

27433^c

MANIOC.org

Museo Nazionale di Storia e Cultura

Comune di La Rocca (Cuneo) - Regione Piemonte



MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

HAÏTI

TREIZE ANS DE SÉJOUR AUX ANTILLES

PAR

F. ELDIN,

ANCIEN, MISSIONNAIRE.

TOULOUSE,

SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX,

Dépôt : rue Romiguières, 7.

—
1878

Souvenir de
Louis Lamarrigue 27433 c
donné dans le mois
exclu du fut.
de Mars. 1790

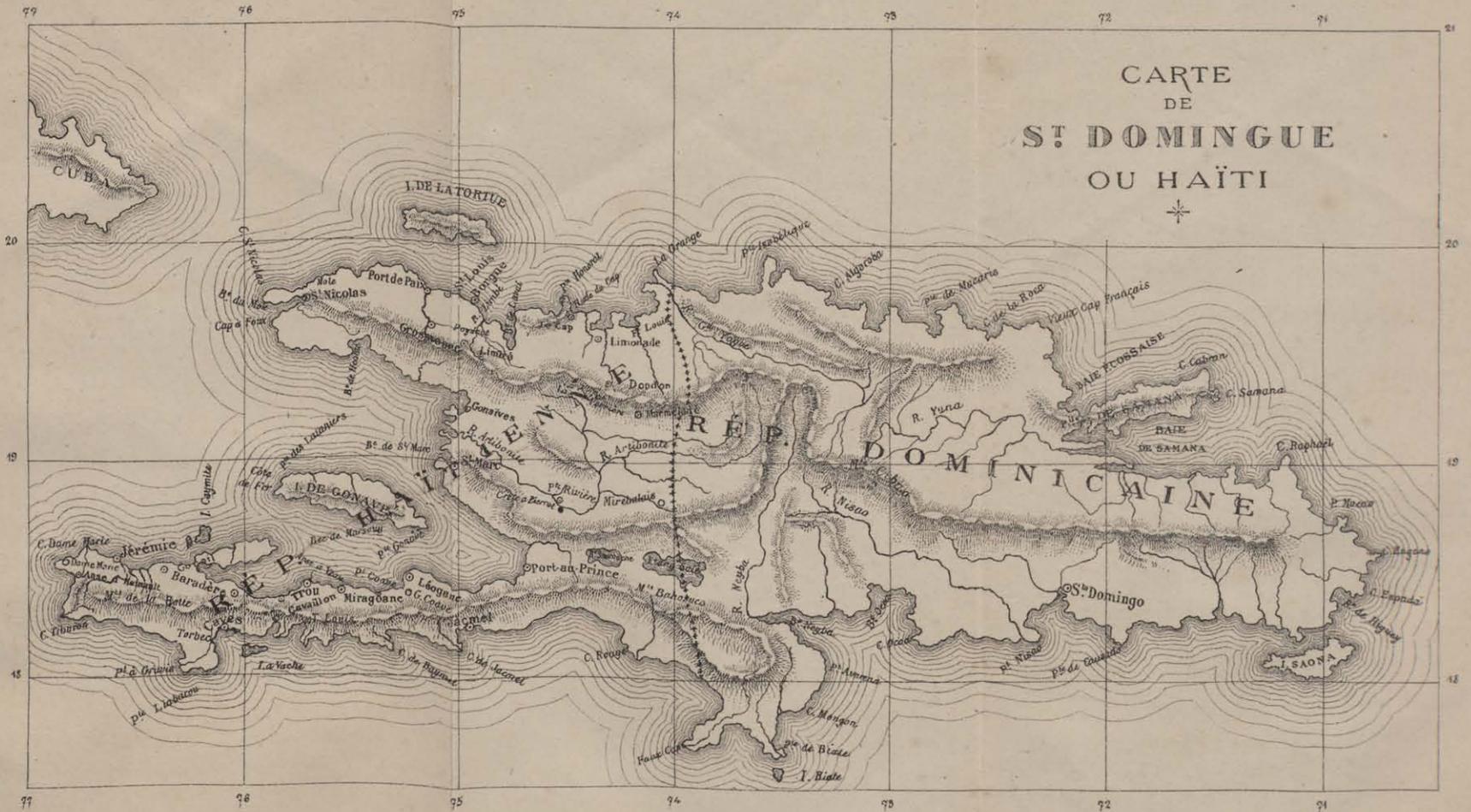
HAÏTI

TREIZE ANS DE SÉJOUR AUX ANTILLES

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX
DE TOULOUSE.

TOULOUSE, IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 23.

CARTE
DE
S^T DOMINGUE
OU HAÏTI



HAÏTI

TREIZE ANS DE SÉJOUR AUX ANTILLES

PAR

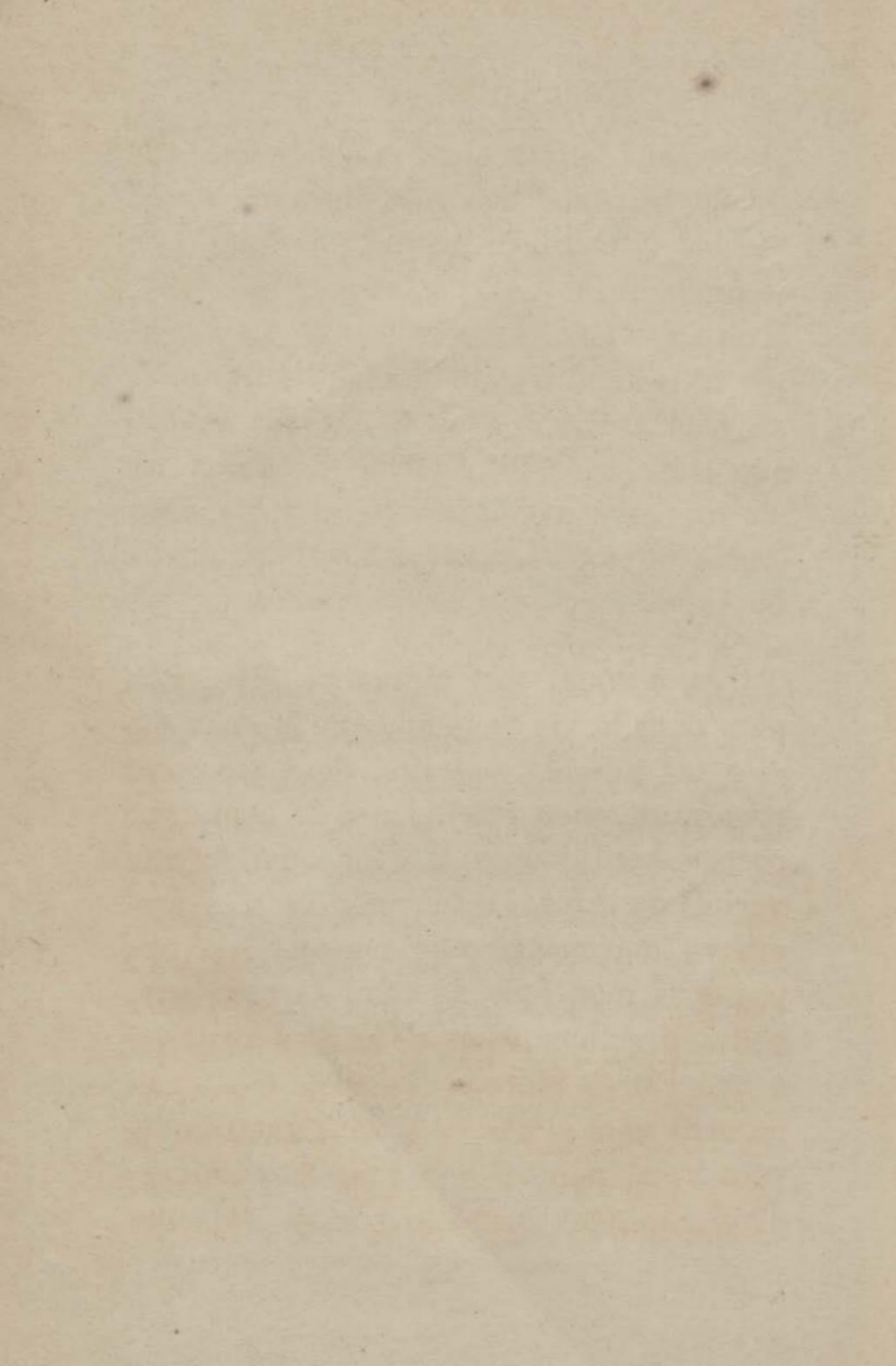
F. ELDIN,

ANCIEN MISSIONNAIRE.



TOULOUSE,
SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX,
Dépôt : rue Romiguières, 7.

—
1878



A

MONSIEUR HENRI BLANC,

PASTEUR A MARSEILLE.

C'est à vous, cher et honoré frère, mon père dans la vie de la foi, que je veux dédier cet humble ouvrage. Sous vos soins pastoraux, mon intelligence et mon cœur encore bien jeunes se sont ouverts aux vérités du salut. Le souvenir de mes premières impressions religieuses ne se sépare pas dans mon âme de celui de vos paternelles directions. Rien ne se perd de ce qui a une valeur morale. Quand je porte mes regards vers le passé, je vous entends, je vous vois, non tel que vous êtes aujourd'hui, la tête blanchie par de fécondes

années de labeur, mais tel que vous étiez, il y a quarante ans, tout bouillant encore de jeunesse et d'espérances.

Ces espérances, les vôtres et les miennes, que sont-elles devenues ? Hélas ! nous nous agitons dans le mal, il nous entrave, il nous pénètre, il nous déchire ; la lutte est longue et cruelle, et c'est ainsi que nous laissons derrière nous, de par le monde, plus d'un lambeau de notre cœur. Ce qui nous console, c'est que, si le mal seul reste intact, c'est parce qu'il doit périr tout entier. Il nous semble que nous arrivons au terme de notre carrière tout meurtris, tout mutilés. Mais nous savons que le mal est vaincu par Christ. Seul le mal passe avec la mort. Rien de bien ne se perd, pas même nos larmes solitaires, ces larmes versées dans la lutte et qui tombent bienfaisantes, pour le féconder, sur l'âpre sentier de la vie. Il est certain que ceux qui se reposent de leurs travaux dans le Seigneur ne sont pas morts tout entiers. Même dès ici-bas, ceux qui nous apparaissent à travers la tombe se dépouillent

à nos yeux de tous leurs défauts, et ne laissent après eux, transfigurés par notre pieuse gratitude, que le souvenir du bien qu'ils ont fait.

Courage donc ! Christ a vaincu le mal ; le bien seul est éternel, car il procède de Dieu lui-même. Oui, courage ! car toute victoire est possible à celui qui croit.

F. ELDIN.

Oran, le 11 septembre 1878.

AVANT-PROPOS

Quelques jours après mon retour des Antilles, la Société méthodiste ayant tenu ses assemblées annuelles de mission dans le midi de la France, je fus invité à participer à ces fêtes chrétiennes et à donner des détails sur la mission d'Haïti. Ces détails intéressèrent, paraît-il, et plusieurs frères me demandèrent de les publier : ce que je fis en partie par une série d'articles qui parurent soit dans l'*Ami de la jeunesse*, soit surtout dans l'*Evangéliste*, en 1866. Depuis lors, de nombreux amis m'ont engagé à réunir ces divers articles dans une brochure, en les complétant. Je me rends aujourd'hui à

cette bienveillante invitation dans la pensée d'être utile et agréable à mes frères.

N'oublions pas qu'Haïti est une ancienne colonie française ; que la France a semé ses principes, sa religion, ses préjugés, ses superstitions, ses vices, son sang lui-même au sein de ce peuple malheureux ; n'oublions pas que c'est nous, Français, qui les avons asservis, dégradés, corrompus moralement et physiquement, et qu'ils conserveront longtemps encore le souvenir de leur ancienne servitude. Nous convient-il de les abandonner ? Je dépose cette question sur la conscience des chrétiens de France.

Un jugement terrible s'est appesanti sur les créoles, nos compatriotes, qui s'étaient enrichis de la sueur et du sang de ces esclaves. En un jour leurs richesses et leur opulence furent anéanties, leurs palais réduits en cendres, et, eux-mêmes, dénués de tout, sans asile, ils se trouvèrent à la merci de ceux qu'ils opprimaient depuis si longtemps. Que ce souvenir sanglant nous remplisse de recueillement et de crainte. Même dans ce siècle, *l'orgueil va devant l'écrasement.*

Mais une vérité trop méconnue dans nos temps agités, et cependant non moins impor-

tante, ressort avec éclat de l'histoire de ce peuple : c'est que la vengeance n'appartient qu'à Dieu. Ceux qui se vengent ici-bas seront victimes de leurs propres œuvres.

Les chefs des esclaves révoltés, pour secouer le joug des blancs, avaient fait appel aux passions haineuses du cœur humain. Ces masses furieuses se livrèrent au pillage et au meurtre, arrachèrent à leurs anciens maîtres et leurs biens et leur vie, et cette colonie si riche, si florissante, fut complètement ruinée. Ces heureux vainqueurs, qui s'étaient emparés des habitations des anciens colons, n'en restèrent pas les paisibles possesseurs, mais ils eurent à lutter à leur tour contre les passions de pillage et de meurtre qu'ils avaient déchaînées dans leur intérêt propre. De là ces révolutions et ces luttes incessantes dont Haïti est le théâtre depuis si longtemps. Que sont devenues ces habitations jadis si florissantes ? des ruines désolées, des fouillis de ronces impénétrables, envahis par des reptiles immondes. Quel intérêt rapportent-elles à leurs propriétaires ? Ils en sont embarrassés et ce n'est pas sans anxiété qu'ils se décident, parfois, à les aborder ; car les descendants des anciens captifs s'y sont généralement

établis, et ils regardent d'un œil menaçant celui qui, au nom de la loi, veut faire valoir un droit quelconque sur ces tristes débris. Là aussi *la terre se repose dans ses sabbats* ; l'esprit de pillage qui a présidé aux jours des représailles n'est pas éteint, et les propriétaires actuels sont le plus souvent réduits à acheter chèrement les rares fruits de leurs terres.

Une malédiction pèse sur ce beau pays, et cela aussi est un jugement de Dieu.

HAÏTI

TREIZE ANS DE SÉJOUR AUX ANTILLES

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION GÉNÉRALE D'HAÏTI.

L'île d'Haïti est située entre le 20^e et le 17^e degrés de latitude nord, et à peu près sous le méridien de New-York. Elle renferme dans son sein deux Etats distincts de mœurs et de langues et presque de couleur : la République dominicaine et la République haïtienne. Le premier de ces deux états tire son nom de *Santo-Domingo*, qui en est la capitale ; le second s'est donné le nom primitif de l'île, *Haïti*.

La République dominicaine, ancienne co-

lonie espagnole, aujourd'hui indépendante de la métropole, dont elle a hérité la langue, les mœurs et la religion, est située à l'est d'Haïti et renferme au moins les deux tiers du territoire de l'île. On y trouve relativement peu de noirs; la masse y est composée en majorité de métis, chez la plupart desquels on remarque encore les traces du sang indien mêlé avec celui de diverses autres races. C'est la partie la plus étendue et la moins peuplée; elle ne compte guère que 150,000 âmes. On peut y cultiver tous les produits des tropiques; elle renferme des plaines immenses arrosées par de nombreux et magnifiques cours d'eau. Les fruits tropicaux y abondent; les forêts des montagnes en sont remplies; le voyageur voit son cheval fouler aux pieds les oranges et les ananas. Une grande chaîne de montagnes, qui prend le nom de Cibao dans l'est et qui se divise en se prolongeant sous divers noms au nord-ouest jusqu'au Môle Saint-Nicolas et au sud-ouest jusqu'au cap Tiburon, partage le pays en trois versants principaux dont le climat diffère sensiblement. Le versant nord, le plus frais, le plus humide, reçoit beaucoup de pluies par le vent du nord-

est ; mais ces pluies ne franchissent pas la chaîne. Les nuages s'amoncellent sur les sommets et semblent y être retenus par une force invisible. Le vent nord-est qui les entraîne franchit la montagne ; mais la nuée qu'il pousse se dissipe et s'anéantit avant d'atteindre le versant opposé. Le versant sud plus sec , plus exposé aux tempêtes et aux ouragans , est arrosé par les vents d'est qui amènent des ondées orageuses. Le versant occidental, aussi sec que le versant sud , reçoit la pluie par les orages qui naissent des courants nord-est et sud-est.

Du Môle Saint-Nicolas on aperçoit les montagnes de Cuba, et des hauteurs du cap Tiburon on distingue les sommets de la Jamaïque. Ces deux caps , en se prolongeant vers l'ouest, forment une vaste baie au fond de laquelle est placée la ville du Port-au-Prince, actuellement la capitale de la république haïtienne. C'est dans les montagnes du Cibao que les premiers espagnols trouvèrent de l'or.

La république haïtienne embrasse tout le versant ouest, et une partie de celui du sud et de celui du nord. Quoique moins étendue que la république dominicaine, elle est beau-

coup plus peuplée; elle renferme de 6 à 700,000 âmes au moins (1) : c'est là notre ancienne colonie de Saint-Domingue. On y parle encore français comme à la Guadeloupe et à la Martinique; on y vit sous nos lois à quelques modifications près; on y retrouve nos mœurs, notre caractère national, nos habitudes, les traits distinctifs de notre race, nos noms propres, notre religion catholique enfin, quoique modifiée dans les campagnes par les divers rites africains.

Les pluies sont abondantes sous ces latitudes; mais ce sont des pluies d'orage, qui passent rapidement et répandent des masses d'eau. La brise alisée y souffle régulièrement et y tempère d'une manière agréable les chaleurs torrides de ces climats.

Le versant de l'ouest, plus montagneux, est sillonné de cours d'eau et plus abondamment arrosé que la partie orientale de l'île. L'Artibonite, magnifique rivière de

(1) Les statistiques que l'on peut avoir sur la population de l'île sont fort inexactes, car dans l'intérieur un grand nombre d'individus naissent et meurent sans qu'on prenne la peine de les faire inscrire, baptiser ou inhumer par des prêtres. J'y ai trouvé moi-même des familles de sept à huit enfants dont pas un seul n'était baptisé ni même enregistré.

soixante et dix lieues de parcours, traverse la république d'Haïti de l'est à l'ouest. A ses nombreux et féconds replis qui la parcourent dans tous les sens viennent se joindre une multitude de sources, de ruisseaux, de rivières, qui jaillissent de toutes parts et entretiennent une douce fraîcheur dans ces contrées privilégiées de la nature.

Par une cause naturelle, mais sur l'explication de laquelle les savants ne sont pas complètement d'accord, cette brise alisée, qui souffle de l'est à l'ouest, prend une direction opposée pendant le jour, dans la baie formée par les caps Tiburon et Saint-Nicolas, et située à l'ouest de l'île. Ainsi les navires, après avoir été poussés de l'est à l'ouest, une fois arrivés devant la baie, sont saisis par le vent d'ouest, ce qui leur permet de se diriger rapidement vers le Port-au-Prince, Saint-Marc ou les Gonaïves. Du reste, cette brise s'apaise quand vient la nuit, et une brise de terre lui succède, laquelle a toujours une direction opposée à l'orientation du port. Les embarcations sont donc amenées au port pendant le jour, et ne peuvent en sortir que pendant la nuit.

L'air est, dans ces régions, d'une pureté ad-

mirable et par suite d'une transparence qui étonne les Européens. La grêle, la glace, la neige, y sont inconnues. L'hiver n'a jamais visité ces rives fortunées; un éternel printemps couvre les campagnes de la plus luxuriante végétation; les montagnes, de la base au sommet, sont revêtues d'un impénétrable manteau de forêts. On n'y distingue pas un arbre de l'autre, tellement ils y sont rapprochés, entrelacés, couverts de lianes. C'est un océan de végétation aux vagues de feuillage, toujours agité et mugissant sous les souffles incessants des cieux; d'innombrables palmiers qui balancent leurs larges feuilles, surgissent au-dessus de ces abîmes de verdure. Les rosées sont abondantes; le matin, les arbres en ruissellent, toute la terre en est humide, ce qui, avec la brise alisée, ne contribue pas peu à adoucir la chaleur du jour.

La température n'est pas toujours saine pour les Européens, qui y rencontrent trop souvent le *vomito negro*, presque toujours fatal. Toutefois, quelques localités, par leur salubrité exceptionnelle, sont à peu près exemptes de ce fléau : tels sont le Môle Saint-Nicolas, Jérémie, les hauteurs des

montagnes et les rivages à côte de fer, c'est-à-dire bordés de falaises rocheuses où l'air est constamment renouvelé par la brise qui souffle du large.

L'agriculture est peu en honneur à Haïti, et cependant le sol y est très-fertile. Cela tient à plusieurs causes. D'abord, comme dans tous les pays coloniaux, l'esprit mercantile domine : tout ce qui vise à une distinction sociale quelconque se livre au commerce ou cherche les emplois, les titres honorifiques. La culture est donc livrée tout entière aux noirs rustiques et ignorants, ridiculisés par les citadins. Ceux-là éprouvent peu de besoins et sont d'une sobriété extrême. Ils se contentent de si peu de chose, soit pour la nourriture, soit pour le vêtement, qu'ils sont rarement pressés de se livrer aux travaux des champs. Les forêts ne produisent-elles pas des fruits qui suffisent le plus souvent à apaiser leur faim ?

Nous aurions trop à dire des fruits des tropiques, qui abondent dans cette île. On connaît le magnifique *manguier* au feuillage touffu, dont la pomme aplatie un peu flamandaise est très-succulente et fort goûtée des naturels ; le *mammei* ou abricotier des An-

tilles, dont le port élevé et les magnifiques feuilles d'un vert sombre le posent avec une fière élégance dans la vallée, et dont le fruit arrondi, gros comme un petit melon, renferme, sous une peau coriace et amère, une pulpe jaune et sucrée, d'une saveur légèrement acide; les *cocotiers* amateurs des rivages maritimes, qui croissent comme par bandes dans le voisinage des habitations, tous plus ou moins chargés de leurs noix laiteuses; le *sapotillier* aux fruits mielleux; le *cachimán* dont les pommes savoureuses sont remplies de graines noires qui nagent dans une pulpe blanchâtre d'une exquise douceur; et les *corossoles*, et les *goyaves*, et les *caïmites*; les *cirouelles*, les *quénépes*, les pommes d'acajou, les oranges, etc., etc. Nous ne parlerons qu'en passant du *jaquier* dont les fruits pèsent plusieurs kilogrammes; de l'*arbre-à-pain*, gigantesque végétal au superbe feuillage, dont les fruits, aussi gros que la tête d'un enfant, remplacent le pain pour les naturels du pays. Les lianes aussi produisent une grande diversité de fruits qu'il serait trop long d'énumérer. Nous ne dirons rien de ces variétés infinies de bananiers pleins d'ombre et de fraîcheur, dont les larges palmes remplis-

sent les paysages d'une verdure riante et animée. Tout cela croît pêle-mêle, presque sans culture, au bord des rivières ou au sein des forêts, qui s'étendent jusque sur les flots de l'Océan.

Il suffit aux naturels de planter quelques bananiers pour avoir leur provision annuelle de vivres; les bananes sont pour eux une ressource infaillible et indispensable. Ils les mangent mêmes comme légumes; vertes, ils les font cuire, et alors elles leur tiennent lieu de pain. C'est d'ailleurs une nourriture substantielle et agréable; les bananes frites et bien apprêtées sont délicieuses.

Le fruit du bananier n'est d'ailleurs pas le seul aliment qui leur tienne lieu de pain; ils ont encore, outre l'arbre-à-pain, les tubercules du chou caraïbe ou taillaud, celles de la patate douce, celles d'une belle liane qu'ils nomment *igname*. Ils pourraient aussi cultiver la pomme de terre, mais ils y tiennent peu à cause des soins qu'elle réclame.

On conçoit qu'avec de tels avantages naturels, l'agriculture n'acquière que peu de développements à Haïti. Près des villes cependant on trouve quelques plantations de cannes, de riz, de coton. Le jus qu'on extrait de la

canne à sucre ne sert guère aux habitants qu'à faire du rhum. C'est là leur vin, leur unique boisson enivrante à laquelle ils ont donné le nom de boisson *nationale* et dont ils font, pour la plupart, un usage par trop fréquent. Ils recueillent aussi le café et le cacao, mais ils ne se donnent généralement pas la peine de les cultiver. Ils se contentent de ramasser les fruits des cafiers et des cacaotiers que les colons français avaient plantés autrefois, et encore en laissent-ils perdre une quantité, car ils n'en recueillent que ce qu'il leur faut pour s'acheter juste de quoi se couvrir.

Il n'existe pas de route tracée; tout se transporte à dos d'animaux ou par mer, et les voyageurs ne parcourent le pays qu'à cheval à travers des sentiers parfois fort abrupts et à peine tracés.

Les paysages sont admirablement accidentés : des coteaux de toutes les formes, des vallées sinueuses, de nombreux courants d'eau limpide aux rives touffues couvertes de bambous, de palmiers, de goyaviers, d'orangers, le tout parfois recouvert de lianes fleuries; de hautes montagnes aux pics tourmentés, déchirés, qu'un manteau impénétrable de verdure enveloppe de ses replis om-

breux et sauvages. Tout est vie dans ces gorges retentissantes de mille bruits, où jaillissent des torrents d'eau, où les tourbillons de la brise, où les cascades murmurent et frémissent, où des myriades de créatures inconnues, ailées ou rampantes, prennent leurs ébats avec des cris bizarres et diversifiés à l'infini.

Esquissons maintenant à grands traits les destinées étranges des populations qui ont habité cette île.

Dans le cours de cette relation, nous aurons l'occasion de donner de nouveaux détails sur le genre de vie des Haïtiens de l'intérieur. Quant aux villes du littoral, plus ou moins commerçantes, elles renferment un assez grand nombre d'étrangers et se conforment aux habitudes de luxe et aux modes du jour que les négociants ne manquent pas d'exploiter pour activer le débit de leurs marchandises.

Dans ces climats sans hiver où la verdure ne change jamais, les pluies ont des retours périodiques qui seuls en varient quelque peu la température uniforme. Cette saison des pluies n'est pas la même pour tous les lieux; dans le nord de l'île, c'est la fin de l'année

qui les ramène, et le peuple dit d'ordinaire qu'elles arrivent avec la Toussaint. Du côté du sud, c'est vers le mois d'avril qu'on attend ces grandes averses tropicales inconnues dans nos climats. Ces pluies se produisent jusqu'à l'hivernage.

Les pluies légères d'Europe, qui n'empêchent personne de courir à ses affaires et à ses plaisirs, sont chose bien rare dans ces latitudes. Ce sont des torrents tombant du ciel, de véritables déluges qui transforment les chemins en rivières, qui ébranlent les habitations, qui entraînent les cases, emportant hommes et chevaux dans leur course impétueuse, enlèvent les ponts, arrachent les arbres, balayant des plantations entières sur leur passage.

Vous vous mettez en voyage par un temps splendide, mais ne comptez pas sur ce ciel brillant; en un moment il peut se couvrir de sombres nuages et vous inonder de torrents d'eau glaciale. Il est bon alors de posséder quelque cordial pour se réchauffer. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience.

On raconte que le fameux Christophe, alors roi au nord d'Haïti, fit entrer un jour, dans un de ces fleuves subits, causés par les pluies,

un régiment de cavalerie, appuyé d'un bataillon de sa garde, pour couper en amont la force de l'eau qui empêchait sa voiture de traverser une ravine nommée la Fossette, située au bord de la ville du Cap haïtien, ravine à sec en temps ordinaire. Arrêté par le torrent, qui n'existait pas quelques heures auparavant, il imagina de briser la force du courant par la masse de ses soldats campés au beau milieu de cette rivière improvisée. C'est que Christophe était un homme terrible dont la volonté inflexible, l'indomptable énergie ont accompli des prodiges et laissé des traces ineffaçables dans cette partie de l'île. Personne n'osait se soustraire à ses ordres, quelque difficile qu'en fût l'exécution. C'est lui qui a fait construire la puissante citadelle de la Ferrière, que l'on voit de la ville du Cap sur une montagne à pic, dont le sommet se perd dans les nuages.

Après que ces orages se sont succédé pendant deux ou trois mois, lorsque les torrents se sont écoulés, que les rivières sont rentrées dans leurs lits, ce qui s'offre de magnifique dans la verdure des campagnes et dans la végétation des hauteurs est indescriptible. Cela remplace avec avantage la renaissance

de nos printemps européens, qui ne peuvent se produire sous les tropiques.

Les plantes, pressées et touffues, se répandent en tous sens avec une abondance désordonnée et sans égale. Le long des chemins et dans les bois, tous ces fruits succulents que personne ne cultive, puisqu'ils viennent d'eux-mêmes, s'offrent innombrables au milieu de leurs feuilles et de leurs fleurs nouvelles, réunis à la fois sur la même branche.

Ces grandes pluies sont toujours accompagnées de vents, et les marins prennent leurs précautions en les voyant paraître sur l'horizon. Toutefois, ce n'est qu'à l'hivernage proprement dit, qui commence vers la mi-juillet et se termine vers la mi-octobre, que se produisent ces ouragans, ces cyclones terribles qui font tant de ravages dans ces brûlantes latitudes. Du reste les pluies sont, en somme, fréquentes dans ces pays admirablement arrosés et d'une fécondité inouïe. La saison où les pluies sont le plus rares se trouve en janvier, février et mars; alors on voit légèrement pâlir la végétation, et les nombreuses rivières baisser. Combien de fois, en contemplant cette incomparable fécondité, ne me suis-je pas transporté en esprit dans nos po-

puleuses cités où s'agitent tant de misères, où se dépensent en vain tant de force et d'activité, où s'engloutissent tant de vies en proie à tous les déchirements, à toutes les douleurs qu'enfantent les passions humaines et les privations! Et cependant quelle abondance dans cette puissante nature! Mais les hommes dédaignent les dons de Dieu; ils n'apprécient que leurs propres œuvres; ils veulent être les artisans de leur destinée, repoussant avec un orgueil stupide le bonheur et la paix que leur offre la main du Créateur.

CHAPITRE II.

QUELQUES MOTS SUR L'HISTOIRE D'HAÏTI.

Il y a plus de trois siècles de cela, Christophe Colomb et ses compagnons, après de bien cruelles anxiétés, avaient atteint la grande île que nous appelons aujourd'hui Cuba. Qu'éprouvèrent-ils à l'aspect de ces forêts vierges, de ces vertes savanes, de ces arbres gigantesques, de ce ciel resplendissant ? L'Européen qui n'a jamais quitté ses plages, toujours plus ou moins brumeuses, ne peut se faire une idée de la puissance et de la beauté de cette nature tropicale.

Colomb se crut d'abord sur un continent. Cependant, après quelques explorations, il reconnut qu'il n'était que dans une grande île et qu'il n'avait pas encore atteint le terme

de ses voyages. Il songea donc, après quelques jours de repos, à poursuivre le cours de ses découvertes, car son génie lui assurait l'existence d'un continent.

Des rivages de Cuba, les compagnons de Colomb aperçurent, vers le sud-est, un amas de nuages sombres dont la forme semblait leur indiquer une terre nouvelle (1). Les hardis voyageurs s'embarquèrent donc de nouveau et se dirigèrent vers cet inconnu qui les fascinait. Après quelques heures de navigation, des montagnes aux sommets bizarres apparurent à l'horizon.

Bientôt des paysages où la nature déploie toute sa magnificence se déroulèrent à leurs regards. C'étaient des coteaux chargés de feuillages ; des sources limpides, des cascades, des torrents, des gorges obscures, des vallées d'une effrayante fertilité, et toutes ruisselantes de vie.

Ils débarquèrent au lieu connu aujourd'hui sous le nom de Môle Saint-Nicolas. Ce nom lui vient du jour où eut lieu le débarquement.

(1) Ordinairement les nuages se répandent plus sur les terres que sur la mer ; aussi leur forme, leur manière de s'accumuler annonce-t-elle une terre plus ou moins rapprochée que savent reconnaître les marins.

C'est une anse étroite et profonde, qui s'avance, au nord d'un môle assez élevé, plus de deux lieues dans les terres, et où les navires sont parfaitement à l'abri. Le Môle Saint-Nicolas se trouve au nord-ouest de l'île : c'est le port le plus rapproché de Cuba.

Les Espagnols furent bientôt environnés de naturels, peuplades inoffensives qui regardèrent les nouveaux venus avec une surprise mêlée d'admiration. Ils les reçurent comme des dieux.

Ces Indiens étaient de taille moyenne, leurs cheveux étaient noirs et plats, leur teint cuivré, leurs pommettes saillantes; ils se vêtaient légèrement à la manière des Caraïbes. Les fruits savoureux, les légumes, les racines féculentes, dont leur pays abonde, leur servaient de nourriture, de sorte que leurs travaux agricoles se réduisaient à peu de chose. Ils vivaient paisibles et relativement heureux dans une douce indolence. Leur organisation politique était aussi simple que leur vie : ils se divisaient en tribus ou peuplades qui se partageaient l'île en cinq régions ou royaumes, chacune sous l'autorité paternelle d'un chef à la fois religieux et politique, qu'ils appelaient *cacique*. Toute-

fois, le chef principal de la tribu avait sous ses ordres un nombre plus ou moins grand de caciques subalternes.

Ils rendaient un culte aux esprits dans des cavernes solitaires parmi les rochers; on y retrouve encore des sculptures grossières, taillées dans le roc, images de leurs idoles. Les traditions de cette époque assurent qu'à l'arrivée des Espagnols, ils chantaient déjà depuis longtemps des hymnes tristes et lugubres, qui faisaient la description de leurs futurs conquérants et les annonçaient comme devant être leurs exterminateurs. Quelle puissance avait-elle donc averti d'avance ces païens du sort qui leur était réservé? Faut-il qu'en un certain sens nous prenions à la lettre cette parole de saint Paul : qu'il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs? Singulière question que celle-là pour notre siècle rationaliste. Il faut pourtant que la raison humaine reconnaisse les limites de son domaine; qu'elle admette des mystères et s'incline devant l'abîme si ce n'est pas devant Dieu. Si nous connaissions mieux l'histoire morale de ces peuples, nous admettrions sans doute que, comme les divers peuples de l'antiquité, ils avaient encouru les jugements de Dieu, et

que leur ruine nationale est une juste rétribution de leurs crimes et de leurs transgressions relativement aux lois morales que le Créateur a inscrites dans la conscience humaine (1); certainement le Dieu des croyants a présidé à leur destinée. Toutefois, si dans les desseins éternels du Seigneur il est nécessaire que des jugements terribles s'exercent sur les nations et sur les individus, s'il ne peut se faire qu'il n'arrive de scandale, malheur à ceux par qui le scandale arrive... Il a pu y avoir des peuples martyrs comme des individus martyrs; mais malheur à ceux qui ont été les exécuteurs des martyrs.

Les Espagnols eurent bien vite connaissance

(1) Cette considération sera traitée avec dédain par les sages du siècle qui soumettent la société des êtres moraux à des lois semblables à celles qui régissent la nature physique. Les nations vieillissent comme les arbres, comme les corps. Elles meurent comme les feuilles tombent, subissant des lois immuables. Nous soutenons, avec la Bible, que Dieu ne nous traite pas, nous, êtres moraux et libres, comme les êtres matériels. Si notre corps est soumis à des lois physiques, notre *moi* est soumis à des lois morales, ainsi que les sociétés humaines. Est-ce donc en vertu d'une loi physique que Christophe Colomb découvrit l'Amérique, que les Espagnols entraînent la ruine des civilisations diverses du nouveau monde? Sur quoi se base-t-on pour affirmer que Dieu traite les êtres moraux et libres comme la matière brute?

des richesses de ce pays ; d'ailleurs les naturels se présentaient à eux parés de bracelets d'or. Ils se décidèrent donc à s'y fixer et prirent possession de l'île au nom de la reine, en lui donnant le nom d'*Hispaniola*.

Haïti est le nom primitif de cette belle île que l'on a souvent désignée plus tard comme la perle des Antilles. Le mot *Haïti* signifie montagneux dans la langue des naturels. Ce nom est mérité, le pays est très-accidenté, labouré par des vallées profondes et arrosé par un grand nombre de rivières.

Nous ne saurions entrer ici dans les détails de la colonisation de cette île. On sait qu'après la découverte du Nouveau-Monde un grand nombre d'aventuriers, alléchés par l'abondance d'or, s'embarquèrent à l'envi pour l'Amérique. *Hispaniola* fut bientôt envahie par d'avidés Européens que la soif des richesses rendait cruels et sans pitié. Ils répondirent à la douce hospitalité des insulaires par des violences et des meurtres. Les principaux caciques, qui avaient été les premiers en relation avec les étrangers, furent immolés ; la colère impuissante de ces naïves populations vint se briser contre la foudre des Espagnols.

La colonie s'accrut rapidement; on chercha de l'or, on en trouva dans les gorges du Cibao. On s'empara des insulaires, on les asservit, les contraignant aux rudes travaux des mines, eux si peu habitués au travail. Des prêtres convertisseurs arrivèrent d'Europe, et, embrasés d'un zèle fanatique ou possédés par l'amour de l'or, ils parcoururent les campagnes escortés d'hommes armés; ils contraignirent les malheureux Indiens à choisir entre la conversion et la mort. Hélas! ceux-ci moururent par milliers. Souvent, révoltés de tant d'injustice, ils se liguèrent contre les Européens; mais que pouvaient contre nos armes leurs arcs et leurs traits?... Par cette voie aussi des multitudes furent immolées; il y eut d'horribles boucheries; ces paisibles campagnes furent maintes fois arrosées de sang humain. On montre encore les vallons, les montagnes, les plaines où eurent lieu ces combats inégaux, ces horribles massacres, où les échos retentirent de cris d'agonie; les ravins, les creux où furent entassés les morts et les mourants sont encore là comme de muets témoins d'un passé maudit. Il se trouva cependant, parmi ces prêtres qui venaient au nom

du Christ, une âme d'élite qui eut le courage de flétrir ces inqualifiables forfaits, une noble voix dont l'histoire conservera éternellement le souvenir. On sait avec quelle énergie le vertueux Las Casas s'opposa au fanatisme sanguinaire de ses concitoyens... Inutiles efforts!... Vainement il fit le voyage d'Europe pour plaider la cause des Indiens. Il était écrit que cette nation, intéressante à tant d'égards, devait s'éteindre dans le sang.

Pour donner une idée de la déloyauté des Européens vis-à-vis des indigènes, nous ne citerons qu'un trait, celui de la reine Anacoana, généralement connu dans le pays.

Nous avons déjà dit que l'île d'Haïti se divisait primitivement en cinq tribus ou royaumes. Les Espagnols s'étaient emparés de la partie orientale et en avaient exterminé les rois et les principaux caciques. Anacoana, reine de Xaragua, royaume le plus occidental d'Haïti, manifesta, soit par crainte, soit par politique, le désir d'entrer en rapport d'amitié avec les Espagnols; à cet effet, elle envoya des messagers au gouverneur de la colonie, Ovando. Le chef espagnol répondit favorablement aux messagers d'Anacoana et annonça son prochain voyage dans le Xaragua.

Anacoana était renommée par ses charmes et par ses talents ; elle composait des hymnes que l'on chantait dans toute l'étendue du pays, les prêtres indiens les entonnaient dans leurs fêtes religieuses. La reine se réjouit donc d'apprendre la prochaine arrivée d'Ovando ; elle mit tous ses soins à lui préparer une magnifique réception.

Ovando partit, en effet, au moment fixé avec un certain nombre de soldats. Dès qu'ils furent entrés dans le Xaragua, les caciques s'empressèrent autour des étrangers. La route qu'ils avaient à parcourir pour arriver à *Yagouana* (aujourd'hui Léogane), résidence de la reine, avait été préparée et décorée ; ils marchèrent en quelque sorte sur les palmes et les fleurs. De distance en distance, ils rencontraient des députations de caciques envoyés pour leur souhaiter la bienvenue. Ovando recevait d'un œil sombre tous ces honneurs qui semblaient l'importuner ; une pensée sinistre absorbait son âme et il ne répondait à la joie franche et naïve des naturels que par un sourire contraint.

Ils arrivèrent enfin à *Yagouana*. La reine se présenta, parée de ses plus beaux atours, et reçut Ovando comme une divinité. Il fut

comblé de présents. Tous les caciques du royaume s'étaient réunis ce jour-là. On exécuta des danses devant les Européens auxquels on avait dressé des arcs de triomphe. On leur fit des festins où tout ce que le pays produit de plus rare était prodigué. Mais au milieu de ces fêtes le front d'Ovando paraissait soucieux; il méditait un odieux projet.

Enfin, les Espagnols voulurent à leur tour égayer les natifs et se préparèrent à exécuter devant la multitude assemblée, multitude toute à la joie, paisible et sans armes, leurs évolutions militaires. Les Européens avaient tous leurs fusils chargés. Ovando porta soudain la main à la croix d'Alcantara qui brillait sur sa poitrine; c'était là le signal convenu : à l'instant ces armes meurtrières se déchargèrent sur les Indiens qui, certes, étaient loin de s'attendre à cet horrible guet-apens. Ce fut un épouvantable massacre... Comment qualifier un tel acte?... On s'empara d'Anacoana, on l'emmena à Santo-Domingo, où des prêtres osèrent lui parler de la religion de ses bourreaux, et où finalement on la fit périr. Elle fut pendue.

Détournons nos regards de ces horreurs. Il n'est que trop vrai que cette terre a été

abreuvée de sang ; une nation de plus d'un million d'âmes s'est éteinte victime de la cupidité des Européens ; et c'est sous de tels auspices que le nom de Christ a été d'abord proclamé dans le nouveau monde !...

Il reste peu de trace des Caraïbes, anciens habitants de l'île d'Haïti. Il paraît cependant qu'ils célébraient leur culte dans des grottes situées dans des lieux ombreux, dans les gorges des montagnes. On m'a montré un morne assez élevé près d'un village nommé Le Borgne, où les caciques s'assemblaient pour leurs cérémonies religieuses. On y trouve encore de grossières sculptures représentant des bustes humains, qui constatent que ces anciens insulaires avaient atteint un certain degré de civilisation. On voit également dans le sud, sur la route des Bassadères, à l'Anse-à-Veau, auprès d'une source abondante sur les flancs d'un morne très-boisé, une de ces grottes qui servait autrefois de temple. La position en est admirable ; elle fait face à une immense et fertile plaine, et la montagne où elle se trouve creusée est couverte de la plus luxuriante végétation.

Toutefois, le temple le mieux conservé et le plus remarquable que l'on connaisse est la

voûte à Minguette dont je vais donner la description extraite en grande partie d'un ouvrage sûrement peu connu en France, de M. Des Ménards-Delorme, ancien ministre de la république haïtienne. J'ai vu moi-même la grotte, mais il m'a été impossible de la visiter en détail.

Elle est située au nord-ouest du bourg du Dondon, à une lieue environ. Pour y arriver on doit suivre le lit de la rivière *Vasé* qui coule du nord au sud; c'est à la droite de cette rivière que se trouve l'entrée de la *voûte à Minguette*, sur le flanc d'une montagne rocheuse, mais couverte d'une couche de terre végétale, car elle est admirablement boisée. La végétation, à droite et à gauche de la rivière *Vasé*, est tellement serrée et touffue, qu'il est impossible de s'y frayer un sentier quelconque, et l'on est forcément obligé de voyager dans le lit, le plus souvent dans l'eau. Après quelque temps de marche, on arrive en face d'une épaisse touffe de lianes formant une sorte de draperie aux arbres élevés qui environnent l'entrée de la grotte. Cette touffe de liane est comme le rideau de la *voûte à Minguette*. On ne la voit pas en arrivant. Il faut sortir de l'eau, descendre de che-

val, s'avancer sur la rive, s'approcher du feuillage, avec la main écarter les branches qui s'entre-croisent, pour découvrir l'étroite entrée de la caverne.

On dirait d'abord une tanière de bêtes sauvages. La grotte est pratiquée sous un renflement de terrain formé en cet endroit et détaché de la chaîne des mornes d'alentour. Des arbres gigantesques enveloppent de leurs racines ce soulèvement, qui contient la *voûte à Minguette*, et ils étendent majestueusement leurs branches séculaires sur ce mamelon, y formant une ombre profonde remplie de mystères.

Il faut se munir de lumière pour visiter la grotte; sans cette précaution on ne pourrait pas faire un pas dans l'intérieur, car l'obscurité du dehors rend complètes les ténèbres de l'intérieur. On marche quelque temps sur un terrain mouvant et inégal, où à chaque pas on semble s'enlizer et s'engloutir. Le guano accumulé depuis trois siècles par les oiseaux de toutes races qui ont pris possession de ces lieux désertés par les prêtres caraïbes explique cette épaisse couche de matière qu'on est obligé de traverser.

Au bout de trois ou quatre minutes d'une

marche pénible sur ce sol boueux où l'on enfonce jusqu'aux genoux, on aperçoit une vague lueur qui filtre au loin à travers les rochers. Cette lueur est grise et pâle comme un rayon de lune; elle descend du haut de la grotte et passe par une fissure treillagée de lianes feuillues, dont les rameaux, agités par la brise de l'extérieur, divisent la lumière en mille filets amincis qui tremblent et s'agitent dans les ténèbres.

Après s'être fait à cette mobile et pâle clarté, on reconnaît avec étonnement et admiration un temple naturel, et, avec un peu de bonne volonté, on le trouve divisé en trois parties comme les temples catholiques : une nef large et longue, occupant le milieu de l'espace, et deux parties latérales, séparées du centre par deux rangées de colonnes irrégulières placées presque en ligne droite.

Ces colonnes sont des stalactites lentement distillées des gérçures du roc et amoncelées par les siècles en ces lieux sauvages. La nature a donc formé ces cippes, tantôt cannelés, tantôt unis et étincelants, tantôt striés. C'est là toute l'architecture des temples caraïbes cachés dans les forêts et même sous la terre. Mais cette solitude n'est pas sans ma-

jesté, et quand, par l'imagination, on évoque les souvenirs du passé, on se sent ému de respect et de vénération.

Quelques-unes de ces colonnes sont remarquables : on en voit qui s'élèvent sur des fûts réguliers comme s'ils avaient été travaillés par la main des hommes ; il y en a qui vont jusqu'au dôme sans solution de continuité ; d'autres suspendent leur élan vers le milieu de la tige et semblent arrêtées par la pierre d'attente, où la goutte éternelle s'ajoute sans cesse.

La nef principale mène à des entassements de pierres de forme carrée, recouverts d'autres pierres plates et unies dans le genre de ces *dolmens* druidiques qu'on rencontre encore dans la Bretagne. Ici la main de l'homme a évidemment travaillé ; ce n'est pas la nature qui a dressé ces espèces de tables. Ce sont bien là les monuments et les derniers vestiges d'une religion détruite par la conquête avec le peuple qui la professait, et dont il ne nous est resté que de vagues et incertaines traditions.

Ces tas de pierres, la forme l'indique, c'étaient les autels des Caraïbes. Là reposaient les symboles mystérieux de la puissance ou des

puissances qu'ils adoraient; là s'inclinaient les prêtres suivis des caciques, rois légendaires de ces forêts; derrière eux se pressait la foule des fidèles qui faisait retentir ces voûtes sauvages de leurs hymnes nationaux ou de leurs chants sacrés. Hélas! les choses de ce monde passent ou se convertissent en souvenirs! Depuis plus de trois cents ans, ces solitudes n'entendent plus que les cris de l'oiseau qui les traverse, et que les mugissements des vents qui s'engouffrent sous leurs voûtes désertées.

Ces peuples étaient ignorants, et, comme tous les hommes, ils avaient le cœur incliné au mal; toutefois, quelle que fût leur idolâtrie, elle ne leur avait pas inspiré la haine contre les étrangers, qu'ils reçurent comme des dieux, les comblant de leurs dons, étalant imprudemment devant eux toutes leurs richesses auxquelles ils attachaient peu de prix. Ils sont morts, oui, ils sont tous morts victimes de ces étrangers, sans avoir pu comprendre comment des hommes auxquels ils n'avaient fait aucun mal, qu'ils avaient admirés et aimés, pouvaient répandre leurs sang avec aussi peu de scrupule au nom d'une religion de paix et d'amour. C'était un étrange

moyen en vérité de leur inculquer ces divins principes ! Aussi se sont-ils révoltés ; ils n'ont pas cru à l'excellence de la religion des Européens ; le cœur débordant d'indignation et d'amertume, ils ont voulu lutter contre leurs vainqueurs et ils sont morts victimes de leur juste indignation. Qui a combattu pour la vérité ? De quel côté sont les martyrs !... O principes cruels d'une société corrompue, tout un peuple martyr s'élèvera un jour en témoignage contre vous, car ces milliers d'âmes immolées existent dans les mains du Juge souverain et seront appelées à reparaître vivantes et animées, au jour des rétributions.

L'antiquité des ces souvenirs, leur caractère, les ténèbres de cette enceinte troublées par de pâles et mobiles clartés qui semblaient faire surgir des fantômes menaçants du sein de l'obscurité, remplissaient ces lieux de mystères et de solennité ; on croyait voir défiler devant soi, l'œil étincelant, la chevelure flottante, la stature droite et fière, les épaules et les jambes nues, ces Indiens bronzés de l'archipel du Mexique protestant contre les iniquités des Européens, eux dont l'histoire, effacée dans le sang, n'existe que

dans la conscience des peuples, vaguement confirmée par des traces confuses, à chaque pas mutilées par la main des Européens. Quel cri d'accusation sur l'Europe s'élèvera de l'Amérique au jour des rétributions éternelles ! Qui décrira les drames déchirants qui se sont déroulés sous ces ombres ? Il y avait là des pères, des mères, des enfants, des époux !... Que de soupirs étouffés, que de larmes répandues et précieusement recueillies et qui seront présentées au grand jour !

Aux deux extrémités de ces autels sans art, que les fleurs de la forêt ornaient seules dans les grands jours, on mesure de l'œil, dans toute leur longueur, les deux ailes latérales de l'enceinte dont la paroi crayeuse et blanche fait l'effet d'un mur blanchi à la chaux. Elle conserve encore, parfaitement lisibles, des inscriptions, des dates et des noms charbonnés depuis la fin du seizième siècle, par des Européens qui, peut-être, cherchaient des données sur cette race des Caraïbes entièrement disparue et dont il ne reste pas un seul descendant pur sang dans toute cette grande île. Des noms espagnols surtout y sont inscrits avec les dates les plus anciennes et désignent ainsi les premiers

étrangers qui y sont entrés après la conquête et l'extermination. A présent on ne visite plus ces lieux, on ne se préoccupe plus de ces races éteintes; il semble que tout soit dit sur ce passé sanglant, jusqu'au jour où l'Eternel donnera la parole aux peuples opprimés pour raconter les horreurs dont ils ont été victimes. Reprenons brièvement l'histoire de l'île.

CHAPITRE III.

LA RÉVOLUTION D'HAÏTI, TOUSSAINT-LOUVERTURE.

De bonne heure, des flibustiers français se fixèrent à l'île de la Tortue, au nord-ouest d'Haïti, éloignée seulement de deux ou trois lieues de la côte. De là, il leur fut facile de prendre pied à l'ouest de l'île, en repoussant les Espagnols qui s'opposaient à leur établissement. C'est ainsi que débuta notre colonie de Saint-Domingue. Cette colonie ne tarda pas à devenir florissante et riche. C'était aux beaux jours de l'infâme traite des nègres; on acheta des esclaves, et bientôt Haïti fut repeuplée de noirs africains.

Nous ne décrivons pas ici les horreurs de l'esclavage déjà si souvent décrites. De nouvelles scènes d'horreur se déroulèrent dans

ces tristes campagnes veuves de leurs habitants primitifs ; ces pauvres noirs transplantés si loin de leur patrie arrosèrent de leur sueur et de leur sang cette terre féconde. Les colons recueillirent d'immenses richesses à la faveur de ces iniquités. Les vallées et les collines furent défrichées et converties en magnifiques plantations, en superbes jardins aux mystérieux ombrages, aux murmurantes cascades, aux brillantes fleurs. De toutes parts s'élevèrent des maisons splendides, des palais somptueux dont on retrouve encore les riches débris. Tout ce que l'art pouvait produire de plus beau fut prodigué aux luxuriantes demeures des colons ; l'imagination féconde des créoles enrichie par la beauté de ces sites enfantait tous les jours de nouveaux chefs-d'œuvre d'élégance et de poétique beauté ; les musiques savantes, les harmonieux concerts retentirent dans ces vallées sonores dont les échos sauvages répétèrent et embellirent les accords. On sait combien les créoles se firent remarquer par leurs mœurs aristocratiques, quelque plébéienne d'ailleurs que fût souvent leur origine, combien leur délicatesse était ou affectait d'être exquise, leur langueur poétique, leur nonchalance aimable,

leur indolence délicate, leurs manières distinguées et leur luxe insensé, extravagant. Mais ce luxe, cette aristocratie affectée, exagérée, laissait vides ces âmes d'autant plus affamées de jouissances que leur travail matériel était nul et que leurs richesses étaient immenses. Aussi ces hommes blasés par une prospérité inouïe travaillaient-ils pour se créer de nouvelles délices, des jouissances inconnues, et devenaient ainsi des démons capricieux et cruels qui se vengeaient de leur impuissance morale, en se plongeant dans une débauche effrénée. Les dames, de raffinements en raffinements, avaient fini par perdre, en quelque sorte, l'usage de leurs facultés physiques; c'étaient de tendres fleurs qu'un souffle ébranle, qu'une ombre fait pâlir, qu'un mouvement saisit d'effroi; elles étaient chargées de vanité, elles en étaient paralysées, elles n'en pouvaient plus, elles en mouraient!... Certes, c'est avec raison que la fierté, l'air hautain des créoles devint proverbial (1).

(1) On trouve encore dans nos colonies des Antilles, des traces de ces absurdes affectations. Une dame doit se faire habiller, peigner par ses domestiques qui doivent l'accompagner à l'église, portant son livre. J'ai vu des messieurs à cheval, un

Mais l'orgueil va devant l'écrasement et la fierté d'esprit devant la ruine; la colère de Dieu devait passer sur cette prospérité trop rapide et basée sur le crime.

Par leur commerce illégitime avec leurs esclaves, les colons donnèrent naissance à une nouvelle race : les mulâtres ou sang-mêlé.

Si les blancs avaient pu se débarrasser entièrement de leur instinct paternel et considérer leurs propres enfants comme un objet de trafic, une marchandise, ils eussent fait un profit infâme de leur immoralité; mais la puissance de la nature surpasse la corruption humaine et c'est dans la nature que Dieu prend ses éléments de supplice pour punir le crime. Il en coûte trop à l'homme pour imposer silence à ses instincts naturels. Il y en eut, sans doute, qui tuèrent en eux le père, qui eurent le triste courage de se mutiler moralement en vendant leurs enfants; mais c'étaient là des êtres incomplets, exceptionnels, monstrueux, di-

nègre galopant derrière, tenant la queue de l'animal et portant le parapluie de son maître. J'ai vu des dames appelant leur unique bonne, quelquefois fort occupée au fond de la cour, pour leur verser à boire ou rentrer une chaise, un tabouret qui leur avait servi de siège sur le balcon.

gues à la fois de malédiction et de pitié. En général, les colons aimèrent leurs enfants et se firent un bonheur, une gloire de les instruire. Plusieurs mulâtres furent envoyés en Europe pour y compléter leur éducation.

On conçoit, hélas ! que l'instruction ne pût faire que des martyrs de ces malheureux ainsi déclassés. S'ils fussent restés dans l'ignorance de leurs mères, leur condition sociale leur eût moins pesé ; mais comment leur dignité d'homme s'accommodera-t-elle des préjugés humiliants que l'orgueil colonial et même une certaine politique officielle trouvaient juste et prudent de faire peser sur leur race (1) ? Ils en étaient donc réduits à se consoler dans l'espoir de meilleurs jours, et à

(1) On ne se fait pas une idée en Europe des préjugés contre les descendants de la race noire. Ils ont leur place à part dans les églises, dans les théâtres. Ils ont leurs hôtels à eux. Nous avons vu des domestiques blancs, sans éducation, se trouver déshonorés si un homme de couleur bien élevé et infiniment supérieur à eux en toute chose se permettait de leur adresser la parole avec une apparence de familiarité. Ce préjugé ridicule doit son origine à l'esclavage et lui a survécu ; il persiste même encore à Haïti, mais très-faiblement. Ce qui mérite d'être noté, c'est que ce n'est pas la couleur qui en est l'objet, mais bien la race. On voit des métis certainement plus clairs que des blancs pur sang, et n'ayant aucune marque visible de leur race ; ils n'en sont pas moins

rêver une restauration de la famille africaine.

Avec quel enthousiasme les mulâtres éclairés saluèrent les idées de 1789! Comme leurs cœurs battirent à l'ouïe des principes de liberté qui furent proclamés par l'Assemblée constituante! Quant aux colons, ils méprisèrent d'abord ces doctrines. Comment de vils esclaves, qu'ils s'efforçaient chaque jour d'abrutir, pouvaient ils leur inspirer de l'effroi?.. Ils auraient souri de pitié à celui qui se serait permis d'exprimer quelque crainte au sujet des nègres. Ces malheureux étaient-ils capables de s'entendre, de concevoir une idée générale? Au besoin ils vous auraient prouvé que par leur conformation physique, par la forme de leur crâne et de leur cerveau, cette race n'est née que pour les labeurs de la servitude. Ils méprisèrent donc tous les conseils que des hommes sensés et prévoyants crurent devoir leur donner.

victimes du préjugé dès qu'il est connu qu'une goutte quelconque de sang africain coule dans leurs veines.

Ces préjugés règnent encore avec puissance aux Etats-Unis, même dans les Etats antiesclavagistes. C'est ce qui entretient chez les Haïtiens cette réserve et cette partialité contre les blancs en général, car leurs affaires commerciales les attirent souvent aux Etats-Unis, où ils subissent avec amertume cette infériorité sociale.

Cependant deux mulâtres hardis et éclairés arrivaient d'Europe imbus des idées de la Révolution, bien résolus de se venger du mépris et de l'injustice des colons ; ils croyaient que le jour du relèvement et de l'émancipation de leur race était arrivé et se disposaient à répandre parmi leurs frères les doctrines qui remuaient l'Europe.

Ogée et *Chavanne* débarquèrent à Haïti à l'insu des colons. Ils eurent bientôt produit parmi les noirs une émotion sourde et profonde qui se manifesta dans diverses circonstances. Les blancs s'en alarmèrent peu. Cependant ils prirent quelques précautions. On poursuivit les deux mulâtres, et comme ils se cachaient dans les forêts, on mit leurs têtes à prix. Force fut aux proscrits de se défendre et de prêcher ouvertement la révolte. L'autorité coloniale dut prendre des mesures de sûreté publique ; on courut sus aux conjurés, on les atteignit ; et, pour intimider les esprits remuants, on fit quelques exécutions, notamment celles d'*Ogée* et de *Chavanne*.

Cependant les craintes des colons n'étaient pas encore sérieuses ; les hommes croient si difficilement ce qui est contraire à leurs désirs !

Ils vivaient donc dans la sécurité la plus

profonde ; les créoles indolentes se berçaient mollement à l'ombre de leurs vergers , respirant les brises embaumées , sous le ciel splendide des tropiques ; et pour jouir de leur opulence et de leur autorité , elles commandaient sévèrement à leur nombreux personnel d'esclaves , redoublant d'exigence à leur égard.

Un soir, — ô lecteur ! permets-moi d'accen-
tuer ce soir et le jour de ce soir , et ne m'accuse pas d'emphase , car ce fut un jour terrible , — un soir , dis-je , après une de ces journées calmes et pleines de bonheur , où le ciel ruisselle de vie et d'amour , où la nature aime et soupire dans un harmonieux recueillement , où les hommes blasés , le cœur vide , altéré de jouissances , dans une énervante inactivité , ne sachant que faire de leur inutile vigueur , souffrent de ne pouvoir créer de nouvelles délices , des plaisirs inconnus , inouïs ; un soir , où l'on se préparait à passer une nuit de calme et de repos au sein de ce confort que les créoles avaient si savamment approprié à leurs habitudes , on entendit soudain de sourdes rumeurs dans le lointain. Les montagnes s'éclairèrent de toutes parts , les roses nuages prirent une teinte rougeâtre ,

des milliers d'étincelles illuminèrent les airs et le vent de terre arriva au Cap-Français (1) chargé de fumée et d'odeurs sinistres. On respirait un je ne sais quoi d'effrayant... Qu'était-il donc arrivé?... Les esclaves s'étaient révoltés au jour convenu; ils parcouraient les habitations mettant tout à feu et à sang.

Quelle nuit effroyable! Quel réveil plein d'horreur! Ce qu'on se refusait à croire depuis si longtemps est arrivé... toute sécurité a disparu sans retour; l'abîme est là, béant, horrible, inévitable; toutes les précautions sont inutiles, tout accommodement impossible; il faut fuir ou devenir la proie de cette fureur sans nom, d'autant plus impitoyable qu'elle avait été plus longtemps concentrée. De quelle prudence, de quelle dissimulation profonde n'avaient-ils pas usé, ces nègres jugés incapables de réflexions sérieuses et d'idées d'ensemble! Avec quelle entente, quel ordre, quelle discipline n'avaient-ils pas agi! Mais les hommes sages ne l'avaient-ils pas annoncé, ce jour terrible? On n'a qu'à

(1) Le Cap-Français, aujourd'hui Cap-Haïtien, était alors la capitale de la colonie. C'est sur ce point que commença la révolte des esclaves.

lire Madeau, Moran de Sainte-Mary, Neau, Beaubrun, Ardoin et les historiens haïtiens, pour savoir combien de fois de prudents avis avaient été donnés dans les assemblées coloniales, et l'on s'étonnera de la surprise cruelle dont les colons furent saisis ainsi que de leur prodigieux entêtement.

A partir de ce moment, les luttes ne cessèrent plus. Tous les jours se déroulèrent de nouvelles scènes d'horreur; les montagnes et les vallées retentirent des cris des victimes; les eaux roulèrent dans leurs flots des cadavres et du sang. Les blancs étaient divisés entre eux; ce furent eux en vérité qui ne purent plus concevoir une idée d'ensemble; tous les intérêts, toutes les passions s'étaient réveillés à la fois. Vainement la France envoya trois commissaires pour apporter quelque ordre dans cet inextricable chaos : les intérêts des colons ne sont pas ceux de la mère patrie. Quand il s'agit de finance, on impose, au besoin, silence aux principes. Les commissaires, sans cesse en contradiction avec les autorités coloniales, ne peuvent accomplir leur mission; ils deviennent eux-mêmes une nouvelle occasion de discorde. Pour mieux lutter contre les colons, ils croient sagement agir en met-

tant la division entre les diverses classes de la population créole. Soutenus par des Européens influents, les mulâtres s'élèvent contre les blancs; les noirs ont aussi leur parti et leurs intérêts particuliers.

Les colons, par haine des principes révolutionnaires, se révoltèrent contre la France et appelèrent les Anglais; les commissaires se trouvèrent ainsi forcés de prendre l'intérêt des noirs et de proclamer solennellement l'abolition de l'esclavage. Le désordre devint extrême; une grande partie de ce qui restait encore de blancs partirent pour la France ou pour les Etats-Unis.

Nous ne nous sommes proposé que de donner une idée générale de ces sanglantes luttes. Nous ne parlerons pas des noirs qui se distinguèrent dans ces conflits, tels que Rigaud, Christophe, Biassou, qui, d'esclaves qu'ils étaient pour la plupart, s'élevèrent aux plus hautes dignités et exercèrent sur leur caste une influence prodigieuse. Plusieurs d'entre eux, éblouis par la prospérité, se plongèrent dans le crime; ils trahirent, ils massacrèrent tour à tour; et tandis qu'ils se vengeaient sur les blancs de leur servitude d'hier, ils vendaient aux Espagnols,

comme esclaves, les noirs qui les avaient suivis. Tous les hommes se ressemblent, hélas ! pour faire le mal !

Pour compléter ce coup d'œil historique sur Haïti, il faut nécessairement que nous donnions quelques détails sur un homme remarquable qui a exercé une immense influence sur les destinées politiques de ce peuple. Nous voulons parler de Toussaint-Louverture.

On peut dire qu'à vues humaines, Toussaint-Louverture est le véritable auteur de l'indépendance d'Haïti, quoiqu'elle n'ait été proclamée que plus tard, sous Dessaline.

Toussaint est le plus grand de tous les caractères remarquables que les événements firent surgir dans ce pays. On dit qu'il naquit le 1^{er} novembre, d'où lui vient son nom de Toussaint, et son surnom de Louverture est attribué à la perte qu'il fit de deux incisives par suite des mauvais traitements de son maître. Il apprit à lire étant esclave, ce qui l'initia involontairement à bien des secrets et le rendit, dans la suite, l'homme nécessaire à ses compagnons de captivité. Il était si rare de trouver un esclave sachant lire ! Plus tard, aux jours de sa gloire, il apprit à

écrire. Il était naturellement timide, mais l'infériorité relative de ses compagnons et les événements lui révélèrent sa supériorité et réveillèrent son ambition; il comprit son temps et sut en tirer parti. D'un caractère méditatif et dissimulé, il savait se contraindre et vaincre ses passions dans l'intérêt de sa cause.

On a accusé les noirs d'être ridiculement vains, attribuant ainsi à la race ce qui n'est que l'effet inévitable de l'abrutissement, de la servitude et de l'ignorance. Certes, toute la vie de Toussaint s'élève contre cette accusation : il fut si peu vain que ses maîtres ne soupçonnèrent jamais ni capacité ni prétentions chez ce nègre à l'aspect stupide et gauche; ils prenaient ses rêveries pour de la paresse ou de l'ineptie. Et pourtant, où trouvera-t-on un homme qui mieux que lui ait su dominer les passions sanglantes de ses contemporains; dont l'esprit subtil ait mieux pénétré la politique de ses adversaires; qui ait plus froidement apprécié les partis qui s'agitaient autour de lui, réussissant toujours à leur voiler sa pensée, les servant tous en apparence, tour à tour ou simultanément et, en réalité, se servant de tous pour arriver à

ses fins, se jouant ainsi sans cesse de ceux qui croyaient se servir de lui? C'est ainsi qu'il désarma tous ses ennemis et s'empara de tous les pouvoirs. Telle fut son habileté que, lorsque le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte, arriva à Haïti avec une armée de près de 50,000 hommes, Toussaint en était maître absolu. Les Français furent contraints d'assiéger toutes les villes qu'ils abordèrent.

On sait comment finit cette malheureuse expédition et ce que devint cette brillante armée. 1,500 hommes à peine retournèrent dans leurs foyers; le climat, les trahisons, les combats, en avaient eu raison. Leclerc lui-même fut victime. La belle Paulette (c'était le nom que Napoléon donnait à sa sœur Pauline), après avoir abordé ces parages le cœur rempli des plus délicieuses perspectives, après avoir pris ses joyeux ébats au milieu d'une élégante cour de créoles qu'elle avait ramenés d'Europe et réunis dans l'île de la Tortue dont les palais splendides n'avaient pas été atteints par la révolte des esclaves, la belle Paulette et ceux qui se promettaient avec joie de reconquérir ce qu'ils avaient perdu, ne purent voir que de loin, à la dérobée, cette terre de délices transformée

en un champ de carnage ; la triste veuve dut s'en retourner, pleurant ses souvenirs et ses rêves évanouis.

Toussaint fut pris, cependant, mais il fallut le trahir pour se rendre maître de sa personne, et encore n'eût-on pas réussi à le tromper, si, pour y parvenir, on ne s'était servi de ses propres enfants que les Français avaient eu soin d'amener.

Il y aurait bien là quelque chose de dramatique à écrire. Ce nègre n'avait donc pas pensé, en envoyant en France ses deux fils, qu'un jour on pourrait se servir de son cœur pour le détruire, lui et son œuvre ! Pourquoi conspirait-il contre la France quand la France le tenait au cœur ? Celui qui avait triomphé des partis, qui les avait anéantis tour à tour pour se saisir du pouvoir absolu ; celui qui était parvenu à tenir dans ses mains les cœurs de tous ses anciens compagnons de servitude, celui-là s'est laissé vaincre par son amour de père... Les paroles de ses enfants l'ont désarmé : il s'est rendu, il a cru aux promesses de ses ennemis.

Les a-t-il crus, ses ennemis ? N'a-t-il pas soupçonné quelque piège ? Il avait assez d'expérience pour cela.... Qui sait... la puissance,

les triomphes sanglants sont si vides et ils pèsent si lourdement sur le cœur!... Après tout, s'il existe encore quelques pâles joies dans cette vie d'orages, n'est-ce pas dans la famille? Il se peut bien que Toussaint ait préféré rester père que de demeurer victorieux et triomphant.

Quoi qu'il en soit, on peut dire, en un certain sens, que la chute de Toussaint lui fait plus d'honneur que ses triomphes. Si, par son génie, il a vengé les noirs du reproche d'incapacité, son cœur de père les a encore mieux vengés du reproche plus grave d'insensibilité que leur ont longtemps adressé les hommes sensibles qui se croyaient autorisés à les acheter et à les vendre.

Pauvre Toussaint! lui qui avait cru à la loyauté, lui, l'enfant des tropiques, dut périr dans les fers au fort de Joux, dans le Jura, pendant les rigueurs d'un froid hiver...

L'indépendance d'Haïti fut proclamée en 1804 par Dessaline près de la ville des Gonaïves, dans une réunion solennelle des personnages les plus marquants de la nation. Nous avons vu le monument élevé à la mémoire de ce fait important. Dessaline prit le titre d'empereur d'Haïti sous le nom de Jacques I^{er}.

Nous ne prolongerons pas davantage cet aperçu historique, que nous avons jugé nécessaire pour expliquer l'état moral et le caractère du peuple haïtien. La France dut renoncer, de guerre lasse, à cette riche colonie et se résigner à reconnaître son indépendance. Un traité fut conclu sous Boyer, président de la république haïtienne, par lequel les Haïtiens s'engagèrent à payer à la France une forte indemnité dont le montant devait être réparti entre les anciens propriétaires français qui avaient été expulsés de l'île. Très-probablement cette indemnité n'est pas encore entièrement acquittée. Mais, nous le répétons, si le règne de la France ne s'exerce plus sur Haïti, elle y a laissé son esprit, ses lois, ses mœurs et sa religion quelque peu modifiés par les circonstances; elle y a importé enfin sa littérature et surtout cette littérature légère et frivole qui est une école d'incrédulité et se présente là, aussi bien que chez nous, au serviteur de Dieu comme le plus grand obstacle à la propagation des principes évangéliques.

CHAPITRE IV.

ÉTAT RELIGIEUX DES HAÏTIENS.

Les colons n'ont jamais pu se passer de religion ; les prêtres ont toujours été pour eux d'une impérieuse nécessité. Voyez les Espagnols au Nouveau-Monde, les Français colonisant les Antilles. Ils auraient pu se passer de soldats, de police ; mais de culte, jamais !... Comment s'expliquer un tel fait ? Sont-ce les plus moraux des colons qui ont appelé la religion ? Mais alors la moralité aurait prévalu, tandis qu'au contraire on s'est habitué à trafiquer des hommes ; on les a traités sans le moindre scrupule comme des bêtes de somme ; on a même vu que les colons, après avoir donné naissance aux mulâtres, ont trop souvent fait un vil trafic de

leurs propres enfants ! Parfois même les plus dépravés d'entre eux se sont montrés les plus ardents soutiens du culte, s'imposant de grands sacrifices pour le maintenir.

Voici, croyons-nous, une des raisons qui expliquent ce fait :

Les hommes, en trafiquant de leurs semblables, se sont aperçus que les êtres qu'ils exploitaient ainsi avaient une intelligence, un cœur, une conscience ; que même ils s'avisèrent d'avoir une dignité d'homme ; que, par conséquent, l'état de brute ne leur allait pas ; que c'était là pour eux une position forcée, violente, qui révoltait leurs instincts moraux. Il y avait même dans ces cœurs, quoique meurtris, des affections paternelles et filiales difficiles à manier dans certains cas. Or, les âmes de ces nègres, froissées par les nécessités coloniales dans ce qu'elles avaient de plus intime, faisaient, parfois, des efforts redoutables pour secouer leur joug. On en a même vu préférer la mort à la servitude, et se suicider pour mettre un terme à leur captivité. Or, on conçoit que tout cela était embarrassant, parfois même fort onéreux pour les colons.

Il fallait trouver un remède à ce mal, cap-

tiver les âmes comme les corps, abattre les aspirations intimes de ces êtres ou les contenir, posséder ces consciences si souvent inquiétantes pour les intérêts de la colonie. Les colons n'ont pas trouvé de moyen plus sûr pour atteindre ce glorieux résultat que la religion du sacrifice, le *Christianisme*.

Oui, il fallait prêcher le sacrifice à ces êtres qu'ils sacrifiaient à leur profit; il fallait prêcher l'obéissance, le renoncement à ceux qui, désormais, ne s'appartenaient plus, afin que leurs maîtres pussent les posséder en toute sécurité et les exploiter au mieux de leurs intérêts. C'est ainsi que des êtres immondes qui se vautraient dans les plus criminelles orgies trouvaient que la religion est une excellente chose; et ils élevaient des autels, dans leurs habitations princières (1).

(1) Cette manière d'envisager la religion est encore naïvement soutenue dans nos colonies. J'ai conversé à La Pointe-à-Pitre avec des hommes instruits, qui faisaient ouvertement l'éloge des jésuites, à cause de l'habileté avec laquelle ceux-ci savaient captiver les nègres ignorants à l'aide des promesses et des menaces renfermées dans la religion chrétienne. Ces Messieurs, du reste, se sentaient bien au-dessus de la religion! Evidemment elle n'était pas faite pour eux! Elle n'avait d'autre utilité, à leurs yeux, que de captiver les masses. C'est ce qui la leur faisait considérer comme une institution éminemment utile.

O Evangile de mon Sauveur ! que de crimes l'homme n'a-t-il pas commis en ton nom !...

Le catholicisme s'implanta si fortement à Haïti que plus tard on a chassé les colons sans presque toucher aux prêtres et que les anciennes églises sont encore debout dans bien des lieux. Ces hommes qui se vengeaient de leurs tyrans sentaient-ils instinctivement que la religion, au nom de laquelle on les opprimait, était innocente des forfaits dont ils étaient victimes ? Oui, sans doute. Quelque soin qu'on prenne de voiler la vérité, son éclat remplit le monde comme le soleil éclaire la terre, même lorsque des nuages orageux le dérobent à nos regards.

Plus tard, les nouveaux maîtres du pays se sont servis de la religion dans le même esprit que ces colons qu'ils avaient chassés ; le cœur de l'homme est si subtil pour saisir tout ce qui est mal ! Toussaint-Louverture et ses compagnons affectèrent toujours des allures religieuses. Ces pauvres esclaves, encore tout meurtris des liens qu'ils venaient de briser, n'étaient pas en état de se passer de culte ; l'homme n'est pas complet sans une espérance éternelle. Les Toussaint, les Des-saline, avaient été trop bien instruits par

les colons pour ne pas comprendre tout le parti qu'ils pouvaient tirer des prêtres.

Les prêtres, à leur tour, comprirent leur rôle et ils s'en sont toujours acquittés au mieux de leurs intérêts ; ils n'en ont pas moins été embarrassés dans certaines circonstances. Comme on les a chargés d'appuyer l'autorité, c'est-à-dire le plus fort, il était parfois difficile de savoir à quoi s'en tenir dans un pays où les révolutions ont toujours été si fréquentes. Ils ont souvent commis, à cet égard, de lourdes méprises et plusieurs ont dû quitter l'île pour s'être ainsi compromis.

Les prêtres vivent, en réalité, dans une profonde indifférence religieuse et mènent même assez souvent une vie dissolue.

On les accuse d'exploiter la crédulité de leurs ouailles. Ils font payer fort cher les baptêmes et les autres cérémonies religieuses. Ils bénissent les tombes, les animaux, les cultures, les maisons, les navires, les canots, et en général tout ce qu'on veut.

J'ai entendu un prêtre raconter plaisamment, à qui voulait l'entendre, qu'un jour un vieux ménétrier qui courait les mornes pour faire danser les noirs et qui présidait ainsi aux fêtes champêtres, était venu le voir muni

d'un violon qu'il voulait lui faire baptiser; cela soulevait bien quelques difficultés. Le vieux bonhomme le comprenait d'ailleurs, mais aussi quel profit ne fera-t-il pas avec un violon baptisé!... Il insista donc. Le prêtre fit le difficile; c'était dans son jeu... A la fin, il se laissa vaincre, à condition qu'on lui paierait ce baptême à cinq francs la corde. Ainsi le baptême de cet heureux violon coûta vingt francs.

Le gouvernement, frappé d'un si grand mal, a cru y porter remède en signant un concordat avec le pape. Qu'en résultera-t-il? L'avenir nous l'apprendra.

Toutefois, le catholicisme, quoiqu'il soit la religion officielle, n'existe réellement que dans les villes; les campagnes sont encore sous l'influence du Vaudoux, culte africain dont nous allons dire quelques mots et qui dans bien des cas s'allie assez singulièrement avec le catholicisme romain.

Le mot *Vaudoux* n'est pas africain et il pourrait bien se faire qu'il eût la même origine que le mot *Vaudois*, d'un ancien mot français *Vaudais* qui signifiait « sorcier. » Les Vaudoux ne sont, en effet, que des sorciers.

Le culte du Vaudoux est le culte des esprits.

Les *papas*, sorte de prêtres africains, sont de vrais sorciers qui, par leurs relations avec le monde invisible, prétendent lire dans l'avenir et disposer, dans une certaine mesure, de la santé et de la vie de ceux sur lesquels s'étend leur influence. On nous a souvent affirmé que les *papas* avaient annoncé d'avance les crises politiques par lesquelles a dû passer cette nation. Ont-ils été eux-mêmes les secrets moteurs des révolutions?... Quoi qu'il en soit, ils exercent une grande influence sur les masses. Nous avons nous-même entendu des prêtres européens qui, loin de nier la puissance de leurs sortilèges, en parlaient avec terreur, se donnant pour victimes des *papas*. Ils interrogent les morts; ils prétendent entretenir des rapports familiers avec des êtres invisibles; ils ont un soin minutieux des tombeaux et ne dédaignent pas de parodier les baptêmes, les bénédictions et les messes des prêtres pour donner plus de pompe à leur propre culte.

Ils ont des autels dans leurs *cases* (1), où

(1) On entend par *cases* les maisons des paysans, ou des *habitants*, comme on les appelle dans l'île. Ces maisons sont toutes construites en bois et clissées comme des paniers, ainsi que nous les avons décrites plus loin.

l'on trouve, parmi les images de saints et les crucifix, des queues de vache, des pierres rondes en grès qu'ils nomment pierre-à-tonnerre, des plantes, auxquelles ils attribuent une certaine vertu. On y trouve même, dans des vases consacrés, des couleuvres que l'on contemple avec vénération, et dont on prend le plus grand soin. C'est là l'image du dieu qu'ils invoquent.

A certaines époques déterminées, les adeptes de ce culte se réunissent dans des lieux fort retirés, au sein des forêts touffues, ou dans les gorges sauvages des hautes montagnes. Là, dans une solitude profonde, leur grande couleuvre est étalée aux yeux des initiés. On évoque les esprits; les papas tombent en convulsions et prononcent des oracles; ils font de mystérieux prodiges, ordonnent des sacrifices sanglants. Des victimes sont immolées, et, parfois, plus souvent qu'on ne pense peut-être, on fait couler le sang humain.

Ces assemblées ténébreuses sont généralement accompagnées d'une danse assez difficile à décrire; elle s'exécute au son d'un tambour formé par un tronc d'arbre creux dont on a recouvert l'une des ouvertures d'une

peau de mouton. On frappe sur cette peau des coups lents et mesurés avec le plat de la main, ce qui produit un son sourd, monotone, une sinistre cadence. Les danseurs n'ont d'abord aucun mouvement apparent, mais ils agitent tous leurs muscles; quoique leurs corps soient à peu près immobiles, leurs membres sont secoués en cadence. Ils se regardent d'un œil étincelant, leur mouvement s'accélère, l'excitation s'accroît. Bientôt la sueur ruisselle et l'agitation des muscles et des membres devient telle que tout leur corps semble prêt à se disloquer, tandis qu'ils se dévorent du regard. Puis ils tombent dans de véritables convulsions, se roulant les uns sur les autres comme des frénétiques, et on ne peut voir cela sans effroi, au dire de plusieurs qui en ont été les témoins involontaires et qui ont dû s'enfuir, car, si leur présence eût été connue, on les aurait immolés sans pitié. J'ai vu moi-même ces danses sous le règne de Soulouque dans les environs de Port-au-Prince (1).

(1) Il est vrai que ce n'était là que des danses publiques ordonnées même par Soulouque, et que l'on pouvait voir sans danger. Il n'en est pas ainsi lorsqu'ils célèbrent leurs mystères. Les initiés ont seuls le droit d'assister à ces réunions qui ont généralement lieu dans les endroits les plus sauvages. On

Nous parlions tout à l'heure de sacrifices humains. En 1863, on a exécuté, à Port-au-Prince, huit personnes pour avoir mangé une enfant de huit ans. Ce repas de chair humaine a été décrit en pleine audience par le chef du parquet. Nous allons donner la substance de cette description.

Le fait est arrivé à Bizeton, à deux lieues environ de la capitale. La petite fille avait été destinée d'avance au sacrifice par ses propres tantes, à l'insu de sa mère, dans une de ces assemblées dont nous venons de parler. On s'empara d'abord de l'enfant, puis on la relégua dans un appartement bien fermé. On prit des précautions pour que la victime ne pût se faire entendre. Au temps assigné, les convives se réunirent, la victime fut présentée; on la saigna et l'on fit des ablutions avec son sang. On ouvrit sa poitrine, on sépara la tête du tronc et après avoir scrupu-

raconte des choses prodigieuses, inexplicables et qui rappellent tout ce qu'on dit de merveilleux sur les charmeurs et les fakirs indiens. J'ai là une scène étrange racontée par Jacolliot dans son voyage aux Indes, qui ressemble à tout ce qu'on dit des *papas* haïtiens. M. Jacolliot avait été lui-même témoin de cette scène, et il déclare ingénûment, avec les Anglais instruits, que de tels faits sont terrifiants pour l'intelligence humaine.

leusement pratiqué toutes les cérémonies magiques que l'on observe en ces occasions, on la dépeça et l'on fit cuire cette chair avec certaines herbes, puis on se reput de cet horrible aliment. Certes, ce fut là un sacrifice pour ces malheureux, car plusieurs des convives, après s'être rassasiés de cette chair, ne purent la digérer et furent malades de dégoût ou de remords ; mais ils avaient obéi aux inspirations des prêtres du Vaudoux.

Ces derniers ont l'art de produire des morts simulées, à tel point que les parents de leurs victimes procèdent à leur inhumation. Dans la nuit, ils vont les déterrer, les rappellent à la vie, puis ils les conservent dans un état d'hébètement jusqu'au moment où ils les sacrifient. On nous a cité bien des faits à l'appui de cette assertion. Dernièrement même les journaux de Port-au-Prince ont entretenu leurs lecteurs d'une femme que l'on avait été déterrer ; il est vrai que les coupables furent surpris avant d'avoir exécuté leurs manœuvres criminelles et qu'ils ne purent se sauver que par une fuite précipitée. On trouva la femme encore tiède et sanglante à demi déterrée, mais elle était sans doute morte de terreur.

Selon la doctrine du Vaudoux, toutes les maladies sont produites par l'action des esprits : les folies, les épilepsies ne sont que des possessions. Ils admettent même que la végétation des plantes s'effectue par l'action des agents spirituels que le Grand-Esprit a établis pour concourir à la réalisation de sa volonté universelle. C'est ainsi qu'ils expliquent les diverses vertus des plantes. Comme Dieu est hors de leur portée, ils ne s'adressent qu'aux agents divers de la création, aux créatures invisibles établies sur le monde visible. Ils ne cherchent pas à expliquer l'existence du mal ; ils l'admettent parce qu'ils le subissent ; et pour éviter ses rigueurs, ils s'efforcent de se rendre favorables les agents du mal par des sacrifices et des pratiques ténébreuses. En définitive, ils ne craignent pas Dieu, qu'ils ne connaissent pas et qui agit avec bonté sur les méchants et sur les justes ; mais ils craignent les démons, parce que ceux-ci exercent avec rigueur leur mission de destruction et qu'ils ont l'empire de la mort.

Les *papas* sont pourtant faibles devant les esprits forts ; mais ils expliquent cela par le fait que le principe des sciences mondaines

est supérieur au leur, c'est-à-dire au Vaudoux (1).

Dans l'esprit du Haïtien des campagnes, le monde est rempli de créatures invisibles : il n'y a pas un site, une fontaine, une montagne, qui ne soient hantés par quelque agent mystérieux. Ils l'ont vu, ils l'ont entendu, ils lui ont parlé, et ils vous racontent, en frissonnant, de terribles histoires. Leur imagination ardente peuple les solitudes les plus désertes et aperçoit au sein des ténèbres d'innombrables fantômes. Ne cherchez pas à les désabuser; ils ont horreur de votre esprit d'analyse; dites-leur que tous les esprits sont assujettis à l'Esprit de Christ, objet de votre foi : ils vous comprendront; mais n'essayez pas de leur ôter ce monde idéal avec lequel ils se croient en relations; ils riraient de votre scepticisme et traiteraient votre science d'ignorance ou de folie.

Nous avons déjà dit que les *papas* se préoccupent des morts; nous allons raconter une visite faite par des Haïtiens, qui nous

(1) Le mot *vaudou* est employé pour désigner le système, le principe de ce culte païen. Le *vaudou* n'est donc que le culte des esprits, que les colons ont appelé du nom dont on se servait autrefois en France pour désigner les sorciers.

l'ont transmise avec tous ses détails, à l'une de ces cérémonies funèbres.

Une fille jeune encore était morte depuis neuf jours; un service devait être célébré en son honneur le neuvième jour, selon le rite vaudoux. On nous proposa d'y assister, ce que nous acceptâmes avec empressement. Conduits par un membre de la famille à laquelle appartenait la défunte, nous descendîmes, à la chute du jour, une colline couverte de hautes herbes au milieu desquelles nous nous enfoncions jusqu'aux épaules. La femme de notre hôte nous précédait et son petit garçon nous suivait. Déjà le bruit des tambours se faisait entendre, et le petit garçon qui nous accompagnait répétait le refrain vaguement perçu du chant que l'on entendait au loin. Nous suivions la direction de ce chant plus que le chemin, qu'il nous était souvent impossible de distinguer dans l'herbe touffue.

Il était nuit noire quand nous arrivâmes devant quelques habitations cachées entre deux mornes. Cinq maisons assez grandes, couvertes en feuilles de palmiers et placées à une distance inégale les unes des autres, formaient un petit hameau rustique. Une tonnelle, faite de branches choisies et encore

vertes de cocotiers, dressée au milieu du ha-meau, était la salle préparée pour la célébration du rite funéraire qui devait en ce jour réunir la population des environs. A cette occasion, les voisins, les parents et les amis sont convoqués pour rendre leurs devoirs aux défunts qui, bien qu'invisibles, sont censés présents, jouissant de ces honneurs et prenant part à la fête.

Il est évident que les populations naïves de ces montagnes mêlent les pratiques extérieures du romanisme aux vieilles pratiques de l'Afrique et aux vagues traditions des Caraïbes. Ces dernières consistent surtout en danses, en chants, en festins, qui durent plusieurs jours et où le défunt, pour n'être jamais oublié, a sa place marquée. Les Haïtiens expriment ainsi leur ferme confiance en l'existence de l'âme envolée, en sa félicité, en son affection que la mort ne saurait anéantir. Tous les principes religieux des divers peuples, tous leurs rites, toutes leurs pratiques protestent unanimement contre l'anéantissement de notre être après la mort.

Au milieu de ces danses et de ces banquets, les prêtres africains procèdent à des cérémonies mystérieuses qui s'accomplissent à huis-

clos et auxquelles tous les invités n'assistent pas.

Une foule nombreuse remplissait la tonnelle et débordait tout autour, montée sur des pierres, sur des bancs, sur des chaises pour regarder la danse qui s'exécutait au milieu.

Trois tambours longs et étroits, placés comme des contre-basses entre les jambes des exécutants, et trois *Jambas* ou poètes des montagnes formaient l'orchestre. L'un des *artistes* suivait le chant et en marquait la cadence avec une baguette frappant sur le cuir de son instrument, tandis que les autres musiciens marquaient le rythme en frappant de leurs mains sur leurs tambours et produisaient ainsi un bruit sourd, lent, monotone qui, répété par les échos de ces vallées pleines d'ombres et de mystères, devient sinistre et saisissant. Les *Jambas*, placés devant eux, conduisaient le chant de la voix et du geste. Ces hommes le plus souvent savent à peine lire; leur poésie est toute d'instinct; la nature seule les inspire et alimente leur imagination. Comme les bardes de la vieille Calédonie, comme les ménestrels et les trouvères de l'ancienne France, on les voit courir

de canton en canton, de hameau en hameau, complétant les fêtes des populations, auxquelles ils donnent leur véritable expression et communiquent leur enthousiasme.

Sur une mélodie lente et plaintive renfermant seulement une ou deux phrases musicales, ce qui est le caractère particulier des chants des montagnes des Antilles, ils improvisent, sans préparation autre que la connaissance du sujet, des stances courtes et cadencées. L'assistance répond à chaque stance en répétant une première strophe que le poète accentue pour en faire une sorte de refrain. Les danseurs se balancent au son de cette mélodie dont le Jamba conducteur, à la fois poète et musicien — (les autres ne font que l'appuyer, ou s'ils improvisent, ils le font tour à tour), — donne en même temps les paroles et la musique.

Si un étranger arrive inopinément dans l'assemblée et qu'il jouisse d'une certaine notabilité, notre inépuisable improvisateur ne manquera pas de lui souhaiter la bienvenue par deux ou trois couplets immédiatement composés dans ce naïf dialecte créole tiré de la langue française, mais singulièrement sim-

plifié et où se mêlent un assez grand nombre d'expressions espagnoles.

Cette fois, nos deux poètes chantaient en langue sénégalaise les hymnes antiques des aïeux, et célébraient, dans ces chants presque incompris, la majesté des dieux adorés en Afrique, sur les bords de la Gambie ou du Sénégal. Sur le sol poudreux de la tonnelle, quatre couples de danseurs formant quadrille suivaient du pied, des bras, de la taille, de la tête les mouvements mesurés de l'orchestre.

Tout à coup, de la foule des assistants, une femme se précipite au milieu de la danse. Ses yeux sont en feu. Un mouchoir blanc légèrement noué est enroulé autour de son front. Une cotte d'indienne bleue rayée de blanc serre sa taille et fait bouffer à la ceinture les plis de sa chemise, qui recouvre seule son sein jusqu'aux épaules. Ses bras s'agitent en gestes convulsifs et saccadés; ses lèvres s'entr'ouvrent et frémissent; il en sort une haleine brûlante au milieu de cris entrecoupés, inarticulés comme le rugissement de la fureur. Tout son corps s'agite. Elle ne danse pas, elle bondit, et ses élans impétueux écartent tous les danseurs, imposent silence

à tous les spectateurs qui se rangent respectueusement de côté, et lui laissent la place toujours insuffisante à son ardeur. On dirait une crise d'épilepsie.

C'est son dieu qui s'est imposé à ses sens et qui la possède. C'est la divinité, qui, comme l'antique Apollon de Delphes, vient de passer, frémissante et terrible, dans le sein de la pythonisse. Elle parle, et sa parole revêt une autorité étrange, une sorte de majesté qui fait frissonner les assistants. Qui reconnaîtrait cette personne, humble femme, tout à l'heure confondue dans la foule, dans cette prophétesse échevelée, menaçante, dont les regards étincelants lancent des éclairs, et dont les phrases sentencieuses confondent, étonnent, épouvantent les auditeurs par des figures étranges, par des images saisissantes? Oui, elle prophétise, elle commande, elle rend des oracles : c'est la Sybille sur le trépied.

Après avoir discoursu quelques instants en paroles coupées, énigmatiques comme tous les oracles, elle entonne le chant consacré à la divinité qui l'agite. Elle n'oublie rien, quoiqu'elle ne se possède pas; elle suit l'ordre établi pour la circonstance. L'assistance y répond en chœur, et toutes ces voix, s'éle-

vant ainsi à l'unisson, jettent une clameur tremblée comme un trille sur un point d'orgue infini. Ce chœur immense au milieu de la nuit se repercute de proche en proche dans les montagnes et y répand une indéfinissable impression de mystère sombre et fatidique.

Tout autour il faisait noir. C'était une de ces nuits sans lune et sans étoiles, où des nuages épais et bas interceptent à la terre toutes les lueurs du ciel. Un vent de pluie courait dans les branches et faisait trembler la faible clarté des bougies de cire jaune qui éclairaient la tonnelle, fichées sur des clous ou collées sur des gaules. Cette lumière vacillait indécise, comme le chœur qu'entonnait la ronde. Les physionomies, illuminées par ces clartés tremblotantes et altérées par l'émotion du mystère, avaient pris un aspect étrange et fantastique. On se serait cru en plein sabbat, et nous qui voyions cette fête pour la première fois, nous nous serions émus l'un contre l'autre, nous sentant entièrement étrangers à cette religion mystérieuse.

L'inspirée était toujours sous la puissance de l'esprit et chantait la louange de son Dieu. Puis, surexcitée sans doute par l'immense

clameur qui l'accompagnait, elle reprit ses soubresauts convulsifs et se mit à tourner sur elle-même, les bras étendus, comme une immense toupie, avec une rapidité vertigineuse. De temps en temps, elle interrompait sa rotation pour lancer à droite et à gauche un pas brusque et allongé, qui imprimait à tout son torse un mouvement de recul. Par suite de ce mouvement, elle rejetait involontairement la tête en arrière, et laissait voir derrière ses lèvres, toujours entr'ouvertes, l'éclatante blancheur de ses dents, qui s'entrechoquaient. Et ce frémissement fébrile des dents complétait sur sa figure l'étrange expression qu'y répandait la fixité de ses yeux et les éclairs qui en sortaient.

En ce moment, le chef de la cérémonie, enfermé avec quelques rares initiés dans la maison où la jeune fille était morte, préparait le sacrifice devant un autel. Cet autel était chargé de petites pierres de toutes couleurs et sculptées les unes dans le style égyptien, les autres, comme ces pierres gravées de l'époque assyrienne, qu'on voit en grand nombre au musée du Louvre. Ces pierres semblent appartenir, les dernières aux Caribes, premiers habitants d'Hispaniola, les

premières à l'Afrique, qui les aura façonnées sur le modèle des arts de l'Égypte. Quatre chandeliers de cuivre, surmontés de bougies de cire, éclairaient l'autel sur les quatre angles. Une lampe qui ne doit jamais s'éteindre était adossée contre un espèce de panneau au milieu de l'autel, entre deux rameaux de laurier rose, chargés de leurs fleurs. On retrouve cette lampe éternelle dans la plupart des cultes connus.

Au milieu des pierres renfermées dans un vase transparent, dormait la couleuvre symbolique, formant un cercle replié en spirale, et agitant d'un léger mouvement de respiration les anneaux diaprés de sa peau verte zébrée de jaune. Des vases de toutes formes, de toutes matières, de toutes dimensions, complétaient l'ornementation de l'autel.

La victime du sacrifice était un agneau. On le nourrissait depuis trois jours dans le sanctuaire. Un cordon rouge ceignait son cou, et par les deux bouts de ce cordon l'*officiant* le conduisait à l'autel. A un signe qu'il fit, deux de ceux qui l'entouraient sortirent et revinrent avec l'*inspirée*, accompagnée de plusieurs autres personnes désignées à cet effet.

La prophétesse se plaça à gauche de

l'autel. Cette femme, toujours possédée par l'esprit, paraissait de plus en plus transfigurée; le blanc de ses yeux s'était démesurément élargi, et du point noir de la prunelle jaillissait un éclair au lieu d'un regard. Ses lèvres, plus calmes, s'étaient refermées, et avaient pris une sévère expression de commandement et d'autorité. Elle était grande, élancée, et l'énergie de ses mouvements, jointe à la gravité de ses traits rendus solennels par l'exaltation de son esprit, lui donnait une beauté étrange et imposante qui n'avait rien de féminin.

Deux desservants avancèrent une large coupe, deux autres soulevèrent l'agneau et le tinrent étendu sur le vase. Le *papa* officiant prit une lance placée au bord de l'autel et le frappa au cou. Le sang coula dans la coupe. L'inspirée immédiatement prit le fer des mains du prêtre africain, le plongea trois fois dans le vase qui s'emplissait, et en perça une image de cire. Par ce moyen, elle prétendait *envoûter* les ennemis du dieu et de ses mystères.

Nous retrouvons donc ici, dans les vieilles traditions de l'Afrique, les mêmes superstitions qui avaient cours en France jusqu'au

dix-septième siècle, il n'y a pas très-long-temps, et pour lesquelles la maréchale d'Ancre a été jugée, condamnée et décapitée. Percer une image de cire au milieu de mystérieuses cérémonies, cela s'appelait en France *envoûter*; dans les cérémonies que nous venons de décrire, les initiés appellent cela *piquer* son ennemi. C'est sans doute la même idée, la même pratique sous un autre nom.

A ce moment, on apporta devant l'autel une grande urne, ou *canari*, qui avait de l'eau jusqu'à moitié. Pourquoi cette urne ?

Selon la religion africaine que professent les papas, l'âme sortie du corps erre encore dans son domicile; quoique invisible, elle reste au milieu des siens; elle s'attarde pendant neuf jours jusqu'à ce qu'on ait effectué le rite auquel nous assistons. Après cela, elle s'élanche dans sa nouvelle destinée pour se joindre aux esprits, ses nouveaux compagnons d'œuvre, et vaquer avec eux à la tâche que lui imposeront les dieux ou les esprits supérieurs. Pendant ce séjour posthume que l'âme fait ainsi dans la maison, c'est, prétendent-ils, dans ces grands vases qu'elle se réfugie, au sein d'une eau lustrale consa-

créé aux dieux au moment de la mort. L'âme s'y lave et s'y purifie. Ne serait-ce pas un peu là le baptême des morts dont parle saint Paul? On peut y voir, en tout cas, une sorte de purgatoire. C'est ainsi que ces cultes primitifs du désert expliquent la cérémonie de l'urne lustrale, cassée le neuvième jour après la mort pour en faire sortir l'âme atardée et la remettre à l'indulgence des dieux ou des esprits, sur l'aile expiatoire des *né-nies*, qui implorent pour elle les bontés d'en haut.

Notre âme est donc dans l'urne au sein de son eau purifiante, mais il s'agit de l'en faire sortir, de la délivrer de sa prison. Pour cela le papa et la prophétesse se mettent à frapper sur l'urne, en entonnant un nouveau chant, auquel aussitôt tout le monde répond en chœur. Et il faut voir le sérieux avec lequel tout cela est fait. C'est que tous croient à la présence de l'âme, à sa prison, à sa purification; les affections inspirées par la défunte vivent avec plus d'intensité que jamais et donnent de l'émotion, de l'ardeur aux spectateurs. Ils assistent à un drame imaginaire et se croient tous en communion avec l'esprit qu'ils ne peuvent voir et dont ils ont oublié

toutes les imperfections terrestres, pour ne se rappeler que ses qualités qu'ils célèbrent en chœur.

Au milieu de cet hymne bruyant, accompagné au dehors par les tambours, l'officiant et l'inspirée frappent de plus en plus fort sur les flancs du vase, le fêlent et finissent par le briser. Dès lors, l'âme est délivrée, les dieux la possèdent entre leurs mains. Des hourras prolongés accueillent sa délivrance et suivent son vol au milieu des airs.

Nous venons de décrire en détail la cérémonie que les initiés du vaudoux se font un devoir de pratiquer vis-à-vis de leurs morts. Cela peut nous donner une idée assez claire de la doctrine religieuse qu'ils professent.

Nous tenons ces détails des Haïtiens eux-mêmes qui y ont assisté, qui ont constaté toutes ces pratiques et les ont écrites minutieusement.

Les prêtres africains croient en un Dieu unique tout-puissant, mais infiniment élevé au-dessus des mondes. Ce Dieu a placé sur chaque monde des esprit ou des dieux subalternes qui sont servis à leur tour par une multitude d'esprits inférieurs, auxquels ils ont départi des fonctions diverses.

C'est toujours la femme qu'ils choisissent comme médium entre eux et ces esprits invisibles; ce sont des femmes qui expriment les oracles et les mystères concernant l'avenir. Est-ce que la souplesse de leurs organes, l'irritabilité de leurs nerfs, la prédominance chez elles du sentiment et de l'imagination sur la pensée les rendent plus propres que nous à ce rôle mystique d'où la réflexion et le raisonnement sont sévèrement bannis?

Ce qui est certain, c'est que les prêtres africains se croient réellement en relation avec le ciel par le moyen de leurs médiums ou de leurs pythies, et qu'ils prétendent pouvoir ainsi connaître l'avenir et les choses cachées.

Cette religion du vaudoux est une religion semblable à bien des égards à toutes les formes de polythéisme qui constituaient la foi générale des peuples les plus éclairés de l'antiquité.

Il paraît, en outre, que la puissance néfaste des esprit rebelles, redoutée de ces peuples ignorants et craintifs leur a fait vouer des cultes aux mauvais génies. Ces dieux des ténèbres, qu'on craint et qu'on révère comme partout ailleurs, ils les invo-

quent contre leurs ennemis; ils leur demandent les succès malfaisants des incantations et des philtres qui les complètent. De là ce paganisme qu'on retrouve dans les montagnes d'Haïti, ce *Clameille* que l'on redoute sur le bord du Limbi, ces puissances mystérieuses qu'il serait trop long d'énumérer, que l'on invoque pour le bien comme pour le mal, pour la protection comme pour la vengeance, pour la charité comme pour la haine.

Ce ne sera pas avec l'incrédulité, le vide et le néant que l'on combattra ces étranges notions religieuses, ce sera avec l'Évangile spiritualiste de la Bible. Je dis l'Évangile spiritualiste, car il y a une sorte d'Évangile aussi creux et aussi vide que les négations du jour. L'homme est né pour le ciel; il languit sur la terre, où il est continuellement en lutte avec le mal, conséquence du péché. Que vos théories ne le détournent pas de cette aspiration, qui fait toute sa supériorité sur le reste de la création vivante. Laissez-lui contempler les perspectives éternelles, ne lui faites pas un désert repoussant de cet avenir où le temps l'entraîne avec tant de rapidité. Ah! si vous ne parlez de Christ que pour exalter son génie, sa morale, la profondeur de ses pensées,

l'homme s'en détournera avec indifférence. Mais si vous lui affirmez que Christ est le Dieu rédempteur de l'humanité, qu'il l'a adoptée, qu'il s'en est constitué le Sauveur, le régénérateur; que pour cela il s'est revêtu d'une chair semblable à la nôtre, et que là, dans les profondeurs de la nature humaine, il est venu accomplir son œuvre mystérieuse de réconciliation et de salut; qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Christ, qu'ils sont introduits dans les lieux célestes; si, dis-je, vous leur exposez cette doctrine, ils y trouveront tant de grandeur qu'ils s'efforceront de la comprendre et d'en faire l'application à leurs besoins. Car, croyez-le, ces vérités, quelle que soit leur profondeur, sont faites pour l'homme, à la nature duquel elles sont intimement appropriées. Il ne saurait s'en passer, pas plus que de l'air ou de la lumière. Elles sont en tout cas moins subtiles et moins étranges que les conceptions désolantes du matérialisme par lesquelles vous voudriez les remplacer.

CHAPITRE V

UN MOT SUR LES NOIRS A PROPOS D'HAÏTI.

On essaie de s'appuyer sur les malheurs d'Haïti pour confirmer des opinions erronées sur les capacités intellectuelles des noirs. « Comparez, » nous a-t-on dit depuis notre retour en France, « comparez l'état actuel de ce pays avec celui de notre ancienne colonie de Saint-Domingue. Que sont devenues ces riches plantations, ces récoltes immenses, ces produits précieux que nos colons déversaient sur la France ? que trouvez-vous à la place des maisons somptueuses des blancs ? quelques ruines enfouies dans les lianes. Les arbres et les plantes sauvages ont envahi ce sol fécond. Quel est l'état religieux de ce peuple ? quelles sont ses institutions, ses mœurs ?

Ne voyez-vous pas que cette race est incapable de concevoir une institution raisonnable, qu'une idée d'ensemble, de généralisation ne peut loger dans le cerveau étroit du nègre?»

Disons d'abord que ces jugements divers portés sur les races nous paraissent en général légers et fondés sur des observations superficielles et incomplètes. Tous les hommes se ressemblent et suivent l'entraînement du milieu qui les environne. Les Anglais, qu'on serait disposé à croire, par leur nature, plus accessibles que les autres peuples aux influences évangéliques, une fois qu'ils sont sortis de leur milieu religieux, suivent, comme les autres, le nouveau torrent auquel ils sont exposés. Les nègres de la Jamaïque et des îles anglaises des Antilles sont certainement de la même race que ceux d'Haïti, de Cuba ou des îles françaises; cependant on n'a pu parvenir à produire à Haïti les réveils religieux qu'on a obtenus à la Jamaïque. Cette disposition est donc due au milieu et non à la race.

Mais revenons à l'objection portée contre les facultés intellectuelles des noirs. Nous avons acquis la conviction par un séjour de plus de treize ans au milieu d'eux, que le noir, en

général, est susceptible du même développement que le blanc. Il y a plus : les noirs des campagnes d'Haïti, pour la plupart oisifs et rêveurs, nous ont souvent paru plus ingénieux et mieux doués que les paysans de nos montagnes, auxquels de nombreux et pénibles travaux ne laissent aucun loisir. Mais ce fait porte en lui-même son explication. Quand il y aurait une différence, nous n'avons pas besoin de recourir à la race pour l'expliquer.

Hâtons-nous de dire aux blancs que les misères, les révolutions, l'instabilité d'Haïti sont leur ouvrage. Ce sont les blancs qui y ont semé ces principes démoralisateurs qui empêchent jusqu'à ce jour tout ordre réel et vrai de s'y établir. Toute société qui repose sur un principe immoral porte avec elle les éléments de sa ruine; la paix qui y règne n'est qu'apparente. Pourquoi nous rappeler les richesses des colons? Les richesses peuvent être le fruit de l'injustice, comme la ruine et la destruction des oppresseurs créoles ont été aussi les fruits de leur odieux système.

Sous quels auspices les blancs ont-ils introduit la religion dans le Nouveau-Monde? N'ont-ils pas appelé les prêtres pour façonner

les cœurs et les consciences de ces pauvres captifs à leur profit matériel? La religion était-elle autre chose, dans leurs mains, qu'une machine morale (ou plutôt immorale)? Le Vaudoux existait de notre temps, à nous autres Français; nous nous sommes bien gardés de le combattre : cette superstition ou ce culte païen nous servait comme tout autre culte pour captiver la masse des esclaves. Que nous importait, après tout, que ce fût le pape, ou Mahomet, ou le grand Lama, ou les démons de l'Afrique, qui captivassent les âmes, qui abrutissent les consciences, pourvu que notre sécurité financière ne fût point troublée? Mais nous repoussions tout principe qui avait pour but de révéler à ces âmes égarées la dignité de leur être et de leur vocation.

Voilà l'éducation religieuse et morale que nous avons donnée aux Haïtiens. Les noirs nous ont compris; ils ont mis en œuvre nos maximes, n'en connaissant pas d'autres. Quelle moralisation, quelles lumières, quel ordre pouvaient résulter d'un tel principe, propre à cimenter le règne de l'iniquité, mais rendant l'établissement de toute institution libérale impossible? De là inévitable-

ment ces désordres, ces révolutions incessantes qui composent la trame de l'histoire d'Haïti.

N'est-ce pas encore nous autres blancs qui avons semé dans cette île des préjugés de race? C'est sur cette aristocratie que nous avons cru asseoir pour jamais la société coloniale. Ce préjugé est encore là; il divise les citoyens, il déchire les familles, il révolte, il outrage la justice et empêche tout ordre durable de s'établir; il s'exerce cruellement contre nous parfois, et ce grand mal est notre ouvrage (1).

(1) Voici sous quelle forme persiste encore ce préjugé de couleur dans nos colonies. Le sang blanc est la base de l'aristocratie admise par les mœurs, quoique exclue par les lois. Plus la fraction de sang blanc est considérable dans un personnage, plus ce personnage est distingué. Ce préjugé exerce une grande influence dans les alliances : rarement une femme mulâtre consentira à épouser un homme d'une couleur plus foncée que la sienne, surtout un noir. L'homme se soustrait plus souvent à ce préjugé, mais il est loin d'en être affranchi. Il existe un antagonisme bien prononcé entre les noirs, qui forment la masse de la population, et les gens de couleur, mulâtres ou métis à divers degrés. Cet antagonisme a provoqué des luttes sanglantes. En général, il existe parmi les hommes une profonde jalousie contre les blancs étrangers que recherchent les jeunes créoles, et avec lesquels les riches familles sont bien aises de s'allier.

On a souvent parlé des tendances immorales des noirs, et ce sont les blancs qui osent signaler ce trait!... Venez à Haïti contempler les tristes conséquences de notre immoralité; elles sont là, palpables, vivantes.

Disons plutôt que là, la race nègre est plus forte, plus énergique, plus puissante matériellement que la race blanche, parce que celle-ci a été affaiblie, usée par les délicatesses, les raffinements d'une civilisation malentendue. Du reste, cette vérité sainte demeure, et ce ne sont pas les déclamations intéressées de l'égoïsme qui parviendront à l'effacer ni de la Parole de Dieu, ni de la conscience de l'homme : « *Dieu a fait d'un seul sang tout le genre humain* (1). »

Nous croyons inutile d'insister davantage pour établir que l'état actuel d'Haïti n'est pas la conséquence de l'incapacité des noirs. Cet état pourrait s'améliorer par la prédication et l'influence croissante de l'Évangile, par une éducation vraiment chrétienne de la jeunesse; c'est ainsi qu'on bannirait cet esprit étroit et superstitieux qui exerce sa fatale influence sur les races latines et sur tous les

(1) Actes, XVII, 26.

pays colonisés par elles sans distinction d'origine. Qu'il nous soit permis, en passant, de reprocher aux chrétiens français de n'avoir rien fait pour ce peuple qui présente pourtant tant de titres à leur sympathie.

Quand les croyants haïtiens me virent arriver parmi eux, ils ne se réjouirent pas seulement d'avoir un missionnaire de plus dans leur sein ; ce qui leur causa la plus vive joie , ce fut ma qualité de Français. Ils avaient ainsi un moyen de prouver aux Haïtiens, pour qui la civilisation française est ce qu'il y a de plus parfait, que l'on peut être Français sans être nécessairement catholique.

CHAPITRE VI.

ÉVANGÉLISATION D'HAÏTI. MON ARRIVÉE.

La Société des Missions évangéliques de Paris m'envoya, en 1851, à Saint-Martin pour essayer d'y fonder une œuvre d'évangélisation. Cette tentative n'ayant pas réussi, je quittai Saint-Martin après huit mois de séjour. Je restai cinq mois à la Pointe-à-Pitre ou à la Basse-Terre, et après ces cinq mois de souffrances et d'anxiétés que je m'abstiendrai de décrire ici, je résolus d'aller à Haïti sans l'aide des sociétés religieuses.

C'était dans le mois d'octobre, au plus fort de l'hivernage dans les Antilles. De brillants cumulus chargés d'orages, nuancés des plus vives teintes, bordaient l'horizon. Le temps était beau, les nuits plus ou moins sereines

laissaient paraître les éclairs de la foudre à divers points du ciel. Je ne connaissais pas Haïti ; je m'avançais vers l'inconnu , à la garde de Dieu , à qui j'avais confié toutes mes inquiétudes. La saison n'était pas sans danger : parfois des orages passaient assez près de nous pour que nous pussions les entendre gronder et mugir. A plusieurs reprises notre navire se pencha assez violemment sous les efforts de la tempête pour que la manœuvre devînt impossible et qu'on ne pût le redresser qu'en coupant les cordes des voiles. Nous vîmes paraître et disparaître tour à tour Montserrat, Antigoa, Saint-Christophe, Nevis, Saint-Thomas, Tortola, Porto-Rico. Au bout de dix jours de navigation, nous aperçûmes enfin à l'horizon les sommets nuageux de Saint-Domingue. Nous pûmes bientôt embrasser du regard les magnifiques campagnes de ce beau pays. Après avoir doublé le Môle Saint-Nicolas, nous nous dirigeâmes vers la ville des Gonaïves.

La population des Gonaïves est de 5 à 6,000 âmes ; cette ville possède un bon port et est située au bord d'une vaste plaine ; les montagnes qui l'entourent sont par exception assez nues. Les dattiers, les cocotiers,

les palmiers croissent en nombre près des maisons et donnent à la ville un aspect qui frappe l'Européen.

Dès que nous fûmes arrivés en rade, nous vîmes accourir à nous un canot avec deux soldats dont le singulier costume nous égaya fort et nous donna quelque idée du singulier pays où nous abordions. L'un était noir pur sang, l'autre rougeâtre foncé; ils étaient tous deux nu-pieds. Les lames de leurs sabres sortaient de leurs fourreaux ébréchés; l'un avait un shako sans visièrre et sans fond, et son habit ne possédait qu'une basque; l'autre portait un habit plus que majestueux, qui lui descendait jusqu'aux talons. C'étaient là les douaniers que nous envoyait l'administration de l'île.

Le capitaine de notre navire leur offrit à manger; ils acceptèrent avec un chaleureux empressement. On leur donna deux couverts. N'en ayant que faire, ils les mirent de côté: c'était bien plus commode à eux de se servir de leurs doigts; ils étaient même étonnés que cela nous parût étrange.

Je me proposais d'arriver à Port-au-Prince; le navire n'allant pas plus loin, je dus descendre en ville pour chercher une embarcation. Je trouvai une chétive barque

qui devait partir le lendemain. J'eus de la peine à me procurer un gîte pour la nuit, car dans toute la ville des Gonaïves il n'y avait pas un hôtel (1). Je pus, à la fin, reposer ma tête fatiguée dans une pauvre cabane en bois sur un matelas de coton. Le lendemain je payai mon hôte, et largement, car le peuple haïtien croit généralement que tous les blancs sont cousus d'or; aussi leur fait-on payer fort cher tout ce qu'ils demandent dans les villes et les lieux fréquentés.

A bord de la barque qui devait me conduire à Port-au-Prince avaient pris passage cinq ou six jeunes noirs; nous avons donc de la place juste pour nous asseoir les uns à côté des autres. Pas de tente pour nous abriter contre les rayons du soleil ou contre la pluie. J'étais loin d'être bien portant; de temps à autre j'éprouvais de violents accès de fièvre qui me consumaient.

(1) On ne connaît pas d'hôtel à Haïti. Quand on voyage dans le pays, il faut forcément demander l'hospitalité, qu'on ne vous refuse jamais, mais qui est parfois bien maigre. Certains Haïtiens seraient outragés qu'on leur offrit de l'argent; mais dans les villes ils l'acceptent sans vous déterminer une somme, comptant avant tout sur la générosité des étrangers. Si vous les obligez à fixer un chiffre, celui-ci est toujours bien au-dessus de la dépense faite.

Lorsque je montai sur ce frêle esquif, j'avais la fièvre. J'étais peu désireux de me mettre en route; mais n'ayant pas le choix, force me fut de profiter de l'occasion. Mes noirs compagnons de voyage me regardaient en souriant. Ma souffrance et mes misères les égayaient... J'étais trop accablé pour leur répondre ou converser avec eux. Je les entendais parler de moi. « C'est, » disaient-ils, » lorsqu'ils ne peuvent plus rien faire chez » eux que ces blancs nous arrivent... Ici ils » font les fiers, ils nous méprisent, ils s'en- » richissent à nos dépens. Ah! mais aussi la » fièvre ne les épargne pas. » Et ces noirs me regardaient avec une haine satisfaite, tandis que la fièvre circulait dans mes veines. J'étais sous les rayons d'un soleil brûlant, étendu sur le pont, sans ombre, sans abri, haletant, l'œil enflammé, accablé d'angoisse. Je demandais instamment à Dieu la force de porter ma croix. Je n'oublierai jamais ces heures critiques.

Plusieurs jours s'écoulèrent dans un calme plat; la soif me consumait, et c'est à peine si je pouvais obtenir quelques gorgées de mauvaise eau. Nous étions pourtant près de la côte, mais nous n'avancions pas, et nous

apercevions sur le rivage des courants d'eau fraîche sous de magnifiques ombrages. Quelques coups de rame eussent suffi pour les atteindre; mais je demandai en vain cette faveur, elle me fut toujours refusée.

Le calme continua; nos provisions s'épuisèrent, on fut forcément obligé de mouiller et de s'en procurer à terre. Quant à moi, j'étais peu en peine de nourriture à cause de mon état maladif; je fus cependant heureux d'aller me désaltérer aux ruisseaux d'eau vive qui murmuraient à l'ombre des grands arbres. Je me reposai là sur le gazon avec une inexprimable satisfaction; en un instant, j'oubliai tous mes maux, et de mon cœur oppressé s'échappèrent des soupirs de soulagement et des larmes de reconnaissance. Que cette nature me paraissait riche et belle!... Nous étions alors dans la plaine de l'Arcage, à quinze lieues environ de Port-au-Prince. Mais je ne jouis pas longtemps de ces beaux ombrages; il fallut chercher des vivres, et je fus contraint de suivre mes compagnons dans les forêts. Eux, qui étaient robustes, franchissaient les obstacles et marchaient d'un pas assuré à travers les bois, le long de sentiers tortueux à peine tracés,

tandis que je les suivais d'un pas chancelant, réunissant tout ce qui me restait de forces pour ne pas les perdre de vue. On se vengeait sur moi des privilèges que les préjugés accordent à notre couleur. Mais ces fatigues me furent salutaires; Dieu me les avait ménagées. Je fus bientôt couvert d'une abondante sueur. Ce fut bien autre chose encore, lorsqu'ils me chargèrent d'un *régime* (1) de bananes vertes. Ils étaient sans pitié pour moi. N'étais-je pas un blanc? Ils jouissaient de mes souffrances; j'étais sans défense entre les mains de six jeunes noirs vigoureux. Mais, comme je l'ai dit, ces rigueurs ne furent salutaires et me délivrèrent de ma fièvre.

Nous nous embarquâmes de nouveau, et une brise légère d'ouest nous poussa vers Port-au-Prince. Mes compagnons, qui avaient abusé de leur pouvoir sur moi, se divisèrent entre eux, et une dispute ouverte éclata bientôt. Nous étions au milieu de la mer; des nuages menaçants s'amassaient sur les montagnes.

(1) On donne le nom de *régime* à un assemblage de fruits formant une grappe énorme à l'extrémité des rameaux du palmier et du bananier.

On entendait au loin le bruit du tonnerre. J'avais recouvré ma liberté d'esprit; le moment était venu pour moi de parler à ces âmes que j'avais supportées jusque-là avec une patience dont je n'ai certes pas à me glorifier. Ils m'avaient volé divers objets, et j'avais été pour eux un sujet de moquerie. Je leur parlai donc au nom du Seigneur; je leur rappelai tout ce qu'ils m'avaient fait; je comparai ma conduite à la leur. Ils m'écoutèrent d'abord avec étonnement, puis ils se regardèrent confus. Depuis lors ils me traitèrent avec plus de respect.

La brise d'ouest allait se renforçant, les nuages devenaient noirs, le roulement du tonnerre dominait le bruit de la mer. Dans peu de temps, ces sombres amas de vapeurs, poussés par un vent du sud-ouest, planèrent sur nos têtes, et le vent passa brusquement de l'ouest à l'est. Les voiles de notre barque se remplirent avant qu'on eût pu faire aucune manœuvre. Notre embarcation se pencha fortement sur son flanc, l'eau entra en abondance; le vent était si fort qu'il devenait impossible de gouverner; encore quelque retard et nous sombrions, et mes compagnons épouvantés restaient là, stupides et

immobiles. Je criai de toutes mes forces de couper les cordes des voiles, et ce fut notre salut. Pour le coup ils me regardèrent avec vénération, et plus que jamais ils furent confus de leur conduite à mon égard.

Ce ne fut que le lendemain que j'arrivai à Port-au-Prince. Nous avions mis sept jours pour franchir une distance que l'on parcourt ordinairement dans un jour ou deux. C'est que dans l'hivernage on rencontre des intervalles de calme plat, suivis de forts orages et parfois aussi de furieux ouragans.

Après une heure environ, la tempête s'apaisa, le vent d'est balaya les nuages, le ciel redevint serein; on voyait seulement, vers l'occident, des masses d'obscurité accumulées qui mugissaient encore avec furie et que sillonnaient les dernières lueurs de la foudre. Les montagnes boisées qui environnent Port-au-Prince se déroulèrent à nos yeux dans toute leur fraîcheur. Les palmiers, les cocotiers élevaient leurs élégants panaches au-dessus des maisons, près du rivage de la mer; les mangliers, plus hardis encore, s'avançaient au milieu des flots; de toutes parts une végétation luxuriante respirait la brise du soir, en secouant ses rameaux dégouttants

de pluie. Si la ville était vraiment pauvre en constructions architecturales, de quelle magnifique nature n'était-elle pas environnée!

L'heure était trop avancée pour qu'il nous fût possible de débarquer; nous dûmes passer encore une nuit dans notre pauvre barque tout trempés et tremblants de froid, sans abri contre les brises fraîches et humides de la nuit. Ma santé chancelante me donnait bien quelque inquiétude, mais le moyen de prendre soin de son corps dans de telles circonstances!... Comme je sentais la nécessité de m'appuyer sur mon Père céleste même pour les choses de la vie présente!...

Ma santé n'était pas le seul sujet de mes inquiétudes. Je me croyais lésé par les procédés dont on avait usé à mon égard; mon cœur était aigri. Je ne connaissais personne à Port-au-Prince; je voyageais donc à l'aventure, et j'étais littéralement au bout de mes ressources, sans protection humaine connue. Mon âme était en proie à une angoisse indéfinissable. Je savais que je devais, que je pouvais compter sur le Seigneur; je n'avais aucune raison de douter de sa bonté, de son amour éternel; je me rappelais encore les

larmes que j'avais versées dans la solitude en me confiant entièrement à sa garde, lorsque je m'étais vu abandonné de mes frères, et ce souvenir était comme une voix d'amour qui adoucissait mes terreurs; néanmoins, je sentais toute l'horreur de ma position. C'était comme l'aspect de l'abîme qui me donnait le vertige. Je frémissais d'angoisse comme quelqu'un qui regarde du haut d'une tour et qui est saisi d'horreur en contemplant l'abîme, quoique sûr de l'appui qu'il étreint avec force. De même, je comptais sur Dieu; mon âme l'étreignait, et je tremblais. « Je crois, disais-je; mais, Seigneur, aide-moi dans mon incrédulité! » Cher lecteur, sais-tu ce que c'est que cette situation pour un jeune homme inexpérimenté, timide, d'une nature peu aventureuse, se trouvant sans ressource, sans protection, à deux mille lieues de sa patrie?

J'avais souffert dans mes rapports avec mes frères; aussi n'osai-je d'abord m'adresser ni à l'église ni à son pasteur. En quittant la Pointe-à-Pitre j'avais été chargé d'une lettre pour un certain M. Frênel; je me hâtai, en débarquant, d'aller remettre cette lettre à son adresse. Ce sera peut-être là,

me disais-je, le moyen que Dieu a préparé pour ma délivrance.

M. Frénel me reçut très-bien; la lettre que je lui apportais venait de son frère le docteur Frénel, exilé d'Haïti pour cause politique. Sa sœur, respectable demoiselle de soixante ans environ, m'offrit l'hospitalité. Cette hospitalité me fut offerte avec tant d'empressement que je ne pouvais la refuser sans inconvenance. J'eus de la peine à cacher mon émotion, à contenir les larmes dont mes yeux étaient pleins, et comme Joseph je me hâtai d'entrer dans ma chambre pour pleurer et rendre grâces sans contrainte. Qu'il est doux de sentir que Dieu nous garde comme la prunelle de son œil, qu'il nous traite avec la plus exquise délicatesse, qu'il ne veut pas même nous voir rougir, qu'il nous épargne la peine de dévoiler nos détresses à ceux qui ne sont pas en état de les comprendre, qu'il couvre notre nudité, qu'il dirige si bien les choses que ceux dont il se sert pour nous délivrer se trouveraient blessés et en quelque sorte déshonorés si nous refusions ce qu'ils nous offrent! Tel était mon cas avec l'excellente M^{lle} Frénel. Cependant, cette demoiselle était catholique, et je m'étais

annoncé comme protestant. Si j'avais encore quelques racines d'esprit sectaire, le Seigneur me donnait là une grande leçon.

Mon découragement était tel que je n'osai pas me présenter à M. le pasteur Bird que je ne connaissais que de nom; je ne savais même pas qu'il est le beau-frère du pasteur Guiton que je connaissais déjà particulièrement à cette époque. Je me décidai néanmoins à lui écrire une lettre dans laquelle je lui exposai brièvement ma position, offrant mes services pour l'œuvre d'Haïti.

M. Bird vint me trouver dès qu'il eut pris connaissance de ma lettre. J'eus bientôt reconnu en lui un sincère et vaillant serviteur de Christ. Son entretien me fût doux au delà de toute expression. J'étais altéré d'entretiens fraternels, je soupirais ardemment après l'Eglise, cette famille chrétienne. Ne venais-je pas de traverser une longue et douloureuse solitude morale? Mon âme endolorie, brisée, craintive ne s'exprimait d'abord qu'avec timidité; mais les paroles affectueuses de M. Bird ouvrirent mon cœur à l'espérance et à l'amour fraternel.

Depuis quelque temps le Rév. M. Bird avait le projet de fonder une école secon-

daire (1). Déjà les ouvriers étaient à l'œuvre pour construire le local destiné à cet objet, mais il lui manquait un professeur pour mener cette entreprise à bonne fin. Selon son habitude, notre frère ne doutait pas que le Maître qu'il servait ne lui envoyât l'homme nécessaire ; aussi les premières paroles qu'il me dit étaient empreintes de cette espérance et de cette préoccupation. « La Providence vous envoie, il faut le croire, car j'ai besoin d'un homme comme vous, » me dit-il. Il n'en fallait pas davantage pour me remplir de confiance et de joie. Ma délivrance était donc

(1) M. Bird avait un excellent projet qu'il a pu exécuter jusqu'à une certaine mesure, et qui aurait parfaitement réussi si l'établissement qu'il a fondé eût été dirigé par un Français. Des collectes faites à Port-au-Prince lui ont permis de construire une magnifique école. Il a obtenu de son comité le traitement d'un directeur pour son établissement. Le choix des agents de la Société s'est porté sur un jeune Anglais, qui a été envoyé à Port-au-Prince à titre de directeur du nouveau collège. Les élèves n'ont d'abord pas manqué ; on y a envoyé des pensionnaires de presque toutes les villes de l'île. Mais le directeur connaissait imparfaitement le français, ce qui l'a rendu ridicule. Or, le ridicule est tout-puissant sur les Haïtiens comme sur les Français. C'est donc le ridicule qui a fini par ruiner cette œuvre. Quel dommage que cette œuvre n'ait pu réussir ! car elle aurait eu une grande influence sur tout le pays.

complète; je ne m'étais pas en vain attendu à l'Eternel. Qu'ils sont dignes de pitié ceux qui font une question du surnaturel! Oh! s'ils avaient erré sur les mers, sans abri, sans moyens, abandonnés de tous, si, à leur requête, le Seigneur les eût délivrés mille fois, s'il leur eût répondu par des faits patents et multipliés, s'ils avaient touché, palpé ces directions matérielles, ces délivrances physiques, raisonnaient-ils encore comme ils le font sur ce sujet?

Je priai M. Bird d'écrire à Saint-Martin pour prendre des renseignements sur mon compte. M. Bird se conduisit à mon égard comme un véritable serviteur de Dieu; il écrivit au pasteur méthodiste de Saint-Martin et au docteur Hodge, qui m'avait gardé hospitalièrement chez lui afin d'épargner des frais à la Société des missions de Paris. Le docteur Hodge était membre de la Société méthodiste.

M. Bird m'offrit une chambre chez lui; mais pour ne pas blesser mon hôtesse, je restai huit jours encore sous son toit hospitalier.

Le lendemain, je fis connaissance avec plusieurs membres de l'église de Port-au-Prince

et j'éprouvai les joies de la communion chrétienne. On n'apprécie ce bien, comme tous les autres, que lorsqu'on en a été longtemps privé. Tel était mon cas ; aussi j'étais heureux.

Cependant le Seigneur, qui m'avait si puissamment soutenu dans mes fatigues physiques et morales, voulut qu'une fois arrivé en un lieu de repos, je subisse les conséquences de ces fatigues. La fièvre me reprit avec intensité ; peu à peu toutes mes forces m'abandonnèrent ; bientôt il ne me fut plus possible de me servir de mes membres. Je ne pouvais me défendre des cafards ou ravets, et des centipèdes qui me parcouraient le corps. Toutefois ce que j'éprouvais alors était moins cruel que ce que j'avais souffert ; je me sentais entouré de cœurs chrétiens qui me soignaient, qui me consolaient.

Chers amis, que je ne nomme pas, quelle que soit la distance qui nous sépare, mon cœur n'oublie pas vos soins ! Et cette noble sœur, qui est déjà dans la gloire et que plusieurs de nos amis de France ont connue, M^{me} Bird, sœur de M. Guiton, avec quelle sollicitude elle veillait sur moi ! comme elle sympathisait à mes douleurs ! avec quelle condescendance elle écoutait mes récits !

quelle consolation n'éprouvais-je pas dans ces entretiens !

Je restai près de deux mois malade ; au bout de ce temps, j'entrai en fonctions comme professeur, prêchant de temps à autre dans la chapelle à un auditoire attentif et recueilli de deux cents personnes environ.

Ai-je besoin de m'excuser auprès du lecteur pour avoir décrit avec trop de détails mes expériences et mes sentiments personnels ? J'ai voulu montrer la main secourable du Seigneur toujours tendue en faveur de ceux qui s'attendent à Lui. Son regard les suit dans toutes leurs détresses, il souffre avec eux et se réjouit de leur délivrance qu'il opère toujours en temps convenable. Ceux qui l'invoquent ne sauraient être confus. *« La piété a les promesses de la vie présente et celles de la vie à venir (1). »*

(1) 1 Tim., IV, 8.

CHAPITRE VII.

ORIGINE DE LA MISSION D'HAÏTI.

Ce fut en 1817 que Pétion, président d'Haïti, dans l'intention d'éclairer le peuple que la Providence avait confié à ses soins, écrivit lui-même au Comité méthodiste de Londres pour demander des missionnaires. Deux serviteurs de Dieu furent envoyés : Brown et Caths.

Leur prédication eut un très-grand succès ; il se forma bientôt une église à Port-au-Prince, et cette église s'accrût rapidement. Les missionnaires soutenus du Seigneur, et de plus protégés par le chef de l'Etat, se multipliaient par leur zèle. Ils gravissaient les montagnes, parcouraient les plaines, et apportaient la Parole de vérité dans les habi-

tations et les villages de l'intérieur; mais les besoins religieux étaient si puissants qu'ils n'y pouvaient suffire. Plusieurs natifs se joignirent à eux pour partager leurs travaux. On sut bientôt, dans tout le pays, que des prédicateurs étaient venus pour enseigner le véritable Evangile au Haïtiens. Quel coup ce témoignage porta à l'immoralité, aux superstitions, au paganisme de l'intérieur! Les prêtres catholiques eux-mêmes sentirent le besoin de combattre ces mêmes superstitions avec lesquelles, par politique, ils avaient longtemps pactisé. Plusieurs d'entre eux eurent honte de leurs désordres et réformèrent leur conduite; le mal se couvrit d'un voile devant l'Evangile, auquel il ne peut jamais résister en face.

On songea à former des pasteurs indigènes; deux jeunes gens se présentèrent, MM. Bauduy et Evariste. Le premier fut appelé à Londres pour y faire ses études aux frais de la Société wesleyenne; le second se disposait à quitter l'île, lorsque certaines circonstances retardèrent son départ et l'empêchèrent finalement de réaliser ses desseins.

Les succès continuèrent jusqu'à la mort de Pétion, et même jusqu'au commencement

de la présidence de Boyer; mais l'ennemi veillait, il épiait une occasion pour sévir contre l'Évangile. Boyer ne voyait pas avec faveur les serviteurs de Dieu; il prêtait l'oreille aux ennemis de leur cause; il ne lui manquait qu'un prétexte pour s'opposer ouvertement à la prédication, et ce prétexte, Satan le lui procura.

Un jeune homme qui assistait aux réunions fut subitement atteint d'aliénation mentale. On ne manqua pas d'attribuer ce malheur aux missionnaires, pour exciter contre eux la malveillance du peuple. Toutefois cela ne suffit pas pour donner à l'autorité un prétexte de persécution. Mais les choses ne s'arrêtèrent pas là. Le malheureux fou, dans un moment de furie, se jeta sur sa mère et la blessa mortellement.

Ce fut un cri d'horreur contre les nouveaux chrétiens; ils furent obligés de se cacher pour éviter les outrages de la multitude. L'autorité intervint cette fois. La prédication fut interdite aux missionnaires ainsi que les assemblées aux fidèles. On donna même ordre à MM. Brown et Caths de partir d'Haïti dans le plus bref délai. Ainsi ces ouvriers fidèles durent abandonner avec larmes leur

champ de travail, et quitter leurs chers enfants dans la foi sur ces rives inhospitalières. Les anciens chrétiens qui ont assisté à cette scène touchante la racontent encore avec une profonde émotion ; elle ne s'effacera jamais de leur souvenir.

L'église de Port-au-Prince était donc désormais livrée à elle-même sans conducteur, mais elle n'en persista pas moins à rendre témoignage à la vérité. Un excellent frère, nommé Pressoir (1), exerçait dans son sein une influence bénie ; les âmes fidèles se rallièrent autour de lui, encouragées par sa fermeté. Il n'y avait pas de réunion publique, mais les croyants se visitaient entre eux et se réunissaient dans des maisons particulières aux heures avancées de la nuit. Cependant l'autorité voulait en finir avec l'Évangile. Pressoir et plusieurs autres furent mis en prison ; on parlait même de les fusiller, mais tout cela se réduisit à quelques jours de détention et à des menaces.

Après quatre ans de séjour à Londres, M. Saint-Denis Bauduy revint pour exercer

(1) Il y a quelques années que j'ai appris la mort chrétienne de ce vénérable serviteur de Dieu.

le saint ministère dans sa patrie ; la persécution était à peu près éteinte. Après lui furent envoyés par la Société wesleyenne MM. Towler, Hartwell, Cardy, Bird, Bishop. D'autres sociétés religieuses sont entrées depuis dans ce champ de travail. Les baptistes anglais ont fondé une œuvre prospère à Jaimel et les baptistes des Etats-Unis une mission à Port-au-Prince. Les épiscopaux américains ont également entrepris une œuvre qui s'étend déjà dans plusieurs villes et qui a commencé dernièrement d'employer les natifs. C'est du reste ce que les baptistes anglais et américains essaient de faire de leur côté. Nous formons les vœux les plus sincères pour leurs succès ; mais on nous pardonnera de nous occuper plus particulièrement ici de l'œuvre méthodiste, d'abord parce qu'elle est la plus ancienne dans le pays, ensuite parce que, ayant travaillé nous-même sous ses auspices, il nous est plus facile de parler de ce que nous connaissons mieux (1).

(1) Les baptistes anglais avaient aussi fondé une station à Port-au-Prince, sous la direction de M. Baumann, mort à l'œuvre, victime de la fièvre dangereuse des tropiques. M. Bouhon avait été aussi envoyé à Haïti par la même société ; mais il lui a été impossible de supporter le climat de ces latitudes ; il a dû retourner en France.

CHAPITRE VIII.

LE CAP-HAÏTIEN.

La ville du Cap-Haïtien (ancien Cap-Français) est située au pied d'une montagne assez élevée qui s'avance vers le nord et repose sur une base d'énormes rochers, contre lesquels se brisent les vagues que les vents alisés roulent sans cesse dans ces tièdes régions. Cette ville fait face à l'est et reçoit régulièrement la brise de mer qui tempère agréablement les chaleurs du jour. Une magnifique plaine se déroule au sud et au sud-est, bordée de montagnes bleuâtres aux sommets irréguliers, couvertes de la plus exubérante végétation. En face du Cap, à cinq lieues de distance environ, s'élève un pic abrupt, dont la cime se perd la plupart du temps dans les nuages.

Quand le ciel est pur, on voit se dessiner sur ce pic la fameuse citadelle que le terrible Christophe fit bâtir par les noirs indolents. Il est impossible de monter à cheval sur cette sommité, et ceux qui gravissent ces pentes rapides sont souvent obligés de se servir de leurs mains pour grimper. Cependant Christophe trouva le moyen d'y faire transporter d'énormes pierres et une grande quantité de canons et de munitions d'artillerie. C'est un ouvrage vraiment surprenant.

C'est que Christophe possédait une puissante énergie. Ce noir célèbre, qui après s'être distingué dans les guerres de l'indépendance contre les Français, s'était fait proclamer roi du Nord d'Haïti, était natif de Saint-Christophe, île anglaise, d'où il s'était enfui en secouant le joug de l'esclavage au sein duquel il était né. D'une irrésistible volonté, il s'était asservi la masse des noirs; il sut leur faire exécuter des œuvres remarquables, dont on retrouve encore les traces. Il aimait le protestantisme et la langue anglaise, qu'il avait entrepris d'introduire dans son royaume; il avait fait venir quelques pasteurs anglicans avec la mission d'enseigner leur langue et leur religion aux noirs,

Son œuvre religieuse n'a laissé aucune trace, mais on retrouve encore certains hommes qui ont quelques notions d'anglais par suite de cette tentative de Christophe (1). La mort le surprit au milieu de ses projets, et son rival, Pétion, hérita de son royaume, qu'il réunit à la république dont il était le président.

La ville du Cap a subi bien des vicissitudes ; les esclaves soulevés ont déchaîné contre elle toutes leurs fureurs, et bien des fois elle a été la proie des flammes. En 1842, elle fut littéralement renversée par un horrible tremblement de terre qui fit périr en quelques secondes plus de sept mille personnes.

Le Rév. Bird me racontait un jour cette affreuse catastrophe dont il fut le témoin. Il était alors stationné au Cap, au service de la Société wesleyenne de Londres.

Le jour avait été calme et serein ; le soleil venait à peine de disparaître, les nuages réfléchissaient encore ses derniers rayons. La population vaquait à ses occupations habituelles avec une entière sécurité ; on était même en train de célébrer plusieurs

(1) C'est peut-être pour imiter Christophe que Pétion écrivit à la Société wesleyenne pour obtenir des missionnaires.

mariages. M. Bird, assis sur son balcon, respirait la fraîcheur du soir en lisant un ouvrage d'édification. M^{me} Bird s'occupait de ses enfants; elle en tenait un dans ses bras, tandis que deux autres s'amusaient sur le pavé non loin de leur mère. Tout à coup, à la suite d'un épouvantable craquement, on perdit le sentiment de l'existence; l'âme de chacun fut abîmée dans un océan d'horreur. Quand M. Bird se réveilla, il se trouva dans la rue couvert de décombres. Il lui fallut un certain temps pour se rendre compte de ce qui se passait. Il avait été providentiellement épargné, lui, sa femme, ses trois enfants et la servante.

C'était un spectacle plus facile à concevoir qu'à décrire. Un bruit incessant d'écroulements, des cris d'effroi mêlés à des cris de souffrance et d'agonie s'échappaient de toute cette masse de décombres. On ne voyait plus que quelques murs debout et branlants. Une poussière suffocante obscurcissait le ciel; les survivants ne savaient que fuir en poussant des cris de détresse; l'instinct de la conservation ne laissait place à aucun autre sentiment: c'était une désolation inouïe, un indescriptible désordre.

Quand le soleil du lendemain éclaira cette scène de ruines, les cris d'agonie avaient cessé; sept mille cadavres gisaient sous les débris. Bientôt d'horribles émanations s'exhalèrent de toute part; les bâtiments durent quitter la rade pour respirer un air plus pur. Il ne manquait que cela pour compléter la désolation.

Mais la nature humaine se fait à la terreur; les passions, un moment suspendues par l'épouvante, se réveillèrent et reprirent leur action accoutumée. A l'aspect des magasins écroulés, des comptoirs ouverts, des marchandises précieuses étalées, mêlées aux décombres, on se livra au pillage avec une ardeur singulière. Les cœurs furent tellement embrasés par cette hideuse convoitise, que les sentiments les plus légitimes n'y trouvèrent plus de place. On se précipita avec avidité sur ces ruines, sous ces murs croulants. La terre tremblait encore, l'éboulement continuait et engloutissait parfois les butineurs; mais l'aspect de la mort ne pouvait éteindre cette soif insatiable de richesses. On se livrait à des combats meurtriers sur ces débris fumants; ceux qui avaient échappé à la ruine de leur maison n'avaient pas le droit

de réclamer ce qui restait encore de leurs biens. Il n'y avait ni parents, ni amis, ni frères, ni sœurs, ni pitié, ni effroi, ni amour; on était bien loin de vouloir arracher à la mort les malheureux qui respiraient encore. Telle fut l'avidité des pillards qu'on assure avoir vu une pauvre dame engagée sous les ruines, appelant du secours, agitant son bras encore libre, mais qui, au lieu d'être délivrée, eut le doigt coupé par un misérable, parce qu'à ce doigt tenait une bague en diamant. Ce fait donne la mesure de cette âpre et insatiable passion (1).

Les Rév. Towler, Cardy, Hartwell avaient tour à tour prêché dans cette ville, mais ils n'y avaient rien établi de régulier. Plus tard M. Bird fut envoyé par la Société pour y fonder une œuvre durable.

Il y resta environ deux ans et y sema la Parole avec sa persévérance ordinaire jusqu'à la catastrophe dont nous venons de parler, et qui l'obligea à s'éloigner du Cap. Il était faible alors dans la langue française, mais ce

(1) Un fait à peu près semblable s'est passé l'année suivante à La Pointe-à-Pitre, lors d'un tremblement de terre qui a renversé la ville.

n'est pas sur l'art humain que Dieu fonde sa cause. Parfois les réunions qu'il présidait étaient fort peu encourageantes : c'était un labeur de patience et de foi. Il nous racontait qu'un jour il n'avait qu'un seul auditeur ; il n'en ouvrit pas moins son livre de cantique et chanta à haute voix un cantique qui commence ainsi : « *Sonnez la trompette en Sion,* » etc. Il espérait que son chant attirerait quelques passants, mais il n'en fut rien. Le chant terminé, il éleva son cœur vers Dieu, le priant instamment en fermant les yeux ; quand la prière fut finie, il regarda autour de lui, mais son unique auditeur avait disparu, honteux sans doute de se trouver seul.

Oh ! n'est-ce pas que de tels faits sont propres à décourager ! On aime à voir la multitude se presser autour du prédicateur ; alors on parle avec joie, on regarde son auditoire avec une certaine satisfaction. Alors on émeut, alors on éprouve et l'on communique je ne sais quel enthousiasme religieux. Mais est-ce bien là l'œuvre de Dieu ? se rend-on toujours compte des secrets mobiles, de l'entraînement du moment ? L'homme, le moi, la gloire charnelle ne sont-ils pour rien dans l'émotion qu'on a subi et qu'on a com-

munique à l'auditoire? Le cœur est mauvais; nous ne nous avouons pas toujours ce qu'il nous inspire.

Ne nous laissons pas séduire par les mouvements brillants; les fruits de la justice se sèment dans la paix pour ceux qui s'adonnent à la paix. Quand nos goûts ne sont pas exactement conformes à l'esprit de Christ, ils lui sont contraires. Christ se plaît dans l'humiliation; il cherche les petits et il ordonne aux siens de se faire petits. Nous aimons à voir des multitudes, et pourtant, à la vue des multitudes qui se pressaient autour de lui ivres d'enthousiasme, Jésus pleura et ne vit qu'incrédulité et que malheurs. Les petites assemblées, le petit nombre nous désolent, et c'est pourtant au milieu de deux ou trois que Jésus a promis de se trouver; car ces deux ou trois qui se réunissent ne peuvent le faire que pressés par le besoin; tandis que la vanité, l'orgueil attirent les hommes autour des multitudes.

Mais revenons au Rév. Bird. A la fin de son séjour au Cap, les choses avaient changé, sa persévérance et son éloquence avaient été bénies : il avait groupé autour de lui une église intéressante.

Après le tremblement de terre, le Rév. Hartwell continua l'œuvre et vit s'ouvrir devant lui le plus beau champ de travail. Une chapelle et un presbytère furent contruits.

Le premier poste que j'ai occupé comme pasteur est celui du Cap-Haïtien (1). Je ne donnerai certainement pas des détails sur mon séjour dans cette ville; je me propose simplement de faire connaître Haïti au point de vue de l'évangélisation.

Je crois l'avoir déjà dit, tous les voyages se font à cheval dans cette île. On n'a pas à craindre les bêtes nuisibles, car les forêts en sont complètement dépourvues. Tout ce qu'on rencontre en fait de quadrupèdes, ce sont des chèvres et des cochons sauvages. On dit que sur les hauteurs reculées des montagnes se trouvent des bœufs sauvages, mais je n'en ai jamais vu. Les caïmans se rencontrent cependant en assez grand nombre dans les étangs et dans les grandes rivières de la côte; mais ils ne s'enfoncent guère dans l'intérieur des terres.

Quelques jours après mon arrivée au Cap,

(1) Après moi la Société a envoyé dans cette ville le Rév. C.-H. Bishop, qui a quitté l'île en même temps que moi.

je partis donc à cheval, pour une tournée missionnaire dans la belle plaine qui s'étend autour de la ville. Je me dirigeai d'abord vers la *Grande-Rivière-du-Nord*, village de huit cents habitants environ, situé au pied des montagnes, au bord de la magnifique rivière qui lui donne son nom. J'arrivai au village vers midi; le soir tout le monde savait qu'un missionnaire devait prêcher et chacun s'en entretenait d'avance. Trois musiciens du lieu crurent devoir me donner une sérénade. Singulière sérénade, en vérité! Figurez-vous un tambour de basque, un mauvais racleur de violon et un triangle, le tout accompagné de quelques voix rauques et chevrotantes. Mais il y avait là quelque chose de naïf, d'original; l'expression de ces voix était franche; ces bonnes gens venaient évidemment dans l'intention de m'honorer; il fallait leur en tenir compte et recevoir leur sérénade avec reconnaissance. Quand ils eurent fini, je les remerciai donc cordialement.

Leur chant avait attiré dans la rue un grand nombre de personnes. Voilà ma congrégation toute trouvée; je n'avais qu'à prendre la parole au nom du Seigneur pour leur annoncer Christ. Tout le monde m'écouta avec

attention ; ils ne se laissaient pas de m'entendre ; je fus obligé de les congédier.

De ce dernier village, je me dirigeai, à travers les montagnes, vers le Dondon, commune de quelques centaines d'habitants ; je trouvai là une église déjà formée. Un chrétien baptiste, y ayant séjourné pendant quelque temps, avait été l'instrument de la conversion de plusieurs. Cette œuvre s'était même étendue dans plusieurs villages environnants et principalement à Saint-Raphaël.

Mon collègue et successeur, le Rév. C. Bishop, fit vers la même époque une tournée à Saint-Raphaël. Il y rencontra plusieurs âmes intéressantes qui se trouvaient sans pasteur et qui voulaient faire partie du peuple de Dieu. Comme les baptistes les avaient amenés à l'Évangile, il leur semblait qu'ils ne pouvaient entrer dans l'Église autrement que par le baptême, mais personne n'était là pour le leur administrer. Notre frère, au lieu de discuter avec eux pour faire triompher ses vues particulières ou pour combattre des erreurs résultant, à son point de vue, d'une faiblesse de foi, ne trouva rien de mieux que de les baptiser lui-même par immersion à la manière des baptistes. Nous l'avons pleine-

ment approuvé; nous pensons que ce sont là les principes de Paul. Christ est charité. La pratique de l'Évangile, c'est la charité. Oh! que de discussions inutiles et même désastreuses seraient évitées si nous marchions dans cet esprit!

Je cite un fait entre cent, on le conçoit, car mes tournées ont été nombreuses dans cette partie d'Haïti. Partout et toujours, j'ai été reçu avec cordialité et empressement; jamais la moindre opposition. C'est parce que le travail est trop étendu pour si peu d'ouvriers qu'il a été impossible d'établir des stations et des églises dans ces diverses localités.

CHAPITRE IX.

STATION DES GONAÏVES.

Les Gonaïves font face à l'ouest. Cette ville est située au fond d'une baie et au bord d'une immense plaine ; elle possède un excellent port et jouit d'une température relativement fraîche à cause d'un vent du nord-est qui souffle avec force dans cette vaste plaine. Le climat y est sain.

Cette station possédait une école fort intéressante qui renfermait habituellement de cent à deux cents enfants. Les villages environnants offrent un beau champ d'évangélisation que j'ai régulièrement parcouru pendant l'espace de quatre ans. De ce point, on rayonne jusqu'au Port-de-Paix, ville autrefois importante ; au Gros-Morne, grand village fort bien situé ; à

Enri, bourg natal de Toussaint-Louverture, où il résidait lors de l'arrivée de l'armée de Leclerc; et enfin jusqu'à Saint-Marc, ville assez importante, environnée de forts et de positions redoutables au point de vue stratégique. Voici la petite rivière située au milieu de l'immense et fertile plaine de l'Artibonite, près du fameux fort de la Crête-à-Pierrot, où les Français furent vaillamment repoussés par les Haïtiens, victoire qui acquit à ces derniers leur indépendance. Voici Dessaline, village bâti par l'empereur de ce nom, qui se proposait d'y établir la capitale de son empire; ses projets ambitieux sont morts avec lui, car sa capitale projetée n'est qu'un pauvre village.

Pour donner une idée de l'œuvre d'Haïti, je raconterai avec quelques détails une de mes excursions.

Je partis accompagné d'un frère, à cinq heures du matin; le temps était beau, le ciel sans nuage, la brise de terre soufflait encore et les palmiers, humides de rosée, secouaient leurs larges palmes. Nous nous dirigeâmes vers le sud-est, du côté de Saint-Marc, où je me proposais de prêcher le même soir. Saint-Marc renferme 4,000 âmes envi-

ron. Les baptistes libres des Etats-Unis y avaient fondé une mission depuis plusieurs années; l'église, composée d'une vingtaine de membres communiants, était dirigée par un pieux ébéniste nommé Faure, avec lequel j'entretenais une correspondance fraternelle. Nous atteignîmes Saint-Marc vers midi, et le soir une assemblée attentive se pressa autour de la Parole de Dieu (1).

Mais ce n'était pas là le terme de notre voyage; je voulais m'avancer dans l'intérieur. Le lendemain, vers quatre heures du matin, nous quittâmes Saint-Marc. Au petit jour, nous traversions la vaste et fertile plaine de l'Artibonite, qui tire son nom de la rivière qui l'arrose.

L'Artibonite peut avoir soixante et dix lieues

(1) La station de Saint-Marc fut fondée dans l'origine par M. Niel, prêtre français converti envoyé par la *Christian Union* des Etats-Unis. M. Judd, missionnaire baptiste américain, visita Saint-Marc et fut généreusement hébergé par M. Niel, qui lui offrit sa chaire. Il profita de cette occasion pour prêcher le baptême des adultes. Cette doctrine fut acceptée par l'église, qui se déclara aussitôt baptiste. En conséquence, M. Niel n'ayant plus d'église, fut rappelé par sa Société fort découragé. C'était pourtant lui qui avait fondé l'église de Saint-Marc, et nous l'avons entendu se plaindre amèrement des procédés dont on avait usé à son égard. L'esprit sectaire est une bien grande plaie parmi nous.

de cours. C'est un courant profond et rapide, presque toujours troublé par les orages. Les caïmans vivent dans ses eaux et respirent sous les humides ombrages de ses bords. On ne peut passer ce cours d'eau que dans des bacs.

Arrivés sur la rive de l'Artibonite, nous trouvâmes le bac hors de service. Comment vaincre l'obstacle qui se présentait devant nous? Il fallait cependant poursuivre notre route. Un noir, habitant de l'endroit, se présenta à nous, et nous offrit son embarcation moyennant salaire.

Qu'appelle-t-il donc embarcation? Un énorme tronc d'arbre de figuier sauvage creusé au milieu d'une manière informe. Pourrons-nous atteindre l'autre bord avec ce singulier canot? Bien d'autres s'y sont aventurés... Mais nos chevaux?... Nos chevaux nous suivront à la nage et nous les tirerons par la bride. Mais s'ils ne refusent pas de nous suivre, du moins, par leurs mouvements, ne nous feront-ils pas chavirer? Le lit est profond, le courant est rapide... et les crocodiles?... Tout cela n'est pas trop rassurant; mais nous n'avons pas d'autres moyens de continuer. Nous nous recommandons au Seigneur et nous passons

sans accident. Ne cherchons pas le danger; mais si, contre notre volonté, il se présente à nous, c'est pour la gloire de Dieu, ne le craignons pas.

Nous continuâmes donc notre course à travers cette plaine fertile; des arbres gigantesques, des forêts touffues, des lianes épaisses jetant à profusion leurs rameaux, leurs fleurs et leurs fruits, attestaient de toute part l'excellence du sol. Une verdure amoncelée se balançait à tous les souffles et dans toutes les directions; la tiède brise alisée, après s'être saturée, dans ces abîmes de feuillage, du parfum des fleurs et des fruits, nous arrivait chargée d'émanations embaumées. L'azur du ciel brillait sur nos têtes, tandis que sur les montagnes des nuages d'or mugissaient chargés de foudres et de tempêtes. Les arbres émus par les vents du jour soupiraient, la rivière murmurait doucement et la chaleur tropicale fécondait et nourrissait cette prodigieuse végétation. Nous cheminions doucement à l'ombre des grands arbres, contemplant ces richesses inconnues que l'homme foule au pied sans même se douter de leur existence. Le noir habitant de ces régions est insensible à ces beautés naturelles. Eden est

là, mais il en est banni, il s'agite, misérable, jusqu'à la mort dans cet océan de vie.

Jadis cette plaine était cultivée par les colons français; elle se repose maintenant après avoir été arrosée de la sueur et du sang des esclaves. Aujourd'hui le natif, animé d'une fierté presque sauvage, respire libre sous ces ombrages; il foule au pied les ruines des maisons somptueuses de ces créoles naguère si orgueilleux. Ces ruines sont là, éparses, couvertes de ronces, peuplées de couleuvres, de reptiles immondes; on ne peut les visiter sans éprouver un secret effroi; il y a je ne sais quelle malédiction sous ces murs envahis par une végétation exubérante. Ces débris portent encore les noms de leurs anciens propriétaires, et ces noms sont comme autant de souvenirs qui nourrissent dans les cœurs des Haïtiens l'amour passionné de la liberté. On voit des colonnes renversées, des pavés en marbre épars çà et là; des tuiles, des chaudières, même des cloches qui ont servi autrefois à appeler les esclaves et qui font office de termes aujourd'hui. Tout cela gît pêle-mêle sur cette terre en friche. Ces habitations, qui produisaient autrefois de si riches récoltes, restent maintenant incultes

et abandonnées; personne ne songe à mettre à profit les richesses enfouies dans ce sol.

Nous arrivâmes enfin au bourg appelé *La Petite-Rivière*. C'est à un kilomètre de ce bourg que se trouve le fort de la Crête-à-Pierrot, où les noirs firent des prodiges de valeur contre les Français. Ce fort, qui ne put être pris d'assaut par nos troupes, existe encore et fait l'orgueil des Haïtiens. Il se livra dans cette localité de sanglantes batailles dont les nombreuses victimes rougirent les eaux de l'Artibonite. Les Français ne purent pénétrer plus avant; c'est là qu'expirèrent leurs derniers efforts pour reprendre leur plus belle colonie. Les noirs se vengèrent avec furie.

Jamais les prédicateurs de l'Évangile n'avaient fait entendre leur voix dans ce lieu. Nous, Français, nous n'avions apporté là que des prêtres de Rome, des colons et des soldats.

Nous nous adressâmes au général de l'endroit, nommé Grandpierre; c'était un vénérable noir à cheveux blancs. Il nous reçut avec bonté; et, bien loin de s'opposer à la prédication, il m'offrit un vaste local où se trouvait le bureau de la place. Il donna ordre à ses

propres fils et à plusieurs soldats présents de faire connaître aux habitants du bourg qu'un missionnaire devait annoncer l'Évangile pendant la soirée.

La nuit commençait à peine à tomber que la salle était comble. Les vérandahs autour de la maison, la rue en face, tout était encombré de monde; j'eus de la peine à m'approcher de la table qu'on m'avait préparée. Je leur parlai librement de Christ au milieu du plus profond silence. Quand j'eus fini ma prédication, nul ne pensait à partir, tous les yeux étaient fixés sur moi dans un parfait recueillement, et force me fut d'ajouter d'autres paroles que m'inspira la situation. Je promis de faire des efforts pour les visiter de nouveau; mais hélas! ces auditeurs si recueillis n'ont plus revu mon visage. Qu'on juge cependant s'il n'y a pas là une œuvre à faire.

CHAPITRE X.

STATION DE JÉRÉMIE.

Jérémie est ma ville de prédilection. Je n'oublierai jamais les touchants adieux de ces frères et de ces sœurs; je les vois encore sur le rivage, les yeux pleins de larmes. Oui, j'ai laissé dans cette ville des âmes pieuses et sincères; j'y ai laissé aussi de douloureux souvenirs. C'est à l'ombre des murs de notre chapelle, sous un beau cocotier, que reposent les restes de ma chère enfant. Ceux-là seuls à qui la mort a ravi un de ces êtres chéris peuvent comprendre combien ce souvenir est ineffaçable.

La ville de Jérémie fait face à l'est, et reçoit directement la brise alizée; les flots du large viennent se briser sur ses falaises

rocheuses ou sur des plages éblouissantes de blancheur et de netteté. C'est peut-être la ville la plus saine et la plus fraîche de l'île. Elle est située au pied d'un morne en pente douce, couvert d'une végétation splendide. Du haut de ce morne, on peut voir, dans les beaux jours, Cuba et le Môle-Saint-Nicolas, où planent toujours quelques nuages rougeâtres qui s'élèvent lentement à l'horizon comme une végétation gigantesque. Ce morne est sillonné de profonds ravins, littéralement comblés, par intervalles, d'arbres et de lianes de toute nature, où l'on ne s'introduit qu'à travers un épais feuillage. Là on rencontre de petites savanes délicieuses où l'on peut s'isoler pour se recueillir et rêver.

A quelques centaines de mètres de la ville se trouve une grande rivière qui coule dans une vallée assez étroite, mais qui, dans sa longueur, offre les sites les plus variés. L'imagination ne peut rien concevoir de plus beau en fait de paysage. Ce sont des eaux calmes et limpides aux rives ombragées par des touffes de bambous. Les goyaviers, les cachimans, les corrossoliers, les sapotilliers, les orangers, les manguiers croissent là dans un désordre rempli de charme. Les bana-

niers agitent leurs palmes à côté des champs de cannes; les cocotiers, les choux palmistes dominant cette splendide végétation. De chaque côté de la vallée s'élèvent graduellement des collines chargées de toutes sortes de feuillages à travers lesquels l'œil ne distingue aucun sentier. Plus loin, derrière les plus hauts coteaux, on aperçoit les cimes bleuâtres des montagnes, élevées, assure-t-on, de 2,400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Rien ne manque en fait de beauté à ce délicieux séjour; rives fleuries, chamaillis d'oiseaux, cascades au frais murmure, bruissement mélancolique de la rivière, soupirs de la brise à travers les rameaux, ciel toujours étincelant de lumière et d'azur. Non, ce n'est que dans ces latitudes que la nature déploie toute sa magnificence.

C'est M. J. Denis Bauduy qui a fondé l'œuvre de Jérémie. Cette œuvre offrit d'abord peu d'encouragement, mais elle se développa d'une manière étonnante sous le ministère de M. Cardy, son successeur. A M. Cardy succéda M. C. Bishop, puis M. Bayard et, en dernier lieu, l'auteur de ces lignes.

M. Folsom, négociant et membre de l'église, fit cadeau à la Société d'une belle chapelle

qui a coûté environ 4,000 francs. Je n'étais donc pas découragé dans cette œuvre; l'idée de l'abandonner était loin de ma pensée; mais des circonstances involontaires m'y ont obligé.

Qu'on ne pense pas que cette œuvre ne soit pas appréciée, même par ceux qui y paraissent étrangers par leur position. Je donnerai, pour preuve du contraire, l'extrait suivant d'une lettre du général Woëlson Woël, aide de camp du président d'Haïti et, plus tard, ministre des finances de la République haïtienne, lettre qu'il m'a écrite depuis mon départ de Jérémie.

« Jérémie, le 13 février 1865.

« Oh! pourquoi deviez-vous vous éloigner de nous et
 » nous laisser dans la plus profonde douleur? Votre
 » souvenir excite en nous de cruels regrets unis à des
 » sentiments d'amour et de reconnaissance que nous
 » sentons s'accroître de plus en plus. Vous le savez,
 » vous êtes bien sincèrement aimé de vos amis; mais
 » ce que vous ne savez pas, c'est que cet amour et ces
 » regrets sont partagés par tous les habitants de cette
 » ville, qui n'ont sur leurs lèvres que des paroles à votre
 » louange et à celle de votre épouse. Il me semble que
 » vous n'avez jamais été autant apprécié que depuis
 » que vous nous avez quittés, etc., etc.

» Signé : WOELSON WOEL. »

Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit ici d'un ministre de l'Évangile et que cette louange retombe non sur une personne, mais sur les principes qui ont été enseignés et mis en évidence. Après de tels témoignages, peut-on dire que l'œuvre des serviteurs de Dieu soit inefficace? Cette influence bénie exercée sur une ville de six mille âmes doit-elle être comptée pour rien? Celui qui m'écrit est un haut fonctionnaire qui ne fait pas partie de l'église; quel intérêt a-t-il de me tenir un pareil langage? Quel service puis-je lui rendre, moi, inconnu, et pour toujours éloigné de sa patrie selon les prévisions humaines?... Je me sens ému de douleur à la pensée que de telles dispositions sont méconnues et qu'on appelle, en Angleterre, Haïti un champ stérile.

On ne peut s'attendre, ni en France ni à Haïti, à des mouvements religieux protestants qui ressemblent à ceux qui ont eu lieu dans les îles anglaises ou en Amérique; mais qui sommes-nous pour affirmer que l'œuvre française ou haïtienne n'est pas aussi réelle que l'œuvre américaine ou anglaise, quoique moins apparente? Les sentiments religieux dont on rougit presque en France et à Haïti sont en honneur dans certains

pays et à certaines époques où l'on rougirait peut-être de ne pas les exprimer publiquement. Il résulte de là naturellement que d'une part on se contient, on se tait, tandis que d'autre part on met en évidence tout ce qu'on éprouve et parfois plus qu'on n'éprouve; mais qu'on tienne compte de la différence des milieux, et qu'on n'oublie pas que l'homme est partout le même.

Qu'il me soit permis de raconter quelques faits qui établissent la réalité de ce témoignage.

La fille d'un sénateur parent du président de la République tomba dangereusement malade. Plusieurs médecins furent requis; mais, rebelle à tout traitement, la maladie alla en empirant. A la fin, la malade perdit connaissance, les médecins découragés déclarèrent l'impuissance de leur art. Le père et la mère désolés, ne sachant à qui s'adresser, appelèrent le missionnaire à leur secours. Celui-ci n'avait d'autre puissance que la foi. Il se rend tremblant à l'appel, invoquant Dieu à son aide. Il trouve une maison remplie de monde; il regarde la malade froide, insensible. On lui brûlait les pieds avec des fers chauds, mais cela ne la réveillait pas de sa

stupeur. On sanglotait, attendant l'heure suprême de celle dont l'esprit était déjà hors des choses de cette vie. A ce spectacle, une profonde émotion s'empare du croyant. « Je ne puis rien, » se dit-il en lui-même, « mais j'ai annoncé la puissance et la bonté de mon Dieu; ceux qui m'entourent ont, pour la plupart, entendu mon témoignage; ils m'appellent dans leur détresse, ils s'attendent à moi à cause du Dieu que je leur ai annoncé; mon Dieu, qui est puissant pour délivrer, ne bénira-t-il pas cette confiance qu'ils accordent à son serviteur? Ne sanctionnera-t-il pas ses déclarations? » Le cœur rempli de ces pensées, tandis que tous les yeux étaient attachés sur lui, il fléchit les genoux et osa demander la guérison de cette malade désespérée. Oui, il osa, car de nos jours on ne sait pas ou on n'ose pas demander à Dieu des choses *positives, déterminées*. A partir de ce moment la malade s'est trouvée mieux, et maintenant elle peut rendre témoignage à ce que nous affirmons. Mettez là le hasard chrétien du dix-neuvième siècle; pour moi, je déclare que Dieu est un être dont l'existence et l'action se conçoivent mieux que celle du hasard, et je ne puis comprendre ce parti

pris qu'a notre cœur d'écarter Dieu de tous les faits dont la cause nous échappe.

Encore un fait : Une pieuse catholique avait un fils qu'elle aimait tendrement. Ce fils bien-aimé a une dispute; un duel à mort en est la conséquence. Tout est convenu; on va se battre, chacun s'est muni d'armes et a choisi ses témoins. La mère désolée voit déjà son fils mort, ensanglanté; elle pleure et ne sait où trouver de la consolation. Elle veut conjurer la mort de son enfant. A la fin, elle vient auprès du missionnaire. Celui-ci fléchit le genou et demande au Seigneur, en présence de plusieurs témoins, que les combattants soient désarmés et mis d'accord sans effusion de sang; ce qui s'effectua littéralement pendant que la prière se faisait. Quand la mère eut appris la délivrance de son fils, elle vint en pleurant remercier le missionnaire à la prière duquel elle devait cette délivrance qui la remplissait de joie.

La circonstance que, dans sa détresse, cette femme s'est adressée au missionnaire, le prouve-t-elle pas que celui-ci lui inspirait plus de confiance que les prêtres de Rome?

Un troisième fait : Un homme des Mornes, chef d'une nombreuse famille, venait souvent

me voir. J'allais moi-même le visiter de temps à autre sur les hauteurs qu'il habitait. Alors il réunissait ses voisins et formait une assemblée à laquelle j'annonçais Christ. Dans ces lieux isolés, le Vaudoux règne sans contrainte; tous les pauvres noirs redoutent ses décrets et se soumettent aveuglément à ses formules. Un jour, mon hôte voit une de ses filles soudainement atteinte de folie. Les voisins de se réunir, d'invoquer les esprits; les *papas* de triompher et de formuler des prescriptions. Le père, se souvenant de la parole qui lui a été annoncée, repoussa toutes ces influences, et, pour prouver qu'il avait plus de confiance à l'Evangile qu'aux *papas*, il appelle sa fille avec douceur, lui lit l'Evangile tant bien que mal, puis se met à genoux et invoque le Seigneur. C'est ainsi qu'il obtint la guérison de sa fille.

Je donnerai encore un quatrième fait qui m'a été attesté par plusieurs personnes. Un de ces magiciens vaudoux s'entretenait un jour avec un de nos frères des Mornes. Il parlait de la puissance des esprits qu'il servait, et vantait ses privilèges. Le croyant lui répondit qu'il ne redoutait point cette

puissance occulte à laquelle son interlocuteur était asservi, et qu'au nom de Christ, son Sauveur et son Dieu, tout pouvoir devait fléchir. A l'ouïe du nom de Christ, le serviteur des démons tomba sans connaissance ; on ne le rappela à l'usage de ses sens que par des soins empressés.

Sans doute les chrétiens de notre siècle verront dans ces faits des coïncidences heureuses, des hasards singuliers, que sais-je encore ? Je les cite néanmoins pour encourager nos frères à prier et à glorifier le Seigneur par des actes qui, quoi qu'on en dise, exercent une plus grande influence sur les masses que les plus savantes prédications. Il y avait des docteurs éloquents du temps de Christ même parmi ses disciples ; mais il ne les choisit pas comme porteurs de sa doctrine : ce fut à des hommes sans lettres et sans influence qu'il s'adressa de préférence pour la propager.

Certainement le Seigneur a été glorifié à Jérémie par plusieurs qui sont déjà dans la gloire ; et il l'est encore par plusieurs témoins qui lui sont restés fidèles. Je pourrais citer une pieuse mère de quinze enfants, pauvre, malade, qui, par la foi, soutient

dignement sa nombreuse famille à l'aide d'un petit commerce et trouve le moyen de donner plus que bien des riches, pour l'œuvre de Dieu, quoi qu'elle ait à supporter un époux qui s'est, en quelque sorte, paralysé par l'usage des liqueurs fortes. Je pourrais parler d'un jeune homme intéressant, qui, en l'absence de tout pasteur, dirige seul l'église et soutient glorieusement cette œuvre trop peu connue (1). Mais il est temps de finir ce qui a trait à Jérémie pour parcourir les campagnes.

(1) Ces lignes ont été écrites il y a plus de dix ans. Le jeune homme en question a été remplacé depuis, dans la direction de l'église de Jérémie, par un pasteur consacré envoyé par la Société épiscopale des Etats-Unis.

CHAPITRE XI.

UN OURAGAN. — UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT.

Je fis ma première excursion missionnaire dans le sud de l'île, une semaine après un furieux ouragan, dont je vais essayer de donner une description rapide.

C'est entre les mois d'août, septembre et octobre, que les ouragans sévissent aux Antilles. Celui que je vais décrire eut lieu au mois d'octobre.

Quelques jours auparavant, l'azur du ciel avait pâli ; une sorte de vapeur était uniformément répandue dans les hauteurs de l'atmosphère ; les astres, à peine visibles, semblaient se mouvoir au sein d'une mer cendrée. La brise alizée soufflait irrégulièrement ; il n'y avait presque pas de rosée ; les va lées ne

nous envoyaient plus leurs humides brouillards ; nous respirions péniblement dans un calme étouffé, la chaleur était extrême.

L'après-midi du jour qui précéda la tempête, un fort vent de sud-est se déclara ; une masse de nuages noirs s'abattit sur les sommets. Le vent croissait en violence, mais les masses vaporeuses, au lieu d'être balayées par ce souffle impétueux, ne faisaient que s'accroître, s'assombrir et s'étendre. Vers minuit, l'ouragan était déclaré. Tous les éléments mugissaient, nos maisons de bois tremblaient d'une manière effrayante ; il nous semblait qu'elles allaient crouler sur nos têtes.

Au matin, la tempête sévissait dans toute sa puissance ; c'était un spectacle saisissant de grandeur. Le ciel était d'un noir de plomb. On apercevait cependant, au sein de cette obscurité profonde, comme des guirlandes de nuées se mouvant avec une rapidité vertigineuse et rasant presque le sol. L'air était rempli de feuilles, de branches, de tuiles, d'ardoises qui se heurtaient, se brisaient pêle-mêle dans un sublime désordre. Les cocotiers se tordaient avec furie ; on les voyait s'abattre sans les entendre, car le mugissement de la mer et des vents couvrait tous les

bruits. J'ai essayé de regarder la mer, je n'ai vu qu'une immense fumée blanche émaillée d'écume. Des cloisons en planches étaient emportées, les maisons peu solides disparaissaient ; leurs débris , dispersés dans la mêlée, volaient jusque hors de la ville. Des cases en bois, habitées et situées sur des buttes, ont été transportées dans la vallée avec tout leur contenu. Des arbres d'un mètre de diamètre tombaient déracinés, jetant au vent une énorme masse de terre soulevée par leurs racines. L'imagination conçoit à peine un pareil désordre, et la plume ne peut le décrire. Alors Dieu montre aux hommes sa puissance et ils pâlisent d'effroi ; l'incrédulité interdite se tait. Celui-là seul est fort qui peut dire : « C'est mon Père qui fait mugir ces vents et qui sait ainsi parler aux hommes. »

Les mariniers qui sont surpris près des côtes par une telle tempête se résignent à la mort ; ceux que l'ouragan trouve au large n'ont pas autre chose à faire que de couper leurs mâts, leurs cordages, nettoyer leur pont, s'enfermer dans leur cabine et s'abandonner ainsi au gré des vents et des flots ; heureux si les convulsions de la mer ne font

pas chavirer leur frêle coquille et ne les engloutissent pas dans les abîmes béants !

Vers midi, le vent s'apaisa tout d'un coup, mais l'obscurité redoubla ; un puissant tonnerre éclata et la pluie tomba par torrents. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées qu'un vent, diamétralement opposé, s'éleva soudainement et avec une furie qui dépassait celle du précédent ; mais cette furie ne se maintint qu'une heure environ. L'obscurité se dissipa, le soleil parut, et nous vîmes les nuages s'élever en colonnes brillantes, fuyant vers l'est comme des géants en déroute, courant porter ailleurs, peut-être, la désolation et l'horreur. Les maisons étaient tapissées de feuilles que le vent avait aplaties sur tous les murs ; les chemins obstrués d'arbres, les rues de la ville remplies de branchages et de débris. Des visages pâles et tremblants regardaient les nues fuyantes et le soleil souriant à la terre ; les campagnes, dépouillées de verdure, semblaient participer à l'humiliation des hommes.

Ce fut, ai-je dit, quelques jours après l'ouragan que je partis pour le sud, afin de m'informer des dispositions de la population de ces parages en faveur de l'Évangile. Je sui-

vis la côte et me dirigeai d'abord vers le sud-ouest.

A quatre heures de Jérémie se trouve le bourg du Trou-Bonbon, où l'on peut librement prêcher; plus loin l'Anse-du-Clair, d'où quelques personnes viennent parfois passer le dimanche à Jérémie pour assister à notre culte; plus loin encore, le bourg des Abri-cots, où toujours les missionnaires ont été bien reçus; plus loin enfin, la Petite-Rivière du sud. Mais entre ces deux derniers villages, il est arrivé un accident qui trouve sa place ici et qui vaut la peine d'être raconté.

Notre collègue et ami, le Rév. C. Bishop, revenait des Cayes; il avait passé la nuit à la Petite-Rivière. Sans doute, pendant la soirée, il avait été remarqué par un individu qui l'avait pris pour un négociant chargé de quelque forte somme. Le bon matin, M. Bishop s'était mis en route sans la moindre appréhension. Il était sans armes, accompagné d'un guide âgé de quinze à seize ans. Arrivé dans un lieu d'accès particulièrement difficile et appelé, pour cette raison, le Trou-d'Enfer, il se trouve soudainement assailli par l'individu en question, qui tombe sur lui à coup de *manchette* (espèce de sabre lourd

dont on se sert pour couper les branches des arbres). M. Bishop tombe étourdi des coups et reste sans connaissance ; son guide, épouvanté, s'enfuit en criant au secours ; l'assassin, croyant sa victime achevée, se hâte de l'abandonner après l'avoir fouillée, la laissant sanglante et sans mouvement. Le jeune guide était accouru aux maisons les plus voisines, répandant la nouvelle de l'assassinat ; de toute part on s'était assemblé, et le coupable, pour mieux se cacher sans doute, était du nombre de ceux qui s'étonnaient, criant à l'assassin. Mais le jeune guide parvint à le reconnaître, et il le désigna du doigt aux personnes rassemblées. L'assassin ne put pousser plus loin son audace en niant son identité : il n'y avait qu'un témoin de seize ans ; sa victime ne l'avait pas reconnu ; quel pouvoir humain eût prouvé publiquement son crime ? C'était bien là le plan que son cœur avait conçu ; mais il avait compté sans le remords... Dès que le jeune homme l'eut signalé au public, en le montrant du doigt seulement, il s'enfuit éperdu s'accusant ainsi publiquement par sa fuite !

M. Bishop n'était pas mort, mais seulement étourdi des coups qu'il avait reçus. On

s'assembla autour de lui, on lui prodigua toutes sortes de soins, et il ne tarda pas à reprendre le cours de ses travaux. Mais on dut cependant le transporter par mer à Jérémie.

Depuis cet accident, ce lieu qui s'appelait autrefois le Trou d'Enfer, a pris le nom de Trou-Bishop. C'est un ravin profond entre deux mornes; une eau noirâtre y coule sans cesse sous des arbres séculaires; l'ombre y est profonde, les bruits de pas y sont répétés par les échos. On entend, sous ces voûtes ténébreuses de feuillages amoncelés, les battements perpétuels des vagues, le bruit des vents, le bourdonnement des frelons et des moustiques de tout genre.

Mais revenons à notre excursion missionnaire : le premier jour de voyage j'arrivai à Dalmarie, éloigné de Jérémie de quinze lieues environ. Je fus parfaitement reçu par le général du lieu, qui m'offrit le bureau de la place pour lieu de prédication. Il envoya plusieurs soldats avertir les gens du village. Nous passâmes une heureuse soirée de prédication et de conversation chrétiennes.

— Oh ! monsieur le pasteur, me disait le général, que nous aurions besoin de votre

présence ici ! Qu'il serait à désirer qu'on pût faire retentir vos paroles dans toutes nos campagnes ! Quand ces vérités seront-elles répandues partout ? Quand les hommes seront-ils vraiment chrétiens ?

Oui, quand l'économie actuelle sera-t-elle remplacée par le règne de la justice et de la vérité !... Mais ne craignez point, vous qui soupirez après la prospérité de Sion, votre attente ne sera point déçue ; vous n'êtes pas seuls à soupirer ! Si le Christ que vous aimez était, avant sa présence ici-bas, le désiré des nations, son règne d'amour et de justice ne le sera-t-il pas plus que jamais ? Vous tous qui invoquez le nom de l'Eternel, ne discontinuez pas de crier à Lui jusqu'à ce qu'il ait mis Jérusalem en un état renommé sur la terre.

CHAPITRE XII.

L'ANSE-D'HAINAULT. AQUIN.

Le lendemain, je continuai mon voyage pour l'Anse-d'Hainault. J'y arrivai vers midi, et je fus cordialement reçu par un commerçant ami de l'Évangile. Après m'avoir offert quelques rafraîchissements, il m'accompagna auprès du général. Ce dernier était un beau noir, âgé de cinquante et quelques années. Il parut fort honoré de ma visite, et il me sembla encore plus satisfait quand je lui en eus dit l'objet. Il se répandit en élogieuses paroles sur la Société wesleyenne. Je m'étais d'avance assuré d'un local pour la prédication auprès d'une personne à laquelle j'avais été adressé.

Comme il était déjà tard, le général exprima

son regret de ce que tout le public ne pouvait être averti de l'heure et du lieu de la prédication. Après avoir paru soucieux à ce sujet pendant quelques instants, il leva la tête et s'écria : « Il y a un moyen bien simple d'avertir tout le monde. » Il appela immédiatement un de ses secrétaires, courut à son bureau, prit une feuille de papier et la remit à ce dernier, qui se prépara à écrire sous sa dictée. Jusqu'à ce moment je ne pouvais comprendre ce moyen infallible d'avertissement. Je vis bientôt que le général dictait une proclamation, mais je ne comprenais pas encore.

Quand le général eut achever de dicter la dernière phrase, il appela un tambour... Pour le coup, je commençai à comprendre... Evidemment mon arrivée allait faire du bruit à l'Anse-d'Hainault ; plus de bruit que je n'en avais jamais fait de ma vie... J'étais confus de cette perspective ; si le général eût demandé mon avis, j'eusse cherché à le détourner d'un tel procédé. Cela me semblait si peu en accord avec la doctrine de paix et d'humilité dont j'étais le messager. Toutefois, je n'osais rien objecter de peur de transformer en obstacle celui qui allait rassembler la foule autour de moi.

Le moyen d'ignorer ma présence ! Mon nom, mes titres, sans oublier celui de révérend, étaient inscrits en toutes lettres dans la proclamation. Voilà le secrétaire et les tambours parcourant les rues avec un bruyant fracas, annonçant avec emphase que le révérend pasteur missionnaire Eldin allait prononcer une prédication évangélique dans un tel lieu, à une telle heure, et que le public était invité à s'y rendre pour honorer l'agent de la célèbre Société missionnaire de Londres, etc.

Ne pouvant me soustraire à tant d'honneurs je n'avais rien de mieux à faire, ce me semble, que d'en profiter. Cet homme ne voyait pas en moi un représentant du Christ qu'il ne connaissait pas, mais l'agent d'une société... Une société quelconque est une puissance, une force sociale; aux yeux de ces hommes encore rudes et naïfs, cela suffit pour inspirer le respect. Ils ne voient dans le missionnaire qu'un fonctionnaire comme eux, et, dans l'opposition que nous font les prêtres, ils ne voient qu'une rivalité de métier. Ce n'est que par des actes de renoncement et de foi que l'on peut combattre en eux ces erreurs funestes; erreurs trop motivées, hélas! par

la conduite des ecclésiastiques en général. Ces fonctionnaires, parfois fort ignorants, ne sachant pas toujours lire, recherchent les prêtres, assistent aux offices religieux, paraissent dans les processions publiques avec tous leurs insignes ; et ils font tout cela, non pressés par leur conscience, mais parce qu'ils trouvent là une occasion de se produire, de jouir de leur autorité, d'en maintenir le prestige, de la rendre en quelque sorte sacrée. Quelque ignorants qu'ils soient, ils connaissent la puissante influence de la religion sur les masses. La religion est pour eux un moyen, une machine politique. Il ne faut pas avoir beaucoup de génie, ni beaucoup de science pour saisir ce calcul. Le prince de ce monde, afin de s'emparer de l'âme humaine, a toujours su allier le trône à l'autel, avec les plus célèbres pontifes comme avec le chef d'un simple district, quoique ce chef soit ignorant et n'ait point la moindre notion des traditions sociales. O humanité ! qu'ils sont puissants les liens qui te captivent ! Nul autre que Christ ne pourra jamais parvenir à les briser !...

Je faisais toutes ces réflexions en entendant la voix du crieur qui proclamait avec éclat

ma future prédication. Mais ces réflexions ne pouvaient être communiquées à personne; je me sentais isolé quoique entouré de monde. Je voyais du mouvement; on s'assemblait au bruit du tambour, je n'avais pas à m'occuper de ce tintamarre; je ne trouvais là qu'une occasion d'annoncer Christ.

Inutile de dire que notre réunion fut nombreuse; tout le bourg y assista; il y avait plus de monde dehors que dedans. Le général, en grand uniforme, s'avança, l'un des premiers, à la place d'honneur qu'on lui avait réservée. Après la prédication, qui fut écoutée avec le plus parfait recueillement, le général me remercia à haute voix, fit l'éloge de mon discours et de ma doctrine, et me serra cordialement la main, m'invitant à renouveler mes visites le plus souvent possible. C'est cependant l'unique visite que j'aie pu faire dans cette localité.

On peut raconter un fait plus curieux encore arrivé au Rév. Bird, dans une ville du Sud appelée Aquin. A son arrivée, M. Bird s'adressa naturellement à la première autorité, c'est-à-dire toujours au général, pour lui faire part de son intention de prêcher l'Évangile et lui demander un local à cet

effet. Le général parut étonné de la demande :

— Un local pour prêcher l'Évangile, prier Dieu? mais c'est bien là un culte, une messe!.. Or, le culte, la messe se fait à l'église... C'est pour cela que cet édifice a été construit...

— Certainement, répond le missionnaire; mais vous avez un curé; ne sera-t-il pas fâché si je prends sa place sans son consentement?...

— Mais le curé ne peut craindre que vous preniez sa place, vous ne faites que passer.... Je ne vois pas pourquoi il aurait à se fâcher qu'un autre que lui prêche la morale à ses paroissiens. S'il y était, vous pourriez vous entendre avec lui, mais il est en voyage.

— Mais vous savez, quelquefois cela pourrait le blesser...

— Enfin avez-vous quelque scrupule, vous, de prêcher dans une église? On me dit que vous n'aimez pas les statues ni les images; il y a une statue de la Vierge, des images, voulez-vous qu'on les ôte?

— Oh! ni la Vierge ni les saints ne me font peur; je n'ai aucun scrupule personnel à prêcher dans l'église; seulement, comme je suis un homme de paix, je désire que tout le monde soit content.

— Quant à cela, peu m'importe; si le prêtre se fâche, tant pis pour lui; l'église ne lui appartient pas; elle est à la commune; je réponds de tout.

Il n'y avait pas moyen de réfuter de pareils arguments; il fut donc convenu que la prédication aurait lieu dans l'église et que les fidèles, ou plutôt les auditeurs, seraient appelés au son de la cloche; et de plus, qu'on ne toucherait en rien à l'ordre dans lequel étaient disposées les statues et les images.

M. Bird ne fit-il pas mieux de s'y prendre de la sorte que de réveiller des questions de controverse auxquelles l'esprit du général était complètement étranger? Hélas! ne pourrait-on pas dire, en un sens, que ces questions elles-mêmes sont étrangères à la vérité? La vérité qui est la vie peut-elle être embrassée par une intelligence humaine comme l'est un système ecclésiastique? De même que l'œil ne peut embrasser à la fois tous les points de l'horizon, l'esprit de l'homme ne peut saisir, dans son ensemble, la vérité et la vie. Il n'y a pas de système ecclésiastique qui, soutenu dans un sens absolu, ne puisse devenir un obstacle à l'Évangile, par le fait que rien n'est plus

opposé à la vérité que ce qui lui ressemble sans l'être.

M. Bird monta donc en chaire. L'église était remplie d'auditeurs; les images, les statues de la Vierge et des saints restèrent à leur place, personne ne fut scandalisé, et le serviteur de Dieu annonça avec une pleine hardiesse le message de Christ au milieu d'un profond recueillement.

Dans ce moment arriva le prêtre. Qu'éprouva-t-il en présence de cette scène? Voyant tout le monde attentif aux paroles de l'orateur, il ne trouva rien de mieux que de prendre place lui-même dans l'auditoire et de se montrer satisfait du prédicateur. L'était-il réellement?... Pourquoi non?... Le fait est que lorsque M. Bird descendit de chaire, le prêtre s'empressa d'aller au-devant de lui et de le remercier de ses bonnes paroles. Il l'invita même à prendre le café avec lui, ce qui fut cordialement accepté.

De telles choses ne se voient pas dans nos contrées. Satan a eu soin de brouiller les systèmes et les hommes, de semer des malentendus, de créer des subtilités, des disputes de mots et de plonger la conscience humaine dans une confusion de ténèbres et de lueurs

fugitives. De toute part les créatures soupirent et sont comme en travail d'enfantement en attendant le règne de Christ, comme le voyageur égaré dans une nuit obscure attend le jour avec anxiété. Mais déjà l'aurore de ce jour paraît; ne sentons-nous pas le vent du matin qui la précède et l'annonce?

CHAPITRE XIII.

DE JÉRÉMIE A L'ANSE-A-VEAU.

Je partis le matin de Jérémie accompagné d'un guide. Il serait imprudent de voyager seul dans ces sombres forêts, où les rayons du soleil ne pénètrent jamais et où l'on peut si facilement s'égarer. D'ailleurs l'accident arrivé à mon collègue M. Bishop était bien propre à m'inspirer quelques craintes, sans parler de la triste expérience que j'en ai faite moi-même et que je demande au lecteur la permission de lui raconter.

J'étais parti un jour des Gonaïves pour visiter la petite ville de Saint-Louis. Je m'étais acheminé seul et sans guide, suivant des sentiers tortueux à travers les forêts et les montagnes profondément ravinées. Arrivé au fond

d'un vallon, je me trouvai soudain plongé dans une fondrière dont je m'efforçai en vain de dégager mon cheval. Ses mouvements désespérés ne faisaient que l'engager plus avant dans une boue rougeâtre et gluante. Je dus prendre le seul parti qui me restait, sortir du borbier moi-même et attendre patiemment quelques passants de bonne volonté, assez forts pour dégager mon malheureux cheval. Je m'assis donc tristement déplorant mon infortune et me promettant bien de ne plus m'aventurer seul dans des parages inconnus. Après quelques heures d'attente, je vis arriver deux noirs à qui je m'empressai d'exposer mon malheur et qui se prêtèrent volontiers à me tirer d'affaire. Ils se dépouillèrent de leurs habits, descendirent hardiment dans la vase, et, saisissant vigoureusement la pauvre bête par la queue et par les oreilles, ils la tirèrent hors de la fondrière. Ces braves gens ne voulurent pas de salaire, mais ils acceptèrent quelques provisions dont j'étais muni. Je n'en avais cependant pas fini avec mes misères. Mon cheval s'était horriblement fatigué en se débattant dans la boue. Aussi, après quelques heures de marche, ne mefut-il plus possible de continuer. Tous les efforts

que je pus faire pour le décider à marcher furent inutiles. Il était nuit et je me trouvais dans un lieu inhabité. Il me fallait à tout prix trouver une case, un gîte. Je me passai résolûment la bride du cheval autour du corps et je traînai l'animal qui était bien forcé ainsi de mettre un pied devant l'autre. L'inquiétude que j'éprouvais est indescriptible. Enfin, après m'être ainsi débattu pendant plus d'une heure, je vis briller une lumière à travers les arbres. Je n'en pouvais plus. Je laissai là ma bête et courus à la recherche d'une case guidé par la lueur que j'apercevais. Quel ne fut pas mon étonnement de rencontrer dans cette solitude un vieux soldat du premier empire qui avait fait les campagnes d'Allemagne et de Russie. Causeur comme tous les vieillards qui ont beaucoup vu, il n'avait presque rien à m'offrir, mais en revanche beaucoup à me raconter. Il s'empressa d'aller à la recherche de mon cheval, qui du reste n'avait pas bougé de la place où je l'avais laissé. Il étendit une natte dans son unique chambre avec un oreiller. C'est là que je reposai mes membres fatigués après avoir goûté de ses patates et de ses ignames. Je laisse à penser

combien mon hôte fut heureux d'avoir à raconter son histoire et ses histoires ! Je l'écoutai jusqu'à ce que je fus vaincu par le sommeil. Mais revenons à notre excursion du sud.

C'était en janvier ; la campagne , couverte de toute sa verdure , étalait la puissance de cette nature luxuriante que l'Européen ne peut que bien difficilement se représenter. Les montagnes s'élevaient sombres , vêtues de leur épais manteau de feuillage , dont les replis obscurs trempaient jusque dans les flots de l'Océan. Ces replis , ces ondulations de terrain sont sillonnés par des rivières aux eaux limpides , dont les bords ombragés offrent des sites sublimes , variés à l'infini. De Jérémie au Corail , que sépare une distance de neuf lieues à peine , nous eûmes à passer cinq rivières considérables dont les eaux ne tarissent jamais , sans compter les sources vives , les ruisseaux et les torrents. Nous eûmes à gravir des mornes assez élevés . à descendre dans des gorges touffues , noires d'ombre , à passer sous des voûtes de branches entrelacés et liés entre eux par d'innombrables lianes. Du sein de ces fourrés , on ne voit ni le ciel , ni l'espace environnant ;

on n'entend que le gémissément plaintif et incessant de la brise sur les hauteurs mouvantes de cette voûte végétale, que l'écho de ses pas, que le roulement des pierres que l'on heurte; on y respire un air tiède chargé d'émanations malsaines. On se hâte de traverser ces solitudes enfiévrées, ces déserts de fécondité ruisselants de vie; il tarde au voyageur de respirer l'air pur des montagnes.

Après quatre heures de marche à cheval, nous arrivâmes au Corail, village de sept à huit cents habitants situé au bord de la mer, entouré de marais où croissent d'innombrables forêts de mangliers. Ces forêts nourrissent des légions de moustiques horriblement incommodes. Mais la brise d'est, qui arrive directement, les emporte pendant le jour; le matin et le soir, c'est à ne pas y tenir. Cependant ceux qui habitent ce pays n'en paraissent pas incommodés.

J'allai loger chez le commandant militaire du lieu, qui me reçut fort bien. C'est un beau noir comparativement éclairé, sachant lire et écrire, s'exprimant facilement en français. Il est depuis lors devenu membre du Corps législatif. C'est lui qui m'invita à prêcher;

et, pour avertir le public, il écrivit une proclamation, qu'il confia à deux soldats, les chargeant d'en donner lecture de maison en maison. Sa demeure fut notre lieu de culte. Nous eûmes un nombreux auditoire des plus attentifs et l'on me fit promettre de ne jamais repasser dans le village sans y prêcher l'Évangile.

Nous partîmes le lendemain dans la matinée; il nous fallait gravir de hautes montagnes par des chemins affreux, traverser des lieux que l'on croirait inhabités, mais où l'on trouve cependant, à de longs intervalles, quelques rares noirs presque à l'état de nature. Nous étions munis de hamacs pour passer la nuit, d'eau pour boire, de provisions, de couteaux, de fourchettes, et autres ustensiles inconnus dans ces lieux isolés, presque sauvages.

Quand nous eûmes gravi la première montée, un majestueux tableau se déroula à nos regards. Je me détournai et m'arrêtai quelques instants pour en jouir.

Nous dominions la mer d'une hauteur de neuf cents à mille mètres; l'Océan, calme, s'étendait à nos pieds; un ciel sans nuages se mirait dans cette plaine sans bornes. On voyait semées, sur cette étendue liquide, de

blanches voiles de dimensions diverses, se mouvant lentement, se croisant, glissant sur les flots; les unes grossissant, les autres disparaissant dans les brumes de l'horizon. D'autres se balançaient plus près de nous; nous voyions les mâts, les cordages, les hommes; nous distinguons les manœuvres. Bercés par les vagues, ces esquifs semblaient être le jouet des éléments; cependant la pensée de l'homme ne tardait pas à s'affirmer à travers ces mouvements capricieux et désordonnés en apparence. Cette pensée, s'emparant des forces vagues et incohérentes des vents, les fait concourir à son objet et en fait les exécuteurs de sa volonté. Que de réflexions pour le chrétien voyageur qui contemple ce tableau!... Qui sont ces hommes perdus dans cette immensité? Où vont-ils? Où allons-nous nous-mêmes? Quelle activité dans l'existence! Et tout cela a son but, sa raison d'être...; et ces hommes, qui se sont assujetti les éléments, sont eux-mêmes des éléments; eux qui font concourir à leur objet les forces de la nature, à leur tour ils concourent à un objet qu'ils ne connaissent pas. Dieu se sert d'eux et de leur art pour réaliser ses plans éternels, comme

ils se servent eux-mêmes des vents et des flots.

Les directions des navires que j'observe sont bien diverses et il n'y a qu'un vent qui les produit. La volonté de Dieu, qui est une, est le principe de tout événement; toutefois chaque être porte une responsabilité proportionnée à son action individuelle. Cela se prouve au physique, cela ce conçoit, mais cela ne se prouve pas au moral.

Mais ce brillant tableau disparaît; nous nous enfonçons dans les forêts d'où nous voyons à peine le ciel. Nos chevaux foulent à leurs pieds les fleurs, les plantes des sentiers que nous suivons, les oranges, les ananas qui abondent et que nous dédaignons de cueillir. Notre route est quelquefois si embarrassée, que nous saisissons de la main les branches et les lianes pour les écarter et nous frayer un passage. Tout respire et vit autour de nous; des millions de créatures font entendre leurs cris ou leurs ramages divers. Parfois aussi notre voûte végétale se dissipe, et nous nous trouvons sur un tertre du haut duquel nous contemplons une vraie mer de verdure qui a ses ondulations et ses vagues aux doux murmures, même ses vagues écumantes, car

les lianes s'élevant sur les plus hautes cimes étalent leurs diverses fleurs, que le vent agite comme les écumes des flots.

Les demeures humaines sont rares au sein de cette profusion de vie ; on voit cependant quelques cases de distance en distance. Peut-être sera-t-on curieux de savoir en quoi elles consistent.

Ce sont quelques poteaux de bois dur plantés dans la terre et liés entre eux avec des écorces de palmier, qu'on a soin de clisser serrées en pratiquant quelques ouvertures pour tenir lieu de portes et de fenêtres. Au moyen de quelques lattes et de feuilles de palmier on fait une couverture qui remplace le toit. On ne met pas toujours une porte à la principale ouverture ; on se contente souvent d'une planche ou d'un tronc d'arbre grossièrement façonné. Généralement on n'a pas de lit ; on couche sur des nattes en jonc. On plante aussi dans la terre, à l'intérieur des cases, quatre pieux fourchus, deux à deux ; on relie les paires de pieux par deux lattes qui tiennent dans les fourches, puis on place des lattes plus minces au travers ; on recouvre le tout d'une couche de feuilles sèches, et ce sont là des lits nuptiaux.

Ces bonnes gens ont peu de besoins ; aussi travaillent-ils fort peu ; ils passent la plus grande partie de leur temps à causer entre eux , étendus à l'ombre de quelque grand arbre (1). Ils s'habillent fort légèrement : une chemise, un pantalon suffisent aux hommes ; les femmes portent une sorte de caraco large et long ; les enfants vont nus , et les mieux habillés, par exception, portent une chemise bleue. Ces gens ne portent pas de souliers ; cependant ils en ont pour venir en ville ; mais ce n'est qu'en y arrivant qu'ils les mettent à leurs pieds, et ils ne marchent chaussés qu'avec gaucherie. Quand ils se parent, ils aiment les couleurs éclatantes ; ce sont de grands enfants simples et naïfs, amateurs du merveilleux.

Mais revenons à notre excursion. Nous voyageâmes jusqu'au soir. La nuit approchait,

(1) Ils sont d'une grande ignorance et fort curieux ; ils aiment à interroger les étrangers. Combien de fois ils m'ont posé des questions dont la naïveté me faisait sourire ! Ils me demandaient , par exemple , si la France et l'Angleterre étaient bien près du ciel , s'il était possible d'aller jusqu'en Afrique à pied en partant de leurs cases , et combien cela demandait de temps ; si dans notre pays nous ne voyions pas les anges ; comment étaient faits les Chinois , car ils avaient entendu dire qu'ils avaient les talons en avant et les orteils en arrière, etc...

et nous ne savions où reposer nos têtes; c'était pour nous une sombre perspective que celle d'une nuit sans gîte dans ces montagnes boisées, où la rosée tombe avec tant d'abondance. Des insectes de toute sorte fourmillent dans ce sol fécond; les scorpions, les centipèdes, des araignées grosses comme la main et dont la blessure est mortelle : tout cela foisonne sous ces sinistres ombrages. Déjà le soleil a disparu et les ombres s'épaississent; nous ne distinguons que faiblement le sentier herbeux que suivent nos chevaux. Des mouches brillantes sillonnent en tout sens l'obscurité qui nous environne; les brises ne se font plus entendre; les lézards, les couleuvres se glissent dans l'ombre, les oiseaux nocturnes font retentir leurs cris. Nous avançons toujours sans découvrir la moindre *case*. Ces ténèbres, cet isolement, ces cris plaintifs, épouvantent mon guide, dont l'imagination assombrie par tant de merveilleuses légendes croit voir un loup-garou dans chaque lueur. Moi-même, je ne suis pas sans appréhensions; je me confie au Seigneur et j'attends sa délivrance en avançant toujours.

Quelques instants s'écoulèrent dans une assez vive anxiété, lorsque nous entendîmes

quelqu'un à cheval venir au-devant de nous. C'était un noir. Je lui demandai un lieu pour passer la nuit; il s'en retourna pour nous conduire dans sa propre case, et il oublia sans doute le motif qui l'avait porté à notre rencontre, car il ne nous quitta plus. Il ne fut occupé qu'à nous être agréable, donnant de l'herbe à nos chevaux. Il n'avait que des ignames à nous offrir; nous les trouvâmes excellentes avec du jambon que nous avions, et de l'appétit. Le Seigneur nous avait secourus; il avait porté cet homme à venir au-devant de nous; certainement il veille avec sollicitude sur ses enfants.

Mon hôte me prit pour un prêtre; il me raconta ses malheurs, et implora le secours de mon ministère pour soulager son enfant malade. Il croyait que j'obtiendrais ce résultat par des messes et des prières aux saints. Je lui annonçai l'Évangile. Il m'écouta avec étonnement et puis me remercia avec effusion. Il avait déjà dépensé beaucoup d'argent auprès des prêtres pour obtenir la guérison de ses malades, mais il n'avait rien obtenu. Je lui donnai quelques conseils hygiéniques et je l'adressai au Seigneur, qui exauce ceux qui l'invoquent avec foi.

Le lendemain nous arrivâmes à l'Anse-à-Veau, après avoir quitté notre bon noir et continué notre route sans rencontrer d'incident remarquable, si ce n'est un fait que je signalerai pour ajouter aux renseignements déjà donnés sur le peuple haïtien.

Arrivés à un poste militaire où nous nous arrêtâmes pour déjeuner, on nous demanda nos passe-ports. A Haïti on ne voyage pas sans cela. Nous exhibâmes nos papiers; mais les soldats ne se montrèrent pas satisfaits; pour eux nos papiers n'étaient pas en règle. Savez-vous ce qu'il y manquait? Le signalement de nos chevaux. Il nous fut même fort difficile de leur faire entendre raison, ils nous laissèrent passer après que nous leur eûmes donné quelque chose de nos provisions.

Une petite église fort intéressante s'est formée depuis peu de temps à l'Anse-à-Veau. Cette ville est sur le littoral, au bord d'une plaine légèrement ondulée. Cette plaine est bornée au sud par des collines qui s'élèvent graduellement et atteignent à de hautes montagnes. La ville peut avoir quatre mille habitants environ.

Je prêchai le soir dans les ruines d'une maison récemment renversée par un tremble-

ment de terre. Au moins deux cents personnes assistèrent à la prédication, qui fut écoutée avec un profond recueillement. Je dus passer le dimanche à l'Anse-à-Veau, et je prêchai deux fois dans ce lieu de culte improvisé à un auditoire attentif et intelligent.

Dans la journée, en parcourant les rues de la ville, je rencontrai plusieurs de mes auditeurs, s'entretenant et discutant au sujet de ce qu'ils avaient entendu. Bien des questions me furent adressées, et j'eus ainsi l'occasion de leur expliquer diverses choses que je n'avais pu suffisamment éclaircir dans une prédication publique.

Le général du lieu, homme intelligent, se plut à me poser des questions et même des objections contre la doctrine de Christ pour m'embarrasser, ou pour faire parade de ses lectures; peut-être aussi pour s'instruire. Il s'y prit de toutes les façons, en présence de ses soldats qui l'écoutaient comme un oracle; il s'efforçait de me fermer la bouche. À bout de ressources il me tint à peu près ce discours :

— L'homme est un être essentiellement égoïste; Dieu l'a créé tel; il ne peut, il ne doit avoir d'autre objet que lui-même. Ce

Jésus, que vous présentez comme un Dieu, plus que tout autre a cherché sa gloire, et il a réussi à se faire adorer... De tous, c'est le plus habile.

Les admirateurs du général battaient des mains, c'était là du sublime pour eux.

— En effet, lui répondis-je, Jésus a trouvé la gloire... Cherchons-la nous-mêmes comme lui, dans le sacrifice, et, comme il est mort pour nous, mourons ainsi les uns pour les autres. C'est là son unique commandement.

Le général se tut ; il me regarda avec étonnement, absorbé par des pensées profondes.

— Le sacrifice n'est pas de l'homme, dit-il à la fin ; si Jésus est mort volontairement pour l'homme, il est adorable, il est Dieu. N'avait-il pas raison ?...

Nous eûmes ensuite une conversation intéressante avec un homme bien doué sous le rapport de l'intelligence et, sans contredit, le plus capable de cette ville. Elle vaut la peine d'être résumée ici, ne serait-ce que pour prouver une fois de plus que le noir n'est en rien inférieur au blanc au point de vue intellectuel.

L'esprit de cet homme intéressant avait été faussé par les mauvaises lectures. Il ne pou-

vait croire à la révélation. Il lui répugnait d'admettre le surnaturel.

— Vous confondez Dieu avec ses œuvres, lui dis-je. En cela vous ne faites que suivre la pente de notre nature. Nous sommes enclins à tout attribuer à la créature et à méconnaître l'action du Créateur. La vérité, qui vient de Dieu, ne peut qu'être en opposition avec cette tendance. Aussi la vérité révélée bouleverse-t-elle toutes les notions que la raison orgueilleuse de l'homme se fait de l'ordre de l'univers. La foi nous oblige à prier pour obtenir, quoique Dieu nous connaisse mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes, car la foi est une confiance intime, absolue. Or, un tel sentiment ne peut exister sans expression. La prière est l'expression de la foi.

— Dieu ! l'homme ! la foi ! la vie ! la mort ! l'avenir ! que de mystères ! que de problèmes insolubles ! Vous prétendez que la révélation résout tout cela ? qui me l'assurera ? Me ferez-vous un crime de mon incrédulité ? Le doute n'est pas assez doux pour être volontaire ! L'homme souffre, sa vie n'est qu'un long soupir... Pourquoi cela ?

— Ce qui fait la grandeur de l'homme, c'est sa capacité de souffrir, m'écriai-je ému...

— Souffrir, une gloire?... Je ne sais quel âpre attrait mon âme trouve dans cette étrange proposition... Cependant, moi qui n'ai pas demandé la vie, je surgis du néant pour souffrir... Et votre révélation chrétienne me dit, pour me consoler, que ma souffrance est le salaire de mon péché!... que je ne puis pas ne pas pécher puisqu'il n'y a point de juste, non pas même un seul... C'est-à-dire que mon existence est un crime, puisque je suis pécheur par nature avant de savoir que j'existe, et qu'à cause de cela je mérite l'enfer!... Ce n'est pas là de l'absurde, c'est de l'inique...

— Vous croyez en Dieu?

— Je crois qu'il est un Dieu.

— Vous croyez donc à la justice?

— La justice de Dieu est mon espoir, mais la religion ne m'inspire que du mépris.

— La foi que je vous annonce n'est pas cette religion contre laquelle vous êtes irrité.

Je ne puis raconter même sommairement ce qui fut dit de part et d'autre. Mon interlocuteur, à la fin, m'écouta en silence. Quand j'eus terminé, il me dit : « Je n'avais rien compris à l'œuvre du Christ. On présente le christianisme comme quelque chose de petit,

tandis que c'est un sublime mystère. » Cet homme m'offrit sa maison comme lieu de prédication; mais comme je devais partir le lendemain, et que la maison où la prédication devait avoir lieu le soir même était annoncée, je ne pus, à mon grand regret, accepter son offre bienveillante.

Je partis donc le matin de l'Anse-à-Veau et me dirigeai sur Miragoane, une des villes les plus commerçantes d'Haïti, possédant un beau port, exposé seulement au vent du nord qui souffle rarement dans les mers des Antilles. Le port est profond, les navires s'approchent assez près du rivage pour qu'il soit possible, à l'aide de madriers, d'y transporter les marchandises.

J'étais adressé à M. Jean Simon, ex-ministre de l'instruction publique et des cultes, ancien représentant d'Haïti auprès de Sa Majesté britannique. C'est un homme des plus intelligents, parlant le français d'une manière irréprochable, connaissant le monde, plein d'esprit et de délicatesse, faisant parfaitement les honneurs de sa maison; instruit, ayant beaucoup lu, capable de soutenir la conversation sur les sujets les plus abstraits.

Après avoir longuement causé avec moi,

M. Jean Simon m'offrit la plus grande salle de sa maison pour lieu de prédication, et il se fit un devoir d'y inviter ses amis et ses nombreuses connaissances. Et qu'on ne croie pas que cet homme éclairé agît ainsi à mon égard par une condescendance plus ou moins humaine. Non, M. Jean Simon est au-dessus de tels sentiments; d'ailleurs, il n'avait que faire, lui, haut personnage, de me flatter, moi, humble et inconnu. Par la conversation que nous avons eue ensemble, j'avais pu m'assurer qu'il était convaincu de l'élévation et de l'excellence des doctrines que j'annonçais; il n'en aurait pas ainsi agi s'il avait eu d'autres convictions. Ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Allemagne ne lui étaient étrangères; il avait conversé avec toutes sortes de pasteurs et de prêtres, je n'avais pas affaire à un novice au point de vue religieux.

La salle fut remplie de la plus belle société de la ville. Les messieurs, pour faire place aux dames, se tenaient debout; le peuple remplissait la rue vis-à-vis des portes et des fenêtres. Nous étions éclairés par de magnifiques lampes. Je faisais contraste, moi, pauvre voyageur, couvert de sueur et de poussière, au milieu de ce luxe dont on est bien

loin dans nos villes de province. Certes, ces assistants n'étaient pas là pour moi; me voyant dans la rue, ce beau monde ne m'eût point aperçu, mais il fallait bien honorer l'invitation de M. Simon. Ce que c'est que le monde! Qui, parmi ces nombreux auditeurs, à mon humble apparence m'eût jugé digne d'être ouï? Cependant tous me regardaient avec le plus profond respect, parce que M. Jean Simon m'honorait de sa confiance et de son hospitalité.

CHAPITRE XIV.

CONVERSATIONS. LÉOGANE.

Le lendemain j'eus une sérieuse conversation avec mon hôte, conversation dont je ne puis donner ici que la substance et que je crois digne d'être notée.

— On accuse les masses, me disait-il, de manquer d'initiative, d'agir par entraînement, de suivre l'usage quelque sot qu'il puisse être parfois, et de se conformer le plus souvent aux idées reçues, seraient-elles au rebours du sens commun. Cette accusation est fondée, je l'avoue; mais j'accuse, moi, l'humanité entière, et je déclare que ceux qui portent ce jugement sont en général aussi moutonniers que ceux qu'ils accusent de l'être. Il n'y a pas jusqu'aux publicistes qui ne suivent aveuglé-

ment les meneurs, qui ne se conforment aux idées reçues. Je pourrais fonder mon assertion sur plusieurs faits; je me contenterai, avec vous, de parler du surnaturel, c'est-à-dire de l'intervention de l'Être invisible dans les événements de ce monde. Quelques savants ont exprimé la prétention d'expliquer tous les faits par les lois naturelles. Ces prétentions, bien que contestées par d'autres savants aussi sérieux, ont suffi à la littérature pour nier hautement le surnaturel. Cette négation est devenue tellement à la mode, que les hommes les plus ignorants se permettent d'accabler de ridicule tout ce qui touche au miracle. Et cependant, combien sont légères les raisons qu'on allègue contre l'intervention de l'Être invisible! Les littérateurs actuels prétendent que le surnaturel répugne à l'esprit humain. J'ose affirmer le contraire. J'ai parcouru la France, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis, et partout j'ai vu des foules avides du merveilleux. Parlez des *papas* dans nos villes, vous excitez les sarcasmes, vous provoquerez des sourires; mais ne prenez pas au sérieux ces sarcasmes et ces sourires, car ces mêmes individus qui veulent vous paraître des esprits

forts s'en vont consulter secrètement les *papas*, qui ne sont que de prétendus devins. Le torrent de la mode les oblige à renier sans le moindre motif le surnaturel, vers lequel leurs besoins intimes les entraînent. Tous ces faits n'accusent-ils pas chez l'homme une soif insatiable du merveilleux? Il est vrai que certains esprits, par respect pour la tendance littéraire du jour, prétendent nier le surnaturel et tout expliquer par des lois; mais ils jouent sur les mots, car, en admettant une intervention extraordinaire, ils n'ont plus de raison pour ne pas admettre celle de l'Esprit souverain.

Mais il est temps que je quitte mon excellent hôte pour raconter une autre conversation qui a bien son intérêt.

On rencontre partout de singuliers personnages, même à Haïti. Je fus tout étonné d'être accosté dans la rue par un homme à la langue étonnamment déliée. Il me parlait de tout avec une singulière volubilité. Il passait en revue Voltaire, Rousseau, Luther, Mélancthon, Wesley, Calvin, et qui sais-je encore? Les phrases grecques et latines éclosaient même à propos sur ses lèvres. Ce qu'il y avait d'étrange, c'est que cet homme traitait tous les person-

nages historiques dont il citait les noms, de sectaires, d'hommes à systèmes, à vues étroites. Calvin était un organisateur sans cœur; Luther, absorbé par la lutte, n'avait pu penser; Voltaire, également en lutte avec le dogmatisme romain, n'avait pas eu le temps de se recueillir, etc. Ce personnage semblait se placer même au-dessus du christianisme, qu'il considérait comme un système destiné à s'user aussi bien que les autres religions du passé. Selon lui, le catholicisme n'était que ce vieux christianisme, décrépité et croulant, et le protestantisme une réforme, un essai de faire revivre ce qui tombe.

— Avez-vous vu nos livres? lui ai-je dit; il me semble que votre jugement est au moins précipité?

— Vos livres! j'en connais assez pour les juger. Votre piété n'est généralement qu'un jargon. Vos prédicateurs ne raisonnent pas, ne prêchent pas; ils crient, ils menacent, ils ébranlent, ils troublent leurs auditeurs. De tous les prédicateurs protestants que j'ai entendus ici, je n'ai trouvé que vous qui dissiez quelque chose et qu'il me fût possible d'écouter.

Je ne relevai pas ce compliment à bout portant.

— A quoi croyez-vous donc, lui dis-je, car il faut bien que celui qui combat la foi des autres ait la sienne propre? Etes-vous chrétien?

— Je ne sais ; je vois, je sens la nécessité d'un Christ de Dieu pour l'humanité ; mais je ne vois dans le christianisme qu'une immense confusion.

— Que dites-vous de nos théologiens protestants?

— Vos louanges les ont remplis de prétentions, ils sont inabordables et bouffis d'orgueil ; ils ne peuvent que perdre la cause qu'ils défendent avec tout leur esprit et toute leur science.

— Que dites-vous donc de nos philosophes actuels?

— Je les méprise cordialement. Comment me prouveront-ils, avec leurs phrases sonores, que je n'ai pas vu ce que j'ai vu, que je n'ai pas touché ce que j'ai touché?... Je crois à l'Esprit, à l'Etre invisible ; j'y crois tellement que j'explique tous les phénomènes de la nature par des agents invisibles sous les ordres de cet Etre souverain et libre qui est la substance universelle de ce qui est et qui, par sa volonté,

peut produire et anéantir la matière, dont je n'ai nullement besoin d'admettre l'éternité. Je ne crois que jusqu'à un certain point aux lois de la nature, de la découverte desquelles se glorifie la science des Européens.

Celui qui me parlait était un mulâtre. On se trompe étrangement quand on suppose que les missionnaires n'ont affaire qu'à de grands enfants. Les gens de ces latitudes sont rêveurs et ont du temps de reste pour méditer et digérer les questions qui se posent, par l'intermédiaire des faits, à leur intelligence, laquelle parfois se développe étrangement. L'oisiveté dans laquelle ils vivent favorise cette disposition. Il n'en est pas ainsi de nos pauvres paysans européens qu'absorbe un travail incessant.

— Monsieur, répondis-je, je ne vous suivrai pas dans votre système; du reste, il n'y a rien dans votre spiritualisme que je sois disposé à mettre en question; la Bible, qui est la base de toutes nos doctrines, est aussi spiritualiste que vous.

— Aussi, me répondit-il à l'instant, le christianisme actuel n'est-il pas en accord avec la Bible, et je me fais fort de vous le prouver.

Il confondait, comme on le fait généralement, le catholicisme avec le christianisme. Je cherchai à l'éclairer sur ce sujet. Je m'efforçai d'établir la sincérité et la réalité de la foi des missionnaires qu'il avait mise jusqu'à un certain point en question par sa sortie. Il convint avec moi de la sincérité des missionnaires en général, mais il fut plus difficile sur la réalité de leurs lumières, et il crut de son devoir de m'exprimer ses convictions à leur égard. Il prenait même un singulier plaisir à déployer devant moi tout ce qu'il avait de pénétration et de subtilité d'esprit. Il se laissa entraîner à la tirade pittoresque que je vais essayer de reproduire :

— Que vous dirai-je ? Vous n'avez conservé que le mot de grâce, mais au fond vous prêchez la loi du Sinaï. Cela est si vrai que les péchés visibles, les transgressions des lois sociales sont les seuls que vous ayez en horreur ; tandis que les délits dont la décence n'est point affectée frappent à peine votre attention. Vous supportez un avare, un idolâtre des dignités humaines, un bas courtisan des grandeurs terrestres, un ambitieux, mais vous repoussez sans miséricorde ceux que les lois terrestres ont atteints. Qu'est

pourtant devant votre Christ un irréprochable pharisien qui jeûne, qui prie, qui donne de son bien, qui n'est ni ivrogne, ni adultère, plus qu'une Marie-Madeleine, plus qu'un brigand sur la croix condamné pour ses crimes ? Sur quoi vous fondez-vous pour justifier vos appréciations ? Quelle est la classe de pécheurs que Jésus, votre Maître, s'est attaché à flétrir ? Il y avait de son temps des impudiques et des meurtriers, des gens de mauvaise vie, enfin ; il a mangé, il a bu avec eux ; mais il a fui les orgueilleux et irréprochables docteurs de la loi et s'est exposé à leur vengeance qui l'a cloué sur la croix.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, m'écriai-je.

Mais l'homme était lancé ; il continua sans s'interrompre :

— « Dans vos véhémentes prédications, lorsque vous arrachez des larmes à vos auditeurs, êtes-vous sincères dans les sentiments d'épouvante et de douleur que vous affectez ? N'oubliez pas que je ne m'adresse pas à vous personnellement. Supposez de l'intelligence chez l'un de vos auditeurs éplorés ; s'il veut se rendre compte de ce que vous appelez ses salutaires angoisses, que vous avez l'art de

produire, il fera nécessairement ce raisonnement : Je pleure, quelle est la cause de mes larmes ? Mes péchés ? Mais pourquoi pleuré-je pour mes péchés ? Me font-ils matériellement souffrir ? Nullement ; mais je pleure à cause de Dieu. Qu'ai-je fait à Dieu ? Je l'ai offensé, je l'ai déshonoré, je l'ai atteint. Qu'est-ce à dire ? Que moi j'aie nui à Dieu ? que j'aie altéré sa puissance ? que je lui aie causé du dommage ? Sans doute, car si ce que j'ai fait n'avait point atteint Dieu, je n'aurais aucune raison de pleurer, ni Dieu de se courroucer contre moi. Ainsi donc, moi, ver de terre, je puis quelque chose pour ou contre Dieu !... Ainsi, Dieu est intéressé à mes œuvres qui limitent sa puissance ; s'il me commande d'être juste, c'est que ma justice lui est nécessaire ; s'il me défend le mal, c'est que le mal l'atteint et altère son pouvoir !... Ainsi, Christ, en venant abolir le péché du monde, a été obligé à le faire par un puissant et mystérieux intérêt. Aveugles, vous ne voyez donc pas que vous ôtez ainsi à Dieu son intégrité, que vous limitez sa puissance, que vous anéantissez son amour, que vous faites de lui un tyran égoïste !... que vous rendez l'incrédulité triomphante ! Si la puissance de Dieu a

des limites, si le mal peut l'atteindre, il n'est pas le Tout-Puissant, il n'est pas l'amour éternel, il n'est pas Dieu!...

— Loin de nous de telles pensées, m'écriai-je avec force, pour arrêter mon interlocuteur. Si le Seigneur nous exhorte à la repentance, ce n'est pas pour lui, c'est pour nous; s'il nous commande la justice, c'est que la justice est l'unique voie du bonheur; s'il nous appelle à son service, c'est que la piété a les promesses de la vie présente et de la vie à venir. Je m'inscrivis en faux contre tout ce qui entraîne à d'autres conclusions. Tenons-nous pour assurés que, nos bonnes œuvres s'élèveraient-elles jusqu'au ciel, Dieu n'en tirerait aucun profit, et que, nos péchés seraient-ils nombreux comme le sable de la mer, Dieu n'en recevrait aucune atteinte. Si Christ a souffert pour le péché, c'est librement et par amour pour le pécheur, et un tel amour bien senti est assez puissant pour nous arracher des pleurs.

— Pourquoi donc tant d'insistance? persista-t-il à dire.

— Pourquoi, répondis-je, lorsque vous voyez quelqu'un exposé à un danger mortel

qu'il ignore, lui criez-vous avec force : « Sauvez-vous?... »

— Cela sent l'exagération...

— Cela peut paraître tel lorsqu'on ignore les périls qui menacent une âme immortelle.

— C'est possible, me dit-il avec un certain sourire ; mais comment me justifierez-vous la prière, que tous les orateurs sacrés ordonnent si instamment ? Quel plaisir voulez-vous que Dieu prenne à entendre tant d'oraisons ? De quelle utilité cela peut-il lui être.

— Vous ne nous comprenez pas, monsieur ; nous ne commandons pas les oraisons, le Seigneur n'en a pas besoin ; il peut se passer de l'encens des hommes. Mais nous affirmons que la foi et l'amour ne peuvent qu'être accompagnés d'une confiance intime, et qu'une telle confiance ne peut se passer de rapports, de manifestations chrétiennes, qu'une communion de paroles, un entretien intime et souvent répété est la conséquence nécessaire de la foi vraie, de l'amour de Dieu. Là où cet entretien n'existe pas, il n'y a ni foi ni amour. Vous avez, je pense, des enfants. Vous n'ignorez aucun de leurs besoins. Eh bien ! seriez-vous

satisfait, si vos enfants ne daignaient pas vous en faire part sous prétexte que vous pouvez les connaître ! L'amour paternel, l'amour filial trouveraient-ils leur compte dans ce mutisme ? Là où vous le trouvez, ce mutisme, n'en concluez-vous pas, à coup sûr, que l'amour, la confiance n'existent pas ? N'oubliez pas que l'amour a ses lois comme la nature entière, comme les esprits que certains hommes invoquent ; il est exigeant, il est jaloux. Vous récrierez-vous contre les exigences et la jalousie de l'amour ? Appellerez-vous cela de l'égoïsme ? Singulier égoïste que ce Jésus qui meurt pour ses meurtriers ! Ne soyez donc pas étonné que Celui qui a tant aimé se plaise dans une communion intime qui produit des entretiens si souvent répétés. J'en appelle, non à votre esprit, mais à votre cœur...

Après un assez long silence, il s'écria :

— Je n'avais pas considéré à ce point de vue une telle question, et jamais elle ne m'avait été ainsi présentée.

Dites maintenant que ces nègres sont incapables de saisir une idée d'ensemble, de généralisation.... Ensemble, généralisation ! ô mots heureux pour flétrir une race d'hom-

mes, pour justifier une iniquité, pour tranquilliser des consciences ! Et que d'autres mots aussi heureux que ceux-là, dans les dictionnaires des théories ou des folies humaines !

Je quittai le lendemain la ville de Miragoane, et après avoir prêché au Petit-Goave, ville de deux mille habitants, au Grand-Goave, ville, en dépit de son nom, un peu moins importante que la première (1), nous arrivâmes à Léogane, où je pus réunir un grand nombre d'auditeurs pour les entretenir de l'Évangile le soir même de notre arrivée.

C'est l'ancienne Yaguana des indigènes, résidence de la malheureuse Anacuana, si odieusement trahie par les Espagnols sous la conduite d'Ovando. On n'y voit aucune trace des anciens aborigènes, il ne reste de cette domination passée qu'un souvenir mélancolique et ce nom de *Léogane*, faible écho de *Yaguana*.

Cette ville, éloignée de Port-au-Prince de huit à neuf lieues environ, est située à une lieue à peine de la mer, au milieu d'une

(1) Le Grand-Goave est plus petit que le Petit-Goave ; je ne saurais expliquer pourquoi ces villes ont été ainsi nommées ; peut-être n'en a-t-il pas toujours été ainsi.

immense et fertile plaine. Cette plaine avait été appréciée par les Français, qui y avaient fondé un grand nombre de magnifiques habitations. Ils reconstruisirent entièrement la ville, l'environnèrent de remparts qui sont encore presque intacts, et eurent même la pensée d'en faire le centre de l'administration coloniale. L'absence de port et la difficulté de défendre une ville située au centre du plat pays rendirent ce projet irréalisable.

Cette plaine qui environne Léogane et qui en porte le nom est admirable en fait de végétation et de fertilité. Traversée par une grande rivière, arrosée par un grand nombre de sources qui jaillissent des mornes qui l'entourent, elle pouvait, au besoin, être entièrement irriguée. Les Français avaient profité de toutes ces ressources, et l'on voit encore les restes des sucreries, des distilleries qu'ils y avaient établies. Des chaudières immenses, des tuyaux, des cloches, sont épars çà et là; les canaux qu'ils avaient creusés répandent leurs eaux inutiles et produisent des marais malfaisants. Les champs de cannes d'autrefois sont envahis par des forêts de bois de campêche ou de plantes sauvages; les noirs ne cultivent que quelques parcelles de ces riches

et fécondes propriétés, où ils sèment, plantent pêle-mêle salade, radis, bananes, patates, cannes, maniocs, etc. Ils n'ont pas besoin de tant se fatiguer pour vivre et se couvrir d'une chemise, d'un pantalon ou d'une jupe de *jinga*, espèce d'étoffe bleue en coton.

Je ne continuerai pas plus avant le récit de mes excursions missionnaires. Je ne pourrais que me répéter dans mes descriptions et dans mes récits. Je craindrais de fatiguer le lecteur. En terminant, je citerai pour mémoire les noms des villages ou villes où l'Évangile a déjà été annoncé, en commençant par le nord (1).

Autour de la station missionnaire du *Cap-Haïtien* : le Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord, le Borgne, Port-Margot, le Limbé, Plaisance, le Trou, la Grande-Rivière, l'Acul-du-Nord, le Haut-du-Cap, Limonade, le Dondon, Saint-Raphaël.

Autour de la station des *Gonaïves* : le Gros-Morne, Hénerly, Saint-Marc, la Petite-Rivière, Dessaline, le Môle-Saint-Nicolas, Jean-Rabel.

(1) J'ai fait des visites dans toutes ces localités ; mais je n'ai raconté que brièvement ce qui s'est gravé dans ma mémoire lors de mes courses missionnaires.

Autour de la station de *Port-au-Prince* : Pétionville, Cul-Sac, Fonds-Cheval, Bizoton, L'Archaïe, Gressier, Léogane, le Grand-Goave, le Petit-Goave, Miragoane.

Autour de la station de *Jérémie* : L'Anse-à-Veau, le Trou-des-Baradères, les Baradères, Pestel, le Corail, le Trou-Bonbon, l'Anse-du-Clair, les Abricots, Dalmarie, l'Anse-de-Hainaut, le Gommier, le Fonds-Rouge.

Autour de la station des *Cayes* il y a plusieurs villages que je ne saurais citer, n'ayant jamais visité cette station.

Jacmet, ville importante, possède une mission baptiste prospère qui renferme une bonne école, une élégante chapelle et un presbytère. Je ne citerai pas non plus les villages environnants que je n'ai pas eu l'occasion de parcourir.

La partie dominicaine de l'île possède une station missionnaire à Porto-Plato; mais le pasteur qui la dessert s'occupe plus spécialement des chrétiens de langue anglaise, qui se trouvent en grand nombre dans cette ville à cause du voisinage des îles *Bahama*.

CHAPITRE XV.

INFLUENCE GÉNÉRALE DE LA MISSION ÉVANGÉ- LIQUE D'HAÏTI.

En terminant cette relation, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la mission d'Haïti, afin de constater l'influence de cette œuvre sur la nation, au sens général.

Nous transcrivons textuellement une visite au Dondon faite par M. Delorme, ancien ministre d'Etat de la République d'Haïti (1). Il était accompagné d'un de ses amis. On verra la puissance de l'Évangile décrite par quelqu'un

(1) Ce voyage n'a pas été fait lorsqu'il était ministre d'Etat, mais lorsqu'il n'était encore qu'un jeune homme de trente ans environ.

qui ne connaît pas notre langage religieux, et qui exprime à sa façon les impressions qu'il éprouve, quoiqu'il ne puisse pas se rendre compte des principes dont il décrit les heureux résultats.

Il faut dire préalablement que nous avons connu le Laurent, dont il est question dans ce récit, mais dont nous avons oublié le nom de famille.

Un missionnaire baptiste, qui n'avait fait que passer, lui avait donné une Bible et lui avait expliqué la grande œuvre de Christ. Dans sa jeunesse, il avait appris à lire et à écrire au Cap; il avait même eu l'occasion d'entendre la prédication de l'Évangile. Les enseignements du missionnaire l'avaient profondément ému. Les notions qu'il avait reçues se fortifièrent par l'étude et la méditation de la Parole de Dieu; aussi, ne tarda-t-il pas à éprouver le besoin de communiquer aux autres ce qu'il éprouvait dans son cœur. De là des réunions et le mouvement religieux qui se produisit à l'insu du missionnaire et que nous eûmes la joie de constater plus tard. J'ai souvent visité cette localité, et toujours j'ai vu accourir la population avec empressement à la prédication de l'Évangile. Mais

laissons parler M. Delorme, qui est l'hôte de M. Laurent :

« La bonne M^{me} Laurent entra dans sa chambre et en revint bientôt avec une petite cassette soigneusement fermée, d'où elle tira quatre vieux volumes reliés en peau : 1^o une Bible remplie de petits morceaux d'étoffe et de papier, intercalés en forme de signets entre les pages ; 2^o *Télémaque* ; 3^o *Simon de Nantua* ; et 4^o, un petit volume dépareillé des *Lettres persanes*.

» Il est à remarquer qu'il n'y a que la Bible remplie de marques, ce qui indique qu'elle était, plus que les trois autres volumes, l'objet habituel des lectures de Laurent :

» — Et vous lisez ces livres avec plaisir ? dit Paul au maître de la maison, qui semblait tout embarrassé devant ces *Messieurs*, dont il venait d'entendre les dissertations.

» — Avec plaisir et avec profit, répondit une des deux personnes, qui était en visite dans la maison.

» Celui qui avait répondu était un jeune homme qui paraissait avoir de vingt à vingt-cinq ans, à la mine ouverte et intelligente. Il portait avec une sorte de distinction native la vareuse de *drill* bleu (étoffe de coton de

fabrique américaine), qui flottait sur la ceinture de son large pantalon de *colette* (étoffe de fil cassé très-épaisse et très-forte).

» Il s'approcha quelque peu de Paul et se mit à lui raconter comment Laurent avait appris à lire et à écrire au Cap dans sa jeunesse, et comment, revenu à Dondon avec les volumes que nous venons de voir, il s'était appliqué à les lire tous les soirs à sa femme et à ses amis qu'il réunissait chez lui à cet effet.

» — Il y a dans ces livres, continua le jeune homme, des paroles bien belles. Laurent nous les explique, et depuis qu'il fait ainsi la lecture dans le bourg, beaucoup de personnes qui vivaient dans le vice et dans le mal se sont corrigées. J'en connais plusieurs qui fuyaient le travail, qui menaient mauvaise vie et qui se sont mis à travailler honnêtement et à vivre tranquillement dans leurs familles. D'autres avaient pour métier de deviner et de consulter les fétiches du Vaudoux; ils ont entendu Laurent, ils ont compris les choses qu'il conseille, et ils se sont décidés à chercher leur existence dans la culture de leurs terres, et à n'implorer que ce seul Dieu qui est là-haut dans le ciel.

» Laurent a fait ainsi beaucoup de bien dans le pays. Vous pourrez en juger vous-mêmes, Messieurs, si vous nous faites l'honneur de rester quelques jours de plus dans la commune. Vous y verrez des champs bien cultivés, et vous entendrez rarement parler de vols ou d'autres désordres assez communs dans les cantons qui nous avoisinent.

» Dans deux ou trois jours d'ici, vous verrez beaucoup de monde passer de ce côté et descendre dans la vallée pour aller assister à de grands mystères du rite vaudoux. Aucun des nôtres n'ira par là. Notre religion, à nous, nous le défend. Nous remettons nos morts dans les mains de notre Père céleste, et nous nous confions nous-mêmes à la bonté de notre Dieu.

» Le langage enthousiaste et convaincu de ce jeune homme fit une impression profonde sur nous.

» Laurent était confus des compliments dont il était comblé et se sentait profondément encouragé. Nous lui promîmes des livres, et nous pensions avec émotion à la puissance de la vérité qui améliore le cœur à mesure qu'elle éclaire l'esprit.

» Ainsi le seul Laurent, avec un simple

enseignement primaire qui lui permettait de lire la Bible et de l'expliquer aux siens, avait transformé tout une population rurale, livrée aux mauvais instincts et à l'ignorance. Il avait trouvé dans ce livre, malgré l'humilité de son esprit, des arguments pour combattre les préjugés et les superstitions de ses compatriotes, et des raisons pour leur faire comprendre leurs devoirs de citoyen. Dans les versets admirables de l'Évangile si fortement empreints de résignation, d'espérances célestes et de charité, il avait su puiser des leçons claires et frappantes qu'il avait fait passer dans l'âme de ses amis et de tous ceux qui l'écoutaient. Ces leçons avaient de proche en proche gagné presque toute une commune dans les montagnes, et transformé une population entière jadis adonnée à toutes les pratiques du paganisme vaudoux et à toutes les conséquences funestes qu'il entraîne.

» Que de bien réservé à l'humanité par une semblable propagation des lumières ! Combien un homme comme Laurent, placé dans chaque canton, dans chaque commune, dans chaque hameau d'un pays, pourrait y semer d'ordre, de bon sens, d'honnêteté, et

aider les gouvernements dans la tâche qui leur incombe de moraliser en commandant!

» Un tel enseignement, on ne peut le nier, a ce privilège admirable de toucher l'âme en même temps qu'il redresse l'esprit. La lumière intellectuelle éclaire toutes les parties de l'être humain ; elle ne laisse pas un seul coin dans l'obscurité.

» A ce moment, deux nouveaux venus entrèrent dans la maison en se découvrant. C'étaient des paysans qui voyageaient. Un petit sac de voyage fait en latanier pendait à leur *manchette* de travail, appuyée sur l'épaule comme à l'ordinaire.

» — Eh bien, dit Laurent à l'un des arrivants, en veux-tu toujours au capitaine?

» — Je le méprise plutôt, répondit celui à qui s'adressait la question. Ce que vous m'avez dit avant-hier vaut mieux, je le reconnais, que ce que je méditais et voulais faire.

» Les deux hommes causèrent quelques instants avec Laurent, puis lui serrèrent la main et reprirent leur route. Ils se dirigèrent du côté de la rivière, qu'on disait en crue. Ils attendaient, ce jour-là, leurs femmes revenant de *Vallière*, et ils voulaient

aller eux-mêmes leur faire passer l'eau qui *descendait*.

» On dit dans le pays : *la rivière descend*, pour exprimer un débordement.

» Quand ils furent partis, Laurent nous raconta que l'un de ces hommes, nommé Louis, avait à se plaindre d'un sien voisin, capitaine de garde rurale, qui avait abusé de son autorité sur lui et lui avait fait saisir et vendre, soi-disant au profit de l'Etat, pour on ne sait quelle affaire de police, deux vaches qui constituaient le principal moyen d'existence du pauvre paysan.

» Celui-ci parlait de se venger ; il ne pensait à rien moins qu'à tuer le capitaine. Laurent l'entendit une fois se plaindre, le devina et lui parla en conséquence.

» — Ne tue jamais, lui dit-il, Dieu ne le veut pas, et notre simple raison nous le défend. L'Évangile nous ordonne de faire du bien à ceux qui nous font du mal. Du reste, que gagnerais-tu en tuant celui qui t'a fait tort ? Tu le débarrasserais d'une vie où il y a plus de souffrance que de bonheur, et tu n'aurais en rien réparé le mal dont tu te plains. Applique-toi, au contraire, à l'humilier par ton pardon, selon les préceptes du

Christ, et cherche l'occasion de lui rendre service. Ce jour-là, tu seras si grand vis-à-vis de lui qu'il baissera la tête devant toi comme un criminel, et tu sentiras en toi la joie de la vraie vengeance, de la seule qui soit digne d'un homme de cœur. D'ici là, reprends courage, le ciel t'aidera, et tu regagneras par le travail plus que tu n'as perdu par le fait de cet homme.

» Louis avait écouté en silence et avait compris. Paul et Georges montèrent à cheval comme ils faisaient habituellement chaque fois qu'il faisait beau temps dans ces montagnes. Ils suivirent la direction de la rivière, dont chacun parlait ce jour-là à cause du débordement. Au bout de quelques minutes, ils virent devant eux les deux paysans, dont l'un était ce Louis que Laurent avait si bien conseillé.

» Un peu plus loin, on voyait la rivière, écumeuse et jaune, roulant avec fureur les troncs d'arbres et les blocs de roches arrachés dans sa course sur ses deux rives. De l'autre côté, plusieurs voyageurs étaient groupés, inquiets et sombres, ne sachant comment ni quand ils pourraient traverser la rivière ainsi débordée.

» Un homme à cheval, portant l'uniforme de garde-champêtre, et qui, depuis quelque temps, regardait cette eau avec impatience, croyant enfin que son cheval pourrait la traverser en descendant le courant, piqua des deux résolûment et se jeta au milieu des vagues. Dès le premier moment, son cheval se pencha de côté et sembla s'affaisser sous la force du courant, qui eût emporté des rochers entiers. Le cavalier perdit selle, et tenant la crinière d'une main mal assurée, il flottait loin du cheval, au gré de l'eau, qui semblait vouloir l'en détacher par des saccades brusques et incessantes. Cet homme allait se noyer; encore trois minutes, et il était perdu.

» Les deux paysans arrivaient sur la berge à ce moment-là. Ils échangèrent entre eux un regard d'intelligence et un sourire. Louis quitta sa blouse et sa chemise, se jeta à l'eau et courut à grandes brassées sur le cavalier. Celui-ci pâlit plus fort en le voyant venir, et poussa un cri rauque, poignant, lamentable.

» Mais Louis l'atteignit, dégagea la main de la crinière du cheval, et, nageur habitué à toutes les colères des torrents débordés, il suivit quelques temps le courant pour le

tromper, tenant son homme de la main gauche et obliquant vers le rivage, insensiblement et à chaque mouvement. Un instant il sembla prendre pied sur un îlot. Il s'y arrêta, reprit son protégé avec plus d'assurance et plus près de l'épaule, recommença sa lutte contre l'onde écumante, et, après des efforts extrêmes, atteignit le bord, exténué et à bout de forces.

» — Eh bien, capitaine, dit-il à l'homme, vous voilà sauvé !

» Celui-ci était défiguré. A la pâleur causée par le péril s'était mêlée, sur sa figure, une émotion étrange qui l'étourdissait.

» — Je croyais, dit-il en balbutiant et les yeux baissés, que vous veniez pour m'enfoncer plus vite sous l'eau.

» — C'est ce que j'aurais fait il y a trois jours, répondit Louis; mais j'ai vu Laurent, et j'ai préféré vous sauver.

» Le capitaine se jeta au cou de son sauveur. L'émotion gagna tous les assistants rangés en ligne sur l'une et l'autre rive. Dieu donnait ainsi un de ses plus beaux spectacles sur les bords de cette rivière grossie par les pluies des montagnes : le spectacle d'une âme convertie au bien.

» L'homme que Louis venait de sauver, c'était son ennemi ; c'était ce capitaine qui l'avait dépouillé et désespéré. Une bonne parole, un mot du cœur, une influence bénie avait changé la haine en charité, et fait de la vengeance ainsi que l'entend l'Évangile une sublime vertu.

» Une humble intelligence opérait ce miracle dans ces forêts inconnues. Ce verbe créateur, au moyen duquel Dieu lui-même a fait les mondes, ce verbe sorti vivant de la pensée humaine, et fixé par l'imprimerie sur des pages muettes et froides, inutiles à qui ne sait pas les épeler pour les comprendre, ce verbe qui transforme chaque jour le monde après l'avoir fait, changeait ainsi le mal en bien et pacifiait tout une contrée.

» Oui, un seul homme sachant lire et enseignant autour de lui, produisait ces résultats, que les gouvernements les plus puissants de la terre sont incapables d'obtenir par eux-mêmes. »

Ce mouvement religieux s'était étendu jusqu'à la commune de Saint-Raphaël, où nous avons trouvé plusieurs personnes admirablement disposées. Comme les premières prédications avaient été faites par un pasteur

baptiste, les personnes attirées à l'Évangile croyaient à la nécessité du baptême par immersion pour faire partie de l'Église du Seigneur. Nous ne jugeâmes pas à propos de les dissuader et nous préférâmes les baptiser comme elles le désiraient plutôt que d'entrer avec elles dans d'interminables discussions qui n'auraient eu d'autre effet que de les ébranler sans les convaincre. Il faut que ce qui est accessoire reste tel et ne devienne pas une pierre d'achoppement. C'est malheureusement ce qui arrive trop souvent dans le champ de l'œuvre missionnaire.

Par le fait que nous avons emprunté au livre de M. Delorme, on peut voir combien il serait facile d'évangéliser cette île à l'aide d'hommes comme ce Laurent. Personne ne l'a obligé à enseigner ses compatriotes, il ne s'est proposé aucun profit matériel. Les sociétés religieuses, anglaises ou américaines, ne se sont pas occupées de lui et ne l'ont certes jamais compté au nombre de leurs agents ; il n'est pas allé étudier la théologie dans une Faculté quelconque ; mais appliquant son cœur et son âme aux grandes vérités qu'il avait saisies, il lui a été possible de communiquer aux autres ce qu'il avait

lui-même si bien compris et expérimenté.

La prédication fidèle de l'Évangile est un témoignage contre le principe de ce monde. Ce témoignage ne peut être infructueux; l'action en est infaillible. Les ténèbres ne tiennent pas devant la lumière, le mensonge ne peut supporter l'aspect de la vérité. Nous n'acceptons qu'avec une extrême réserve le fait que certaines nations soient plus accessibles que les autres à la prédication de la vérité. Nous avons déjà dit pourquoi il est plus facile de professer la piété dans les pays protestants, et pourquoi nous n'avons qu'une confiance restreinte dans les sentiments des personnes qui la professent, parce qu'elle est facile, parce qu'elle est plus ou moins en honneur, parce qu'elle entre dans les mœurs, dans les habitudes du pays. Nous avons vu, hélas! des Anglais, pieux en Angleterre, nous fuir dans les pays romains, et assister aux exercices religieux catholiques pour suivre le torrent de la multitude. Aussi affirmons-nous avec une profonde conviction que partout le témoignage rendu à l'Évangile exerce une influence réelle et produit un effet puissant, quoique cette influence et cet effet ne soient pas partout également ap-

parents. Il est bon toutefois de remarquer que ce témoignage se manifeste à la fois par un double résultat : il convertit ceux qui le reçoivent et forme ainsi un peuple de franche volonté dont l'exemple devient un flambeau vivant au milieu des ténèbres qui l'environnent ; ensuite il combat le mal , l'oblige à le cacher, à mentir, à se couvrir du manteau de la vérité, à se conformer extérieurement au bien. C'est là ce qui explique la puissance de la vérité sur les sociétés qu'elle transforme.

Il n'est pas donné au serviteur de Christ de constater toujours les effets de son témoignage. Dieu l'a ainsi décidé afin que le semeur croie non à son propre travail, mais à Christ ; qu'il sache qu'il n'est qu'un instrument dans les mains de Dieu pour accomplir une œuvre tellement élevée au-dessus de lui, que toutes ses facultés réunies devraient se déclarer impuissantes à la mener à bonne fin. Ce n'est donc pas en comptant les conversions, les communions, les baptêmes, les catéchumènes qu'on appréciera les résultats de son ministère. En procédant de la sorte, les sociétés religieuses courraient le risque de tomber dans de funestes erreurs. Si, au sujet des choses de ce

monde, le sage inspiré nous exhorte à jeter notre pain sur la surface des eaux, pourquoi en serait-il autrement pour les choses du royaume de Dieu? Les prophètes, Jean-Baptiste, Jésus-Christ lui-même, qu'ont-ils donc été, que des semeurs?

L'histoire de la mission d'Haïti est propre à confirmer ces réflexions.

On sait que l'immoralité était horrible du temps des colons. Quand les Haïtiens proclamèrent leur indépendance, le mariage était à peu près inconnu parmi eux. On ne suivait guère à cet égard d'autre règle que la nature; il n'y avait pas, ou presque pas, d'enfants légitimes, et les lois françaises en usage dans l'île avaient dû être modifiées sur ce point. La polygamie était ouvertement pratiquée sans le moindre scrupule. Dessaline, empereur, Pétion, Boyer, Pierrot, Richer, présidents, se sont conformés à ces mœurs avec tous leurs dignitaires. C'était là une manière de vivre généralement adoptée dans le pays.

Aujourd'hui cet état de choses s'est beaucoup modifié, et, quoique les mœurs laissent encore à désirer sous bien des rapports, le mariage est en honneur; la polygamie se ca-

che, le libertinage est considéré comme une chose immorale. Soulouque, arrivé à l'empire, a dû se marier; le président Geffrard, qui lui a succédé, était également marié.

Ce ne sont pas les prêtres qui ont obtenu ce changement. Ce qu'ils n'avaient pas fait du temps des colons pouvaient-ils mieux le faire après? Tout cela est dû évidemment à l'influence des missionnaires protestants.

Le Vaudoux avait pris une extension singulière pendant les guerres de l'indépendance. Il levait haut la tête et marchait enseignes déployées; les Toussaint, les Bissou, les Christophe, les Dessaline, avaient exercé les fonctions de *papas* ou prêtres. Ce n'était qu'à la faveur de leurs mystères qu'ils captivaient les masses ignorantes et les soulevaient à leur profit. Pour donner plus de prestige à leurs superstitions, ils trouvaient bon de les envelopper de l'éclat des cérémonies romaines. Les prêtres, par crainte ou par politique, se prêtaient à ce singulier amalgame. C'est ainsi qu'ils fanatisaient les masses et les menaient au carnage. Les phrases latines employées dans le culte romain étaient devenues des formules cabalistiques qui possédaient en elles-mêmes une

vertu mystérieuse et que l'on prononçait pour charmer les esprits ou conjurer les périls. Que pouvait donc être l'état religieux des Haïtiens lors de la proclamation de leur indépendance? C'était un si monstrueux assemblage de paganisme et de romanisme, que presque jusqu'à ce jour le pape a refusé de reconnaître les prêtres d'Haïti. Toutes les tentatives qui ont été faites pour atteindre ce but ont échoué jusqu'à la fin du règne de Soulouque. Depuis Geffrard seulement l'on a réussi à rédiger un concordat.

Aujourd'hui le Vaudoux se dérobe honteusement; il est relégué dans les mornes. Les prêtres ont dû divorcer avec lui; le gouvernement le poursuit, et, il y a quelques années, huit personnes ont été exécutées pour s'être conformées à ses prescriptions meurtrières en immolant une victime humaine (1).

Cela aussi est dû à l'influence de la mission protestante, et ce n'est pas là un mince résultat

Aujourd'hui le dimanche est observé à Haïti presque comme en Angleterre et aux Etats-Unis. A qui cela peut-il être dû,

(1) Voir la Note justificative, page 231.

sinon aux missionnaires anglais ou américains? Il est vrai que les prêtres romains ont appuyé ce mouvement une fois qu'il a été universellement prononcé, afin de s'en attribuer la gloire. Voici quelques faits à l'appui de cette assertion. Depuis que la mission méthodiste possède des églises à Haïti, elle a eu pour règle d'exiger de ses membres la sanctification du jour du Seigneur. Ici comme en France, la masse a été peu disposée à les imiter; toutefois le témoignage était rendu.

Le matin d'un dimanche de Pâques, toute la population de l'île fut réveillée par une épouvantable secousse de tremblement de terre; les montagnes s'agitaient, secouant leur verdure; des arbres séculaires, munis de leurs branches, tombaient avec fracas des sommets échevelés; des rochers gigantesques se détachaient du flanc des montagnes et roulaient jusque dans la plaine, saccageant tout dans leur course furieuse; les maisons craquaient, se fendaient et s'ouvraient de toutes parts; la terre se crevassait, et du sein de ces crevasses jaillissait un liquide infect et brûlant. En un moment, hommes, femmes, enfants, se précipitant, saisis d'horreur, hors de leurs demeures, traversèrent

les rues en poussant des cris d'effroi, et en levant leurs mains vers le ciel, qui brillait dans toute sa splendeur. Des secousses plus ou moins fortes se succédèrent pendant huit jours; et, durant ce temps, les maisons restèrent vides. De divers côtés on fit sortir les bannières; les images des saints, les crucifix, les reliques parcoururent les rues et les campagnes en procession. Dans quelques localités reculées, on vit même les amulettes vaudoues s'unir au romanisme pour apaiser le ciel irrité.

Nous avons alors deux pieux chrétiens dans la ville de l'Anse-à-Veau. C'étaient MM. Labissière et Salomon, qui, profitant de l'occasion du tremblement de terre, prêchèrent l'Évangile et finirent par décider la première autorité du lieu, le général, et après lui les notables de la ville, à adresser une pétition au gouvernement en faveur de l'observation du dimanche. Ce fut là le commencement d'un mouvement qui se propagea dans toute l'île; presque toutes les villes d'Haïti signèrent des pétitions dans le même sens; c'est ainsi que des ordres officiels furent donnés pour que tout travail fût suspendu jour-là (1).

(1) Quand ce mouvement, dû à l'initiative de nos deux frè-

N'est-ce par là un résultat précieux? Peut-on dire que cette mission ait été complètement infructueuse? Quoi! on a changé en quelque sorte la face d'une nation; on en a réformé les mœurs, et l'on compterait cela pour rien?... Que pouvons-nous espérer de plus? Nous sommes le sel de la terre; mais pour que le sel empêche de se corrompre le corps avec lequel il est en contact, faut-il que ce corps soit changé en sel? Espérons-nous que notre témoignage ait jamais pour résultat de faire que les nations entières deviennent des membres vivants de Jésus-Christ? C'est assez que nous préparions le règne de Dieu par notre fidélité, que nous arrêtons la corruption, que nous liions Satan par la puissance de la Parole, dressant ainsi dans le désert la voie de Celui à qui appartient l'assemblée des peuples? Il est vrai que les églises fondées sont en petit nombre, qu'elles renferment relativement peu de membres; mais, encore une fois, l'œuvre de Dieu ne se prête pas aux statistiques humaines. Tous ceux qui sont inscrits

res Salomon et Labissière, fut bien accentué, les prêtres s'y mêlèrent, et en prirent la direction dans beaucoup de localités, rédigeant les pétitions et s'inscrivant en tête.

sur les listes d'église ne sont pas par ce fait inscrits au livre de vie ; et nous trouverons dans le royaume de Dieu plusieurs inconnus venus d'Orient et d'Occident. L'Esprit souffle où il veut ; dans ses mouvements mystérieux, il ne se soumet point à nos plans et brise en se jouant nos systèmes ecclésiastiques les mieux conçus.

Je suis persuadé qu'au fond, nous avons fait à Haïti autant de bien qu'ailleurs.

Quoi qu'il en soit, l'Évangile a puissamment influé sur les destinées de l'île : il a été un moyen de salut pour plusieurs que nous connaissons, et pour un plus grand nombre, sans doute, que nous ne connaissons pas.

Ce n'est pas sans de vives appréhensions que les Haïtiens se sont décidés à accepter le concordat avec Rome. Pendant mon séjour dans l'île, le pape a envoyé plusieurs évêques chargés de régler cette question avec le gouvernement. Après mon départ, le concordat a été conclu, et le papauté est représentée dans le pays par un archevêque et cinq évêques. L'archevêque réside à Port-au-Prince, un évêque au Cap-Haïtien, un autre aux Gonaïves, un autre à Jérémie, un

autre aux Cayes, et le cinquième à Jacmet.

On lisait dernièrement dans les journaux que le gouvernement a signifié à l'archevêque qu'il n'accepterait désormais que des curés indigènes. Cette décision ne nous étonne pas : c'est là l'esprit haïtien, qui ne peut supporter que les blancs jouent un rôle quelconque dans les affaires intérieures du pays.

Cette condition que le gouvernement veut imposer au saint-siège pourra difficilement être remplie. Ce n'est pas, comme l'ont dit quelques journaux, à cause de l'ignorance des masses, car avec des séminaires on pourrait facilement former des sujets instruits et intelligents. Mais le principal obstacle, c'est que les Haïtiens ont horreur du célibat des prêtres ; la raison essentielle qui a porté le gouvernement de Geffrard à accepter le concordat, c'est précisément le relâchement des mœurs du clergé.

La pensée est venue à plusieurs hauts personnages de cette petite nation d'accepter le protestantisme comme religion officielle.

C'est dans cette intention que Christophe, roi du Nord, avait appelé des pasteurs anglicans, pour enseigner leur langue et leur

religion; c'est dans le même but que Pétion, à peu-près à la même époque, s'adressa lui-même à la société wesleyenne pour obtenir des missionnaires. J'ai moi-même conféré avec un membre du gouvernement, qui m'exprimait le même désir, désir qu'il avait souvent communiqué au Rév. Bird.

J'ai appris par une lettre assez récente que le pasteur épiscopal, envoyé par une société des Etats-Unis, a établi six ou sept prédicateurs natifs. Il est lui-même de race africaine. Je suis convaincu que les Haïtiens approuvent cordialement ce plan et voient avec la plus grande faveur que les sociétés religieuses protestantes recrutent leurs ouvriers dans le sein de la population d'Haïti. Il est évident que si l'Etat prenait sous sa protection officielle les missions protestantes, l'esprit de la nation changerait bientôt complètement. L'influence des prêtres une fois amoindrie, l'esprit protestant prendrait le dessus. Alors les réveils de la Jamaïque, des Etats-Unis, d'Angleterre deviendraient possibles à Haïti. Voyez Madagascar. Les foules n'accourent-elles pas à la prédication de l'Évangile? Ne s'y convertit-on pas en masse? En était-il ainsi avant que les autorités supé-

rieures eussent professé le protestantisme? Est-ce la nature de cette race qui a changé, ou les circonstances? Soyons donc plus circonspects dans nos jugements quand il s'agit des hommes, et ne jetons pas si facilement l'anathème sur une portion quelconque de l'humanité. Dieu a fait d'un seul sang tout le genre humain, et nous sommes, hélas! tous également enclins au mal et incapables par nous-mêmes de faire le bien.

Mais l'Eternel règne !

FIN.

NOTE JUSTIFICATIVE

SUR

LE CULTE DU VAUDOUX A HAÏTI (1).

Extrait du Moniteur Haïtien, journal officiel de la République, du samedi 20 février 1864.

« Un crime abominable a été commis aux portes de la capitale : une enfant a été égorgée, dépecée, coupée en morceaux, apprêtée comme il en serait d'un agneau ou d'un chevreau, et un horrible festin en a été fait par l'oncle et la tante!!!

» Un festin de chair humaine au sein même de notre société! Des cannibales parmi nous, et en pleine année 1864! Cela se peut-il? On se refuserait à le croire. Mais les criminels ont été arrêtés, jugés, condamnés, exécutés, ainsi qu'on le verra par le compte rendu judiciaire que nous publions

(1) Voir la page 223.

plus loin. Il n'y a plus qu'à s'incliner devant les faits encore tout palpitants d'actualité; à les méditer dans leur principe et dans leur portée; à les considérer au point de vue philosophique et au point de vue social, à déduire enfin, dans l'intérêt du pays, les conséquences qui en découlent.

» ... Des huit condamnés à mort, quatre sont du sexe féminin. Bien que la loi du pays ne fasse aucune exception en faveur des femmes, il n'y a cependant pas d'exemple, depuis fort longtemps, qu'aucune ait été l'objet d'une exécution capitale. Cette circonstance nouvelle, l'appareil inusité dont a été entouré le supplice, tout était fait pour causer l'émotion et exciter la pitié. Comment cependant a été accueillie cette exécution? « Vive le président de la République! Vive la civilisation! » Voilà les cris poussés par la foule, voilà comment se sont traduits les sentiments éprouvés par elle. Le châtiment a obtenu au plus haut degré l'assentiment général, autant qu'il nous a été possible d'en juger.

Il est incontestable que la population des villes réprouve les odieuses pratiques du Vaudoux, mais le fait que des sacrifices humains ont eu lieu si près de la capitale est bien propre à confirmer nos craintes en ce qui concerne l'intérieur. D'ailleurs, les divers chefs d'Etat qui se sont succédé à Haïti ont toujours craint de sévir contre cette secte redoutable qui a une grande importance politique. L'empe-

reur Soulouque lui-même en était un initié, et sous son empire il s'en était constitué le chef suprême. Continuons la citation en faisant remarquer toutefois que le *Moniteur officiel* de la République ne peut que défendre son pays aux yeux des autres nations :

« Mais, se demanderont ceux qui, au loin, n'ont pas une juste idée de notre état social, qu'est-ce donc que ces mangeurs de chair humaine ? par quel mobile sont-ils dirigés ? sont-ce des sauvages de l'intérieur, vivant loin de tout contact avec la civilisation, n'ayant jamais vu une église, jamais entendu la parole de Dieu, des êtres que l'isolement retenait dans les ténèbres de l'ignorance ? Hélas ! non ; ces gens vivaient aux environs de la ville ; il est plus que probable qu'ils sont allés souvent à la messe et que plus d'une fois ils ont entendu le curé ; cependant, ainsi que nous l'avons vu, ils n'en sont pas moins restés *idolâtres*, anthropophages.

» Oui, idolâtres, anthropophages, car ils sont l'un et l'autre ; mais l'anthropophagie n'est chez eux que le résultat de l'idolâtrie ; or, détruisez la cause, vous détruirez l'effet.

» L'anthropophagie n'est pas toujours l'effet de la superstition ; il y a des peuplades qui ne font que céder à l'habitude de se nourrir de chair humaine, et au goût que, par suite, elles ont pris à cette nourriture ; celles-ci mangent leurs condamnés à mort, tels que les voleurs de nuit, les adultè-

res, etc., et aussi leurs prisonniers de guerre. Presque tous les navigateurs, dit M. Royer-Collard, j'affirment que les causes de l'anthropophagie, quelque part qu'on l'observe, sont la superstition et la vengeance. Dans le cas qui nous occupe, la seule cause à lui attribuer est la superstition : il est de fait que l'anthropophagie ne saurait provenir ici que du Vaudoux.

» Le *Vaudoux*, d'après ce que nous en voyons, n'est pas simplement une secte, comme le dit Bescherelle, mais plutôt un culte. Ce culte barbare nous a été anciennement importé de quelque coin de l'Afrique, par la traite. Transmis de père en fils par les sectateurs qui y sont restés fidèles, il s'est ainsi perpétué dans le pays jusqu'à nos jours.

» Détruisez le culte, avons-nous dit, et vous détruirez l'anthropophagie, qui en est la conséquence. Mais un culte ne saurait être détruit que par un autre culte. Il faut à l'homme, quel qu'il soit, sauvage ou civilisé, une croyance, une religion ; et c'était par la religion chrétienne qu'il fallait attaquer, extirper le culte du Vaudoux. Si le mal s'est perpétué jusqu'à ce jour, c'est qu'il n'a jamais été attaqué dans son principe. Et par qui l'aurait-il été ? Il fallait pour cela des missionnaires zélés, des hommes animés du pur esprit évangélique ; il fallait un clergé régulier, bien choisi, enfin de véritables prêtres ; combien y en a-t-il eu ? Combien y en a-t-il encore dans le pays ?

» Oui, voilà ce qu'il fallait ; mais le temps a marché, les gouvernements se sont stérilement succédé ; aucun n'a voulu le comprendre ; ils ont préféré se tenir en dehors du giron de l'Eglise romaine et recueillir toutes les épaves de la prêtrise que les flots de l'immoralité et de l'inconduite jetaient sur nos plages ; ils ont préféré avoir un clergé qui se composât de tels éléments, un clergé qui tînt plutôt à exploiter les masses qu'à les évangéliser ; ils ont préféré enfin prendre la route opposée à celle qui était indiquée par le plus simple bon sens et aller ainsi du mal au pire quand il fallait aller du bien au mieux. Eh bien ! où 'a-t-on abouti par cette politique antireligieuse, antimoralisatrice ? A la perpétuation, au sein de notre société, du fétichisme et de l'anthropophagie !!! Beau résultat ! »

On le voit, tous les efforts des missions évangéliques protestantes sont complètement ignorés. On ne compte pour rien les sacrifices d'une minorité religieuse et, basé sur ce fait d'anthropophagie, l'auteur de l'article exhorte le général Geffrard à faire un concordat avec Rome et le loue de ce qu'il a déjà effectué dans ce sens.

« Dans le cas actuel, continue-t-il, le général Geffrard a fait activement rechercher les auteurs du crime ; il les a livrés à la justice et il a laissé s'appesantir sur eux toute la rigueur des lois. Quoique naturellement porté à la clémence, il a su résister

à son cœur ; il a parfaitement senti qu'user, en cette circonstance, de son droit de grâce, même envers les condamnés du sexe féminin, c'était accorder un privilège d'impunité, c'était porter le crime à se renouveler, à se multiplier ; c'était agir enfin contre le sentiment public, manifesté par des signes d'une si profonde indignation.

» Que nos sectateurs du Vaudoux se tiennent donc pour avertis ; qu'ils persistent, s'ils veulent, à fermer les yeux à la lumière et le cœur à la morale ; qu'ils égorgent la brebis ou la chèvre, qu'ils en boivent le sang, qu'ils dansent jusqu'à tomber en convulsions, nous n'aurons qu'à déplorer leur ignorance, et qu'à les plaindre ; mais qu'ils soient bien convaincus que chaque fois qu'ils porteront la main sur un être humain et qu'ils se laisseront prendre, ils le paieront de leur vie.

» Et ce ne sera plus, nous l'espérons, par la fusillade ; car la fusillade, c'est le supplice du brave, du soldat que la discipline a condamné à mort rien que pour avoir, dans un mouvement de colère, levé la main sur son chef ; mais ce sera par le supplice qui seul convient au meurtrier, à l'assassin ; par le supplice ignominieux du gibet et de la potence. Ainsi en est-il dans les pays qui brillent en tête de la civilisation ; ainsi doit-il en être dans le nôtre, qui s'applique à marcher sur leurs traces.»

Noms des coupables qui ont été suppliciés à Port-au-Prince et qu'on a interrogés au Tribunal criminel de cette ville dans son audience du 4 février 1864, sous la présidence de M. Lallemand, doyen du tribunal.

« Sur l'interpellation du doyen, les accusés déclarèrent se nommer :

» 1. Jeanne Pellé, cultivatrice, née et demeurant à Port-au-Prince, ignorant son âge;

» 2. Floréal Apollon, cultivateur, né et demeurant à Bizoton, ignorant son âge;

» 3. Pierre-André di Congo Pellé, né et demeurant à Bizoton, cultivateur, ignorant son âge;

» 4. Guerrier François, cultivateur, né au Cap-Haïtien et demeurant à Bizoton, ignorant son âge;

» 5. Julien Nicolas, ignorant son âge, cultivateur, né et demeurant à Bizoton;

» 6. Néréine Françoise, ignorant son âge, blanchisseuse, née à Léogane, demeurant à Bizoton;

» 7. Roséide Suméra, âgée de trente ans, blanchisseuse, née au Grand-Goave, demeurant à Bizoton;

» 8. Beyard Prosper, ignorant son âge, né et demeurant à Bizoton. »

ACTE D'ACCUSATION DES SUS-NOMMÉS.

« Le ministère public près le tribunal de ce ressort expose que, par ordonnance rendue le 19 janvier dernier par la Chambre du Conseil, près le Tribunal civil de Port-au-Prince, il a été déclaré qu'il y avait lieu d'accuser les sus-nommés de sortilège et d'assassinat sur feue Claircine, et lesdits accusés ont été renvoyés au Tribunal criminel de Port-au-Prince pour y être jugés.

» Déclare le ministère public, en exécution de l'ordonnance susdite, qu'ayant fait un nouvel examen de la procédure, il en résulte ce qui suit :

» Vers le milieu de décembre écoulé, l'accusé Congo Pellé, pour faire changer sa misérable position, eut recours au dieu Vaudoux, qui, suivant lui, lui commanda un sacrifice humain. Congo fit part de cela à sa sœur, l'accusée Jeanne Pellé, qui, elle aussi, se croit en relation avec les esprits.

» Claircine, fille de la femme Claire, à peine âgée de huit ans, logeait avec Jeanne sa tante : c'est elle qui fut désignée par son oncle et sa tante pour être sacrifiée.

» Le fait que l'oncle et la tante ont choisi leur nièce pour victime n'implique pas l'absence d'affection chez eux, mais le sacrifice n'en était rendu que plus réel par cette affection même.

» Le dimanche 27 décembre 1863, Jeanne, qui

demeure à Bizoton, se leva à deux heures du matin et se disposa à descendre en ville; elle conduisit son innocente nièce à Congo, avec qui elle convint de tout.

» L'enfant devait être *soufflée* pendant son absence, qui ne devait durer que quelques heures.

» Avant donc de descendre en ville, la perfide Jeanne alla chez Claire, sa sœur, pour l'engager aussi à aller avec elle à Port-au-Prince, sans doute en vue faciliter l'enlèvement de Claircine.

» La pauvre mère, ne se doutant de rien, allégua qu'il était trop matin et qu'elle n'irait en ville qu'au jour. Cependant, elle se rendit avec Jeanne chez celle-ci pour prendre quelques hardes qu'elle y avait laissées la veille. En chemin, elle vit Claircine accroupie avec Congo, — la brebis et le loup, — devant la porte de ce dernier; elle arrêta dans son esprit qu'elle la prendrait à son retour, pour la faire coucher chez elle, et se rendit chez Jeanne, qui lui rendit en effet les hardes en question. Mais à son retour l'enfant n'était plus devant la porte.

» Elle l'appela, et Congo répliqua : — Claircine est couchée en dedans.

» Quelle raison la mère pouvait-elle avoir de craindre pour son enfant? Elle était chez son oncle. Claire s'en alla donc.

» Vers six heures du matin, en allant exposer au soleil quelques hardes mouillées, Claire revit l'enfant qui, cette fois, se réchauffait au feu allumé

par Congo; elle entendit ce dernier dire à Claircine d'aller chez Julien. Ne se doutant de rien, Claire retourna chez elle et partit pour Port-au-Prince comme elle se le proposait.

» L'infortunée Claircine partit donc sur l'ordre de son oncle et revint peu après dire à Congo qu'elle s'était égarée en route, comme si la pauvre enfant pressentait déjà son malheureux sort!...

» Mais le féroce Congo, qui avait prémédité son crime avec la digne Jeanne, savait bien que les accusés Floréal, Guerrier et Beyard étaient tous réunis chez Julien, attendant leur proie. Il sort cette fois avec Claircine, la conduit chez Julien, la livre aux monstres, qui la garrottent. De là, la victime vivante est transportée chez Floréal, où elle est restée liée déposée dans un lieu mystérieux appelé *kumfort* par les adeptes de la secte du Vaudoux.

» La femme de Floréal, l'accusée Néréine, revenant le soir de la rivière, vit cette enfant ainsi liée chez son mari qui, à son tour, la mit dans la confidence.

» Claircine resta ainsi quatre jours enfermée.

» Pendant ce temps, Congo et Jeanne, pour dérouter la justice et écarter tout soupçon, feignirent de chercher l'enfant, qui, d'après eux, s'était égarée en allant chez Julien.

» Tout le quartier de Bizoton fut instruit de la disparition de Claircine. Pour rassurer la mère,

Jeanne prétendit qu'elle avait consulté son *papa*, le nommé Digo, et que celui-ci lui avait fait concevoir l'espérance que Claircine, quoique prise par un esprit, pourrait être rendue un jour à ses parents.

» Croyant, par cette ruse, avoir endormi la vigilance, comptant surtout sur leur dieu Vaudoux, les misérables prennent la résolution de consommer le sacrifice : ces hommes et ces femmes vont égorger la pauvre petite fille qui, parmi ses assassins, verra son oncle et sa tante !

» Les cannibales sont à l'œuvre. Le mercredi, 30 décembre, à dix heures du soir, l'accusée Jeanne, odieuse mégère, se rend chez son complice Floréal, où elle trouve les accusés Congo, Guerrier, Beyard, Julien, Néréine ; l'enfant fut prise par Congo et transportée chez Jeanne, où se tenait l'accusée Roséide, appuyée contre une table et invitée à la cérémonie.

» Là, Jeanne étrangla la pauvre enfant en lui portant les mains au cou, tandis que Floréal lui pressait les côtes et que Guerrier lui tenait les pieds. L'enfant mourut dans d'atroces convulsions ; son cadavre fut étendu à terre. »

Nous nous abstenons de donner les détails de cet horrible festin. D'ailleurs, les initiés peuvent seuls connaître toutes les cérémonies usitées dans de telles circonstances, et ils ont fait serment de ne pas trahir leur secret. Le tribunal traite les ac-

cusés comme de vulgaires criminels, sans faire la part des principes du Vaudoux, qu'il ignore. D'ailleurs, il n'est nullement obligé à cela. C'est même prudent pour lui et pour le pays de ne pas décrire le mal sous des couleurs trop sombres et de présenter ce fait, que d'autres gouvernements n'auraient pas voulu constater, comme un crime accidentel. Il faut pourtant reconnaître que Haïti cherche vraiment à se délivrer de cette plaie.

« Après cet exécrable banquet, les convives joyeux, les mains encore teintes du sang de leur innocente victime, se séparèrent, se donnant rendez-vous pour le jour des Rois, où devait encore être sacrifiée une jeune fille, *Lorama*, qui fut trouvée cachée chez Floréal et que Néréine avait volée sur le grand chemin qui conduit à Léogane.

» En conséquence, les nommés (suivent les noms des accusés) sont accusés de sortilège et de meurtre avec préméditation et guet-apens, précédés de tortures corporelles sur Claircine, crime prévu et puni par les articles 240 à 249, et 405 du Code pénal. »

Nous ne donnerons pas ici l'interrogatoire, qui ne dit rien, quoique fort long, car les accusés se renferment dans un mutisme stupide et ne donnent que des détails sans importance, évitant avec le plus grand soin de mettre le public dans la confiance de leurs mystères.

La jeune fille *Lorama* eût été probablement sa-

crifiée si les chefs de l'association vaudoue n'avaient pas été saisis à temps.

Cette exécution a-t-elle imposé silence aux partis? Hélas! des commotions politiques n'ont pas tardé à se produire, et peu de temps a suffi pour que le président Geffrard ait trouvé prudent d'abdiquer et de s'exiler volontairement, afin de se mettre à l'abri des poursuites de ses adversaires.

Les principes d'Europe et d'Afrique sont en présence à Haïti, et la lutte se continuera encore longtemps. L'Évangile vrai est le seul remède à ce grand mal.

Il ne s'agit ici que d'une association vaudoue qui avait son siège aux portes de la ville, mais ces associations sont très-nombreuses à l'intérieur.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS.	9
CHAPITRE PREMIER.	
Description générale d'Haïti.	13
CHAPITRE II.	
Quelques mots sur l'histoire d'Haïti.	28
CHAPITRE III.	
La révolution d'Haïti. Toussaint-l'Ouverture.	47
CHAPITRE IV.	
Etat religieux des Haïtiens.	64
CHAPITRE V.	
Un mot sur les noirs à propos d'Haïti.	93
CHAPITRE VI.	
Evangelisation d'Haïti. Mon arrivée.	100

CHAPITRE VII.

Origine de la mission d'Haïti.	117
--	-----

CHAPITRE VIII.

Le Cap-Haïtien.	122
-------------------------	-----

CHAPITRE IX.

Station des Gonaïves.	134
-------------------------------	-----

CHAPITRE X.

Station de Jérémie.	142
-----------------------------	-----

CHAPITRE XI.

Un ouragan. Une tentative d'assassinat.	153
---	-----

CHAPITRE XII.

L'Anse-d'Hainault. Aquin.	161
-----------------------------------	-----

CHAPITRE XIII.

De Jérémie à l'Anse-à-Veau.	170
-------------------------------------	-----

CHAPITRE XIV.

Conversations. Léogane.	190
---------------------------------	-----

CHAPITRE XV.

Influence générale de la mission évangélique d'Haïti.	206
---	-----

NOTE JUSTIFICATIVE SUR LE CULTE DU VAUBOUX A HAÏTI.	231
---	-----

Louis
Carnarvogu
Commiss

Lot. et. Jaranne

le 6 Décembre 1889

Disséminés
Protes. Hauts.

SE TROUVE :

A TOULOUSE,

Chez Paul LAGARDE, libraire, rue Romiguières, 7.

A PARIS,

Chez GRASSART, libraire, rue de la Paix, 2 ;

Chez J. BONHOUR et C^e, rue de Lille, 48 ;

Chez CHASTEL, libraire, rue Roquépine, 4.

A STRASBOURG. . . Chez VOMHOFF, libraire ;

Chez TREUTTEL et WURTZ, libraires.

A NIMES. Chez PEYROT-TINEL, libraire ;

Chez B. GARVE, libraire.

A MARSEILLE. . . Chez DE ROBERT, libraire boulevard
de Rome, 1.

A MONTPELLIER. Chez POUJOL, libraire.

A CASTRES. Chez BONNET, libraire.

AU HAVRE. Chez POINSIGNON, lib., pl. de l'Hôtel-de-
Ville, 10.

A BORDEAUX. . . Chez FERRET et FILS, lib., cours de l'In-
tendance, 15.

A ALGER. Chez M. STRUBHARD, libraire, rue de
Rovigo, 17.

A LONDRES. Religious Tract Society, 56, Paternoster
Row.

A GENÈVE. Chez E. BEROU, libraire.

Chez CHERBULIEZ et C^e, libraires.

A LAUSANNE. . . Chez IMER et PAVOT, libraires ;

Chez MEYER, libraire ;

Chez ROUGE et DUBOIS, libraires.

A NEUCHÂTEL. . Chez DELACHAUX frères, libraires ;

A BERNE. SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE.

A BRUXELLES. . . Librairie de la Société évangélique, rue
Duquesnoy, 7.

A AMSTERDAM. . Chez Van BAKKENÉS et C^e, libraires.

